



Secrétariat Général

Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction du recrutement

---

## **Concours du second degré – Rapport de jury**

**Session 2010**

AGRÉGATION

Interne

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

**Rapport de jury présenté par M. PELAYO  
Président de jury**

# SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	2
LISTE DES MEMBRES DU JURY.....	3
STATISTIQUES GENERALES.....	5
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	
PREMIERE EPREUVE.....	8
DEUXIEME EPREUVE.....	17
EPREUVES D'ADMISSION	
PREMIERE EPREUVE.....	27
DEUXIEME EPREUVE.....	35

**Président de jury : Patrick PELAYO**  
**Professeur des universités**

**« LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS SOUS LA  
RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DE JURY »**

## Avant propos

Cette 22<sup>ème</sup> édition du concours interne de l'agrégation d'Education Physique et Sportive (EPS) s'est déroulée pour la correction massée des épreuves d'admissibilité et la passation des épreuves d'admission à Vichy. Pour les épreuves d'admission, l'aménagement du Palais du Lac et la mise à disposition des installations sportives de la ville et du CREPS de Vichy ont permis d'offrir des conditions exceptionnelles pour le déroulement du concours et ont garanti aux candidats les conditions d'équité nécessaires. Il convient de saluer le très grand professionnalisme des jurés qui, dans le cadre rigoureux et le strict respect des textes et des programmes, ont tout mis en œuvre pour que tous les candidats sans exception puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Pour cette session 2010, 58,5 % des 1946 inscrits (41 % de femmes et 59 % d'hommes) ont composé aux deux épreuves écrites de l'admissibilité. Ces chiffres témoignent d'une mobilisation importante des professeurs d'EPS pour ce concours qui permet d'initier, de développer et de pérenniser des formations bénéfiques et fécondes pour notre discipline. C'est dans ce cadre que les programmes, les sujets et les stratégies de questionnement et d'évaluation lors des épreuves orales et écrites, s'inspirent des débats actuels et prennent en compte les enjeux et objets de formation poursuivis dans le cadre de l'enseignement de l'EPS en collège et lycées. Il est important de signaler que, tant pour les épreuves d'admissibilité que d'admission, une préparation à long terme est nécessaire pour répondre à un sujet ou une question ou pour illustrer une thématique au cours de la prestation physique. De plus, le changement de programme de la prestation physique de la 2<sup>ème</sup> épreuve d'admissibilité a contribué à valoriser la maîtrise des pratiques et connaissances professionnelles, et devrait inciter les collègues à concourir quel que soit leur âge. Pour autant, le concours répond à une double exigence : un haut niveau de qualification et un haut niveau de professionnalité. Aussi, la préparation aux épreuves doit s'appuyer sur une confrontation entre des connaissances scientifiques et culturelles référencées et des pratiques et connaissances professionnelles. La composition du jury (enseignants agrégés de collèges et lycées, corps d'inspection EPS et formateurs universitaires) a répondu à cette exigence dans le respect de l'équilibre des axes de questionnement présentés dans les rapports des différentes épreuves.

Avec une moyenne se situant à un peu plus de 11/20 aux deux écrits, 246 candidats ont été retenus pour se présenter aux épreuves d'admission des concours public et privé où étaient offerts respectivement 100 et 12 postes pour cette session 2010. Depuis la 1<sup>ère</sup> édition de ce concours par la voie interne, ce sont donc plus de 3250 enseignants d'EPS qui auront été promus au grade d'agrégé apportant ainsi une réelle plus value à l'enseignement de l'EPS. Au-delà du haut niveau de professionnalité dans leur métier d'enseignant, ils représentent et constituent pour la discipline EPS la masse critique de personnes ressources pour animer les collectifs d'enseignants dans les établissements scolaires du second degré, participer à la formation continue au niveau académique et aux réflexions nationales engagées par l'inspection générale EPS.

Nous nous réjouissons du niveau très honorable atteint par les lauréats du concours 2010 puisque les moyennes générales des candidats reçus s'échelonnent entre 9,54 et 14,52 pour le concours public et entre 8,98 et 13,85 pour le privé. Nous félicitons vivement toutes les lauréates (53%) et les lauréats (47%). Nous les invitons à poursuivre leur engagement et à mettre leur professionnalité au service de la discipline EPS.

Pr. Patrick Pelayo

Président du concours 2010

## SESSION 2010

## AGREGATION INTERNE D'EPS

### Président:

M. PELAYO PATRICK Professeur des universités LILLE

### Vice président:

M. DURING BERTRAND Professeur des universités PARIS  
M. MOURIER JEAN LUC IA-IPR VERSAILLES

### Secrétariat général:

M. GADUEL PASCAL Professeur agrégé CN CRETEIL  
M. HALAIS DIDIER Professeur agrégé CN VERSAILLES  
M. MOREL CLAUDE Professeur agrégé HC REIMS

<u>Titre</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Grade</u>	<u>Académie</u>
MME	ADES	TESSA	Professeur agrégé CN	AMIENS
M.	ANDRE	AMAEL	Professeur agrégé CN	ROUEN
MME	ANDREOLETTI	LAURENCE	Professeur agrégé CN	NICE
MME	ARNAUD	JACQUELINE	Professeur agrégé CN	MONTPELLIER
M.	BARTHES	DIDIER	Maître de conférence	BORDEAUX
M.	BAUDET	PHILIPPE	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	BAUER	THOMAS	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	BAVAZZANO	Pierre	Professeur agrégé CN	GRENOBLE
MME	BONNARD	ANNE	Professeur agrégé CN	BESANCON
MME	BOSSE	HELENE	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	BOUCHET	PATRICK	Professeur des universités	DIJON
MME	BRUNAU	HELENE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
MME	CALTOT	ODILE	IA-IPR	ROUEN
M.	CARN	JEAN-YVES	Professeur agrégé HC	RENNES
M.	CHARPIER	FRANCIS	Professeur agrégé CN	MONTPELLIER
M.	COQUET	YANN	IA-IPR	RENNES
M.	CORMERY	ERIC	Professeur agrégé CN	DIJON
M.	DETALLE	FABIEN	Professeur agrégé CN	REIMS
M.	DUPONT	THIERRY	IA-IPR	REIMS
M.	DURALI	SERGE	Professeur agrégé CN	CRETEIL
MME	DUREAULT	MARINE	Professeur agrégé CN	RENNES
MME	FORTE	LUCIE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
MME	GARDINIER	ISABELLE	Professeur agrégé CN	VERSAILLES
M.	GENTY	JACQUES	Maître de conférence	ROUEN
MME	GOMET	doriane	Professeur agrégé CN	CRETEIL
MME	GOURIOU	GAELLE	Professeur agrégé CN	AIX-MARSEILLE
M.	GRECO	ANGELO	Professeur agrégé CN	VERSAILLES
M.	GRÜN	LAURENT	Professeur agrégé CN	NANCY-METZ
M.	HAUW	DENIS	Maître de conférence	MONTPELLIER
MME	HENRY	FABIENNE	Professeur agrégé CN	RENNES
M.	HUMBERT	HENRI	Professeur agrégé CN	NICE
MME	HUOT	CATHERINE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
M.	IMBERT	PIERRE	Professeur agrégé CN	GRENOBLE
M.	JOLY	JEAN-RENE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
MME	JOMIN-MORONVAL	SOPHIE	Professeur agrégé CN	LILLE

M.	KRAEMER	DOMINIQUE	Professeur agrégé HC	NANCY-METZ
M.	LAFFAGE-COSNIER	SEBASTIEN	Professeur agrégé CN	BESANCON
M.	LE GOFF	FRANCK	Professeur agrégé CN	NANTES
M.	LE MEUR	LOIC	Professeur agrégé CN	CRETEIL
MME	LEFEVRE	BETTY	Professeur des universités	ROUEN
M.	LEPELLETIER	VINCENT	IA-IPR	VERSAILLES
MME	LOEHLE	CHRISTINE	Professeur agrégé CN	STRASBOURG
MME	LOSFELD	SOPHIE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
M.	MAIK	FREDERICK	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	MAILLARD	DOMINIQUE	IA-IPR	TOULOUSE
M.	MEAR	Bruno	Professeur agrégé CN	GRENOBLE
MME	MENISSIER	LILIANE	IA-IPR	GRENOBLE
MME	MOUGIN	NATHALIE	Professeur agrégé CN	BESANCON
M.	MOUSSET	JEAN MICHEL	IA-IPR	ORLEANS-TOURS
M.	PAPIN	BRUNO	Maître de conférence	NANTES
M.	PETER	JEAN-MICHEL	Professeur agrégé CN	PARIS
M.	PRADET	MICHEL	Professeur agrégé HC	MONTPELLIER
MME	PRIESTER	STEPHANIE	Professeur agrégé CN	STRASBOURG
MME	PRIMAS	NATHALIE	Professeur agrégé CN	LYON
M.	RHETY	ALAIN	IA-IPR	AIX-MARSEILLE
M.	ROLAN	HUGUES	Professeur agrégé CN	CRETEIL
M.	SALAMON	HENRI	Professeur agrégé HC	TOULOUSE
M.	SCELLOS	FREDERIC	Professeur agrégé CN	CAEN
M.	SCHNITZLER	CHRISTOPHE	Professeur agrégé CN	STRASBOURG
MME	SEVILLA	NATHALIE	Maître de conférence	NANCY-METZ
MME	SOCIE	MYRIAM	Professeur agrégé CN	AIX-MARSEILLE
M.	TAILFER	PIERRE-ETIENNE	IA-IPR	LYON
MME	TANGUY	BERNADETTE	Professeur agrégé HC	BORDEAUX
M.	TESSIER	DAMIEN	Maître de conférence	GRENOBLE
M.	TRAVERT	MAXIME	Maître de conférence	AIX-MARSEILLE
M.	TRIBALAT	THIERRY	IA-IPR	LILLE
MME	TROUILLET	BRIGITTE	Professeur agrégé HC	STRASBOURG
M.	VANDENABEELE	JEROME	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	VANLERBERGHE	GILLES	Professeur agrégé CN	LILLE
M.	VAUCELLE	SERGE	Professeur agrégé CN	TOULOUSE
M.	VETTRAINO	JACQUES	Professeur agrégé CN	CRETEIL
MME	VIGIER	BRIGITTE	Professeur agrégé CN	CLERMONT-FERRAND
M.	VORS	OLIVIER	Professeur agrégé CN	LILLE
MME	ZLATNIK-SORGE	KARINE	Professeur agrégé CN	CRETEIL

# STATISTIQUES GENERALES

2010

## AGREGATION INTERNE

	INSCRITS	%	AYANT composé	%	ADMISSIBLES	%
FEMMES	721	40.60%	448	41.71%	113	50.90%
HOMMES	1055	59.40%	626	58.29%	109	49.10%
TOTAUX	1776	100.00%	1074	100.00%	222	100.00%

## CAER

	INSCRITS	%	AYANT composé	%	ADMISSIBLES	%
FEMMES	65	38.24%	37	36.27%	9	37.50%
HOMMES	105	61.76%	65	63.73%	15	62.50%
TOTAUX	170	100.00%	102	100.00%	24	100.00%

<b>CANDIDATS AYANT COMPOSE AUX 2 ECRITS:</b>	<b>AGREGINT</b>	<b>1074</b>
	<b>CAER</b>	<b>102</b>

<b>CANDIDATS ADMISSIBLES AUX DEUX CONCOURS:</b>	<b>AGREGINT</b>	<b>222</b>
	<b>CAER</b>	<b>24</b>

	AGREG INT	CAER
TOTAL DU DERNIER ADMISSIBLE	47.00	41.50
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE	9.40	8.30
NOMBRE DE POSTE MIS AU CONCOURS	100	12
NOMBRE DE POSTE MIS ATRIBUES	100	12
PRESENTS A TOUTES LES EPREUVES	219	24
MOYENNE DU DERNIER ADMIS	9.54	8.98

# **EPREUVES D'ADMISSIBILITE**

## Préambule aux deux rapports des écrits

Les rapports des deux épreuves d'admissibilité de l'agrégation interne EPS, session 2010, représentent la synthèse de tous les travaux qui ont été organisés par la présidence du concours dans le cadre de la correction des copies. Ces travaux ont débuté par une contribution écrite de tous les correcteurs au lendemain des épreuves. Ces dernières ont été synthétisées par le collectif restreint chargé de la précorrection et de la proposition du bandeau de classement. Lors du regroupement à Vichy pour une correction massée des copies, ces premières propositions ont été développées et amendées par l'ensemble des membres du jury de chaque écrit pour constituer le bandeau de classement et définir des curseurs en relation avec les argumentations « incontournables » et attendues chez un candidat à l'agrégation d'EPS. Le bandeau a ensuite été testé par l'ensemble du jury sur plusieurs copies sélectionnées au préalable par les pré-correcteurs afin d'en vérifier la pertinence. Ce n'est qu'à l'issue de cette procédure que la correction définitive s'est effectuée sur une période massée, favorisant les harmonisations et le classement des copies, et permettant aux jurés d'être exclusivement concentrés sur la tâche de correction. Dans un souci maximal de transparence, les outils d'évaluation utilisés pour les deux écrits de la session 2010 sont intégrés dans les rapports respectifs.

Si nous tenons à porter cette procédure à la connaissance de l'ensemble des candidats et de leurs formateurs pour qu'ils prennent bien conscience que les orientations et les analyses des sujets, ne sont jamais le fruit d'une réflexion personnelle de quelques correcteurs ou pilotes d'épreuve, qui pourrait alors devenir partisane et orientée, mais relèvent bien d'une prise de position collective de l'ensemble du jury. Le respect de la pluralité des points de vue et des justifications exprimées par les candidats, le repérage des argumentations irrecevables et injustifiées mais aussi la cohérence de lecture et d'évaluation au sein et entre chaque tripléte de correction ont constitué la base de l'harmonisation de la correction des copies.

Cette procédure de correction devant à priori être à nouveau reconduite l'an prochain, nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité pour les candidats de n'engager leur rédaction qu'à l'issue d'une réflexion approfondie portant sur l'ensemble des exigences générées par les « libellés particuliers » des sujets et pour lesquels chaque terme peut suggérer des attentes identifiées, et des passages obligés. Le non respect de cet incontournable ne peut que dévaluer la copie. Certes, une production écrite en temps contraint peut conduire à des prises de positions pouvant amener le candidat à valoriser des aspects particuliers du sujet et à en minorer d'autres. Néanmoins, le passage sous silence de certaines pistes attendues, ou l'absence d'argumentations sur les raisons ayant poussé à opérer de tels choix, amène le jury à pointer les limites de la réflexion du candidat. Cela est d'autant plus vrai que le centre de gravité des épreuves écrites se situe bien dans la capacité du candidat à articuler, à mettre en synergie, les différents items du programme convoqués par le sujet et à analyser leur influence réciproque. Il ne s'agit donc pas de les aborder successivement pour faire la preuve de connaissances accumulées sur chacun d'eux mais d'en établir les liens afin d'agrèger les connaissances des différents champs. De trop nombreuses copies ont encore, et malgré les recommandations multiples, oublié cette exigence première.

Nous invitons les formateurs à orienter les préparations dans cette logique, c'est-à-dire à croiser les différents items du programme autour de sujets amenant le candidat à confronter des connaissances professionnelles avec des connaissances scientifiques, culturelles et institutionnelles.

# **PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

## Première épreuve écrite – Session 2010

**Sujet :** Depuis 1940 jusqu'à nos jours, l'évolution des courants pédagogiques et les formes prises par l'activité des élèves sont-elles tributaires des conceptions de la santé ?

### Préambule

Croisant plusieurs intitulés du programme, et concernant la totalité de la période sur laquelle porte celui-ci, le sujet proposé pour le premier écrit de la session 2010 ne cherchait pas à surprendre. Il permettait au contraire de faire usage des connaissances acquises, tout en ouvrant de multiples perspectives. Aussi est-ce bien là qu'il faut situer le sens de cette première épreuve, où la prise de recul et le recours à la diachronie ont pour fonction d'appeler à saisir les problèmes de l'éducation physique d'aujourd'hui dans leur genèse. La réflexion sur le passé se justifie parce que savoir d'où l'on vient contribue à éclairer le présent. Elle se justifie aussi parce que les réponses apportées à des questions semblables dans des contextes passés et différents aident à mieux formuler ces questionnements.

Les conceptions de la santé consistent en savoirs, valeurs et représentations. Elles agrègent vérités et erreurs, comprennent, selon les époques et les acteurs qui les partagent, une part de connaissances scientifiquement fondées et de ce fait révisables, ainsi qu'une part d'opinions, de préjugés et de représentations révélatrices de la « culture somatique » des différents groupes. Il en va de même des conceptions de l'éducation physique, telles qu'elles s'expriment au travers des courants pédagogiques au sein desquels se donne à voir l'activité de l'élève, même si elle ne s'y résume pas.

L'intérêt du sujet tient d'abord aux relations qu'il propose d'explorer : l'activité de l'élève, mise en forme dans ces constructions théoriques, mais aussi pratiques et sociales que l'on peut appeler « courants ». Ces courants « pédagogiques » changent en partie parce que les idées, les mentalités, les représentations qu'ils agrègent se transforment au fil du temps. Parmi les raisons de ces changements, on peut évoquer ceux qui caractérisent en parallèle, avec plus ou moins de décalages, les conceptions de la santé.

Certes, à un premier niveau d'analyse, il est possible de se contenter de quelques définitions successives. On commence alors par les plus médicales qui font de la santé l'opposé de la maladie, un bien dont on mesure le prix quand on l'a perdu. On poursuit avec la formule de Leriche, « la vie dans le silence des organes », qui mérite mieux qu'une évocation furtive. On aboutit pour finir aux définitions dynamiques, qui font de la santé « la capacité de surmonter les crises », et considèrent qu'« être en bonne santé, c'est pouvoir tomber malade et s'en remettre », comme l'écrit G. Canguilhem (1943, 1966). Enfin, il semble impossible d'échapper aux définitions plus ouvertes, forcément moins précises, émanant d'une institution politique, comme « cet état de complet bien-être physique, mental et social » qui correspond aux finalités de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Pour utiles et fécondes qu'elles soient, et certaines plus que d'autres, ces définitions ne suffisent pas à rendre compte des conceptions de la santé, et les énumérer ne permet pas de prendre la mesure de leurs évolutions. De toutes manières, il n'est pas attendu des agrégés d'éducation physique qu'ils se substituent aux historiens des sciences, de la médecine, des mentalités, des représentations, de la culture, à d'autres encore, si nombreux que l'on peut affirmer que l'histoire de l'éducation physique touche à toutes les histoires, au risque de se perdre. Si bien qu'il serait préférable de suggérer un point de départ au cœur des compétences des professeurs d'éducation physique : l'activité des élèves, la manière dont les courants pédagogiques la décrivent, l'encadrent, lui donnent forme – sans oublier qu'elle peut aussi leur échapper au moins en partie.

Un sujet de concours est non seulement une occasion d'évoquer de manière articulée, construite, un certain nombre de questions pour en faire avancer la compréhension dans une perspective rationnelle

et problématisée, mais encore pour une discipline comme l'éducation physique et sportive, l'occasion de questionner son identité et sa fonction. Le faire en référence au passé proche permet de donner à cette démarche l'épaisseur temporelle et les possibilités de distanciation sans lesquelles la réflexion risque d'être un éternel recommencement.

## **Les éléments constitutifs du sujet**

Ce que l'on peut d'abord attendre d'un sujet, c'est qu'il propose matière à réflexion dans le cadre du programme de l'épreuve. La relation avec les chapitres « Emergence et influence des courants pédagogiques », et « L'exercice, la santé, et l'éducation physique de tous les élèves » est évidente et contribue à expliquer que dans leur ensemble, les copies ne manquent pas des informations nécessaires. Tout au plus, l'expression « de tous les élèves » aurait-elle pu, plus souvent, conduire à souligner que, pionnière en matière d'intégration des élèves en situation de handicap à l'école, l'éducation physique et sportive a fait le pari audacieux de jouer la carte du sujet capacitair dans les perspectives d'une société inclusive. Par ailleurs, des éléments de réflexion ont été empruntés par les candidats aux chapitres consacrés à la formation des enseignants, ce qui pouvait conduire à aborder la place des médecins dans celle-ci. D'autres éléments comme « le sport scolaire », facteur et témoin de la santé de la jeunesse dans certains projets politiques, pouvaient, à l'identique, être convoqués afin de renforcer le propos.

### ***Les formes prises par l'activité de l'élève***

Retenir comme point de départ une analyse de formes prises par l'activité des élèves en éducation physique de 1940 à nos jours constitue un choix pertinent, à condition de dépasser la simple description chronologique. L'avantage de ce choix est double :

D'abord, l'accent est mis sur ce qui pour un professionnel de l'éducation physique et sportive est central : l'activité de l'élève et sa mise en forme. D'un élève passif, qui subit, exécute sans trop chercher à comprendre, à un élève actif, qui se dépense, et vers un élève acteur, engagé par l'ensemble des dimensions de sa personne à la résolution de problèmes moteurs, le candidat disposait d'un cadrage historiographique.

Ensuite, l'argumentation gagne en originalité, puisqu'elle éclaire la relation des conceptions de la santé et des courants pédagogiques par la plus ou moins grande cohérence de leurs mises en œuvre dans le cadre de l'éducation physique. La variété des formes de pratique renvoie à la perception différenciée des élèves, qui varie dans le temps :

- de l'absence de l'élève qui disparaît, caché par le mouvement construit, naturel, ou par la technique sportive, ou d'entretien, à la présence d'un élève différencié,
- de l'éducation physique des demoiselles à la mixité,
- de la dispense à l'inclusion des élèves ayant un handicap,
- de l'élève qui joue, qui s'exerce à celui qui se confronte aux tâches, aux problèmes,
- du grand enfant fragile à l'adolescent robuste et turbulent, ou au jeune que menace la sédentarité.

Dès lors, le nombre des mises en forme témoigne de la constance des remises en question de la définition des élèves auxquels s'adresse l'éducation physique. Celle-ci est déterminante pour savoir ce qu'il convient de leur proposer.

Cette mise en forme se caractérise par l'organisation de l'année, la programmation des cycles, l'alternance de leçons tests et d'évaluations terminales, l'organisation d'un rapport au corps, à l'espace et aux autres. La définition de l'élève et l'organisation de son activité constituent le point central du sujet, qui peut conduire à aborder les manifestations motrices visibles ainsi que leurs dimensions sous-jacentes, énergétiques, cognitives, et affectives. On peut remarquer que si les textes officiels et les mises en forme que proposent auteurs et courants sont bien abordés, il est par contre

beaucoup plus rare que l'activité de l'élève soit caractérisée par une description précise. **Ce point aveugle paradoxal ne disparaîtra que lorsque le premier écrit de l'agrégation interne sera abordé dans une logique professionnelle, et non comme la seule manifestation d'une culture générale étendue.** Bref, on y attend un professionnel cultivé, qui s'autorise à souligner que, si les courants pédagogiques et les conceptions de la santé sont en rapport étroit avec les données scientifiques, les formes prises par l'activité de l'élève n'y renvoient qu'indirectement, s'expliquent par d'autres déterminants, et laissent une part de liberté aux acteurs.

### ***L'évolution des courants pédagogiques***

Il est question de courants pédagogiques depuis que les écoles nouvelles et les pédagogies centrées sur l'activité de l'apprenant sont venues remettre en question l'ancienne manière impositive et autoritaire de faire. On parle de courant en éducation physique et sportive depuis 1940 lorsqu'on est en mesure de distinguer un ensemble de propositions théoriques et de réalisations partagées, articulant des fins, des savoirs et des pratiques. Ces ensembles relativement durables dans le temps se modifient sans perdre leur identité. Chaque courant propose une définition de l'éducation physique et sportive et s'enrichit des travaux de personnes, souvent regroupées en associations (FFEP, FFGV, FSGT et son conseil pédagogique et scientifique, SFURP, Société des Professeurs d'EP – médecins, ARIS, ...). Celles-ci font connaître leurs propositions en organisant rencontres, colloques et stages et en éditant un bulletin ou une revue. Se reconnaître dans un courant, c'est en partager les idées, et aussi les valeurs, en accepter les pratiques, tout en se distinguant des partisans des autres courants, en une polémique qui n'est pas la moindre contribution à l'identité de chacun. En somme, les divergences de courants succèdent aux affrontements de méthodes caractéristiques de la fin du XIX<sup>e</sup> et des débuts du XX<sup>e</sup> siècle. On aurait ainsi la méthode naturelle d'Hébert, la méthode construite de Seurin et la méthode sportive de Baquet, qui, une fois débarrassées de leurs fondements dualistes trouveraient ou non un écho dans les courants caractéristiques du milieu du XX<sup>e</sup> siècle : psychomotricité (Lapierre, Aucouturier, Vayer), psychocinétique (Le Boulch), sport de l'enfant et de l'adolescent (Mérand, Marsenach) pédagogie des conduites motrices (Parlebas), didactique de l'EPS, des APS, ....

En deçà, on peut se demander si l'éducation générale et sportive de Vichy ne représente pas la confiscation d'un courant par une idéologie. Au-delà, c'est-à-dire plus près de nous, les candidats se montrent hésitants. Certains proposent de nouveaux courants et semblent considérer que les anciens se sont perdus. Pour d'autres, ils cheminent toujours, éventuellement transformés. Pour la majorité, à mesure que l'on entre dans le XXI<sup>ème</sup> siècle, les choses deviennent plus floues et indistinctes, dans une sorte d'indifférence qui masque l'acuité des enjeux actuels de la discipline. Certes, l'histoire du présent n'est pas aisée. Nous sommes embarqués et ne pouvons rester muets devant les questions actuelles. Et des acteurs, individuels, collectifs, institutionnels existent, dont les propositions méritent examen, le risque de se tromper par manque de recul ne justifiant pas qu'on les ignore. Il semble possible, au moins à titre d'hypothèse, de distinguer des courants revendiqués comme tels (Lyonnais, Nantais, Dijonnais) et des cheminements qui perdurent de manière discrète comme le courant médical, sportif, psychomoteur, de l'action motrice ou encore ceux qui revendiquent une libération de l'expressivité du corps, courants critiques ou alternatifs.

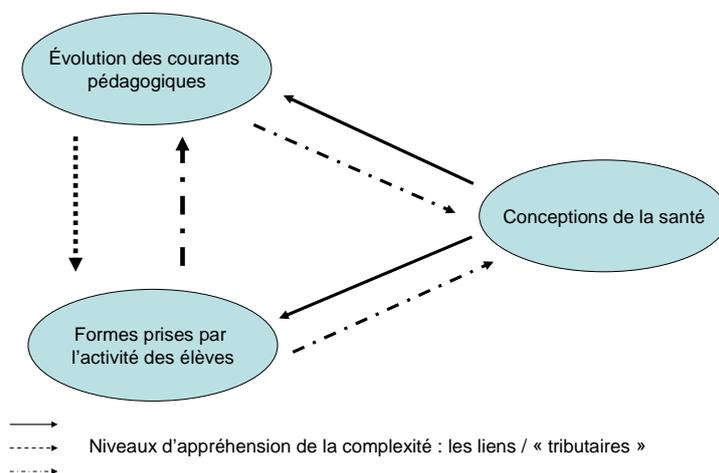
### ***Les conceptions de la santé***

Pour ce qui est des conceptions de la santé, les candidats dans leur ensemble disposaient d'une série chronologiquement ordonnée de définitions : l'absence de maladie, la définition de l'OMS, qui quoique datée de 1946 semble convenir en EPS pour les besoins d'aujourd'hui, puisqu'elle définit la santé comme « état de bien être physique, mental et social », et précise que celle-ci ne peut se limiter à l'absence de maladie. Entre les deux se trouve la définition de Canguilhem dont on oublie souvent de mettre en évidence qu'elle innove en révélant les liens entre formes de vulnérabilités et mobilité des normes de santé, selon les époques et avancées de la médecine. Dans cette perspective, la question des accidents et des erreurs physiologiques - on peut penser aux dégâts provoqués par la neo-suédoise sur les tendons et le rachis - qui n'a presque jamais été évoquée, pouvait être abordée, ainsi que les débats concernant la relation du sport et de la santé.

Il est un peu surprenant que de très rares copies aient, pour lier les conceptions de la santé, mis en évidence les modèles du corps proposés par les différents courants. Le modèle de l'édifice convient aux gymnastiques correctives et de maintien, comme le montre l'affirmation de Seurin selon laquelle « il y a plus de chances de santé dans un corps bien construit ». Redresser la colonne vertébrale, tirer les épaules en arrière, c'est dégager la cage thoracique, pour une respiration plus ample, pour une plus grande capacité vitale. Le modèle thermodynamique, celui du bon rendement d'une machine qui ne doit pas trop chauffer, ni travailler à froid, et qu'il faut débarrasser des déchets produits par la combustion se retrouve aussi bien chez Hébert, du moins au début, que chez les sportifs. Il est vrai qu'ils proposent une dépense énergétique importante, à la fois moyen et surtout témoignage de santé. Plus près de notre époque, à partir des années soixante, les modèles monistes traitent de la santé de la personne prise comme totalité, dans sa capacité à s'adapter, à progresser, en même temps que l'on passe d'une santé collective (celle de la race sous la dictature du Maréchal Pétain) à une santé individuelle et psychologique. Bref, plutôt que de se donner l'objectif trop ambitieux de proposer une histoire de la santé au XX<sup>e</sup> siècle pour y rattacher ensuite une part de celle de l'éducation physique, il semble plus économique et plus juste de partir des courants de celle-ci, pour retenir les définitions qui les ont constitués (au temps du pouvoir médical) et qu'ils ont contribué à faire évoluer (en s'affranchissant de la tutelle médicale). Ainsi, peut-on repérer une série de passages, du collectif vers l'individuel, du corporel vers l'unité psychosomatique, du devoir imposé vers le droit revendiqué ou vers une consommation souvent peu éclairée.

Reste pour achever ce tour des éléments constitutifs du sujet, à souligner que la relation postulée entre les différents éléments est celle d'une allégeance, d'un tribut payé, et que rien n'interdit, puisque la question est ouverte, de la remettre en question. Par ailleurs, la période à analyser comprend les années de 1940 à 1944, ainsi que la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, et il y a là, pour de nombreuses copies, peu de matière. Compte tenu de l'orientation de l'épreuve présentée plus haut cela représente évidemment une lacune importante.

## Les mises en relation



A partir de cette représentation schématique, le choix des relations à privilégier permet de justifier les constructions du questionnement majeur et du découpage chronologique par rapport à celui-ci.

## La lecture et le classement des copies

Le jury tient à attirer l'attention sur les principaux aspects qui permettent de discriminer les dissertations.

A l'évidence, la question du style rédactionnel se pose d'emblée. Le jury reste perplexe quant à la non-prise en compte éthique et professionnelle des contraintes minimales quant à la forme du propos. La non-maîtrise régulière, et ce dès le début de la dissertation, des règles orthographiques (accord des temps, genre des attributs, identification du pluriel et du singulier par ex.) n'est pas recevable lorsque que sa récurrence est observée. Les candidats se doivent de ne pas négliger cet aspect et s'y préparer. Ensuite, il convient de porter un soin particulier à l'usage des noms propres. De trop nombreuses approximations pénalisent le propos puisqu'elles révèlent une superficialité des références (scientifiques, culturelles, historiques par ex.) alimentant le discours. Pour clore ce point formel, le jury souligne le soin devant être apporté à la calligraphie. Sont fréquemment observées des inconstances dues, pour une part, à la maladresse du candidat et, pour une autre part à la mauvaise gestion du temps de l'épreuve (dans ce cas, la dégradation est progressivement observée jusqu'à la conclusion).

Les exigences formelles de la dissertation, qui sont dans l'ensemble des copies bien respectées, représentent le seuil en dessous duquel la copie devient irrecevable. Cependant il arrive que l'introduction enferme le lecteur dans une série de définitions juxtaposées, sans poser le problème et indiquer une dynamique de traitement. Les parties sont souvent équilibrées et se terminent, dans les bonnes copies, par des transitions qui les résument et annoncent la suite. En ce sens le propos s'inscrit dans une démarche historique où les ruptures n'excluent pas les héritages. La conclusion reprend l'essentiel et tire les conséquences. Le plus difficile est de faire émerger d'une analyse serrée du sujet un questionnement original, qui à la fois en retient tous les éléments et en même temps rencontre quelques questions essentielles suscitant des argumentations cohérentes. Celles-ci gagnent à être pertinentes non seulement pour l'éducation physique et sportive, mais aussi de manière plus générale pour une réflexion sur le rôle de l'école.

Comme cela est expliqué dans la présentation générale des deux écrits, le travail des membres du jury a été facilité par la construction de « bandeaux » dans lesquels se situent les copies, dont les caractéristiques ont été repérées sur un échantillon par les pré-correcteurs.

Du point de vue des mises en relation, les copies les plus faibles (Niveau 5) sont centrées sur l'évolution de la « santé » perçue comme le terme clé du sujet. Deux champs se superposent, l'EPS et la santé qui fluctuent au gré de la période sans réelle mise en relation : les conceptions de la santé dans le champ social évoluent parallèlement aux finalités de l'EPS scolaire. Le candidat à ce niveau ne tient compte ni des « courants pédagogiques », ni des « formes prises par l'activité des élèves en EPS ». Les références institutionnelles et culturelles minimales ne sont pas présentes.

Pour le niveau quatre, la copie est centrée sur la relation entre les courants pédagogiques et une conception univoque de la santé qui les détermine étroitement. Ce lien est analysé au travers des textes officiels et de ce qu'ils contiennent : finalités, mode de groupements, prescriptions pédagogiques, évaluations. A ce niveau de réflexion « les formes prises par l'activité de l'élève en éducation physique et sportive » ne sont pas prises en compte. Les connaissances sont déclarées, servent le propos parfois, sans être réellement mises en relation avec le sujet.

Au troisième niveau, nous constatons le début de la distinction et de la mise en relation entre l'évolution de courants pédagogiques et les formes prises par l'activité des élèves. Celles-ci sont présentées comme dépendantes des courants qui sont repérés et rapportés à leurs fondateurs. Ce bloc est mis en relation avec la santé, les conceptions de celles-ci étant encore peu diversifiées. En fonction des périodes, les termes sont définis et distingués. Une volonté de démonstration s'affirme, alors que la discussion reste encore timide.

	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	Niveau 2	Niveau 1
<b>COMPÉTENCES du candidat relatives au traitement du sujet</b>					
Prendre en compte de la totalité de la période	Commence en 1945 « Jusqu'à nos jours » : annoncé	« Jusqu'à nos jours » : présent	« Depuis 1940 jusqu'à nos jours » associé à différentes thématiques	« Depuis 1940 jusqu'à nos jours » Approfondi	« Depuis 1940 jusqu'à nos jours » interrogé : / hier / demain
Donner un sens, permettre au correcteur d'approcher la compréhension du discours	Pas de définition des termes essentiels du sujet	Définitions superficielles, partielles, non analysées	Définitions analysées et distinctes	Définitions questionnées	Définitions problématisées et contextualisées
Traiter la notion clé « tributaire » (à partir des relations mises en œuvre)	Absentes	Implicites	Effets partiels, fluctuants	Effets cohérents Mises en relation des 3 thématiques	Effets pertinents et déterminants
Répondre à la question posée	Absente	Présente sans démonstration	Présente argumentée sans discussion	Cohérente avec l'ensemble du développement	Mesurée, Perspectives proposées
<b>CONNAISSANCES historiques, philosophiques, sociologiques, institutionnelles... articulées aux items du programme du concours.</b>					
Champs explorés	Un seul ←————→		Les divers champs attendus		
Qualité (pertinence)	Inexistantes Trop d'erreurs	Posées sans mises en relation	Complètes précises	Approfondies comparées	Discutées novatrices
Exploitation	Les connaissances ne servent pas le propos	Servent parfois le propos	Adaptées au propos	Correctement articulées	Relations établies avec pertinence
Lisibilité, forme et style	De nombreuses maladresses ←————→		bonne lisibilité et style agréable		

Le deuxième niveau est caractérisé par la mise en lien dynamique des différents termes du sujet plutôt que par de simples définitions littérales. Ainsi sont-ils questionnés de telle sorte que des liens réciproques apparaissent, et cela dans chacune des périodes traitées. Ces influences permettent d'identifier le degré de dépendance de chacun des trois termes entre eux. Les connaissances mobilisées (historiques, institutionnelles, culturelles) viennent bien à propos renforcer une démonstration qui prolonge une problématisation réelle du sujet.

Le meilleur niveau (Niveau1) prend en compte la totalité de la période et s'interroge sur le futur. La qualité, le nombre et la précision des connaissances permet au candidat de nuancer son propos. Les liens évoluent à la fois dans leur orientation et l'appréciation de leur force : leur présence, leur réversibilité changent selon les périodes. La démarche n'exclue pas la critique, qu'il s'agisse d'erreurs « scientifiquement fondées » ou d'influences parfois négatives de certaines modes. La mise en perspective politique du contrôle des corps contribue à montrer que les enjeux des relations évoquées par le sujet conduisent, au-delà de l'éducation physique, à questionner la prise en compte du corps dans notre société.

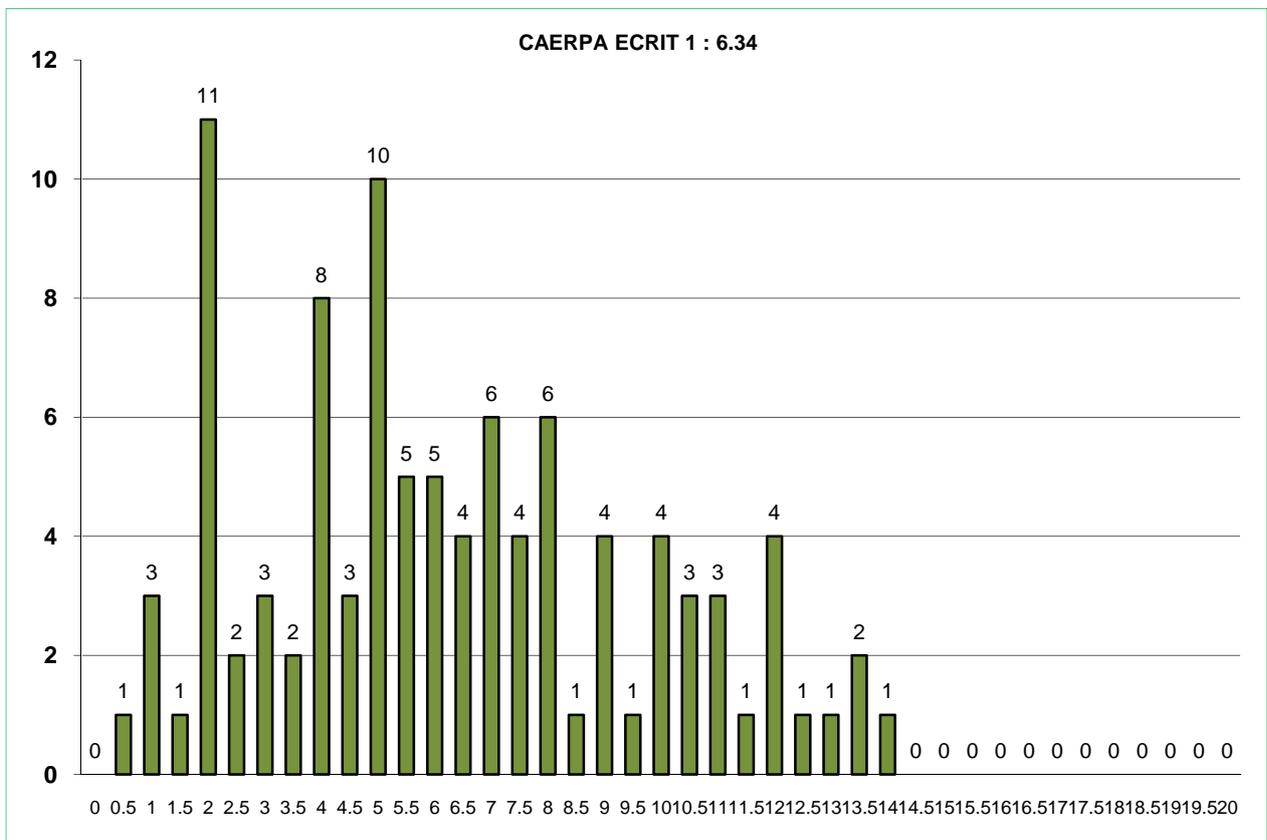
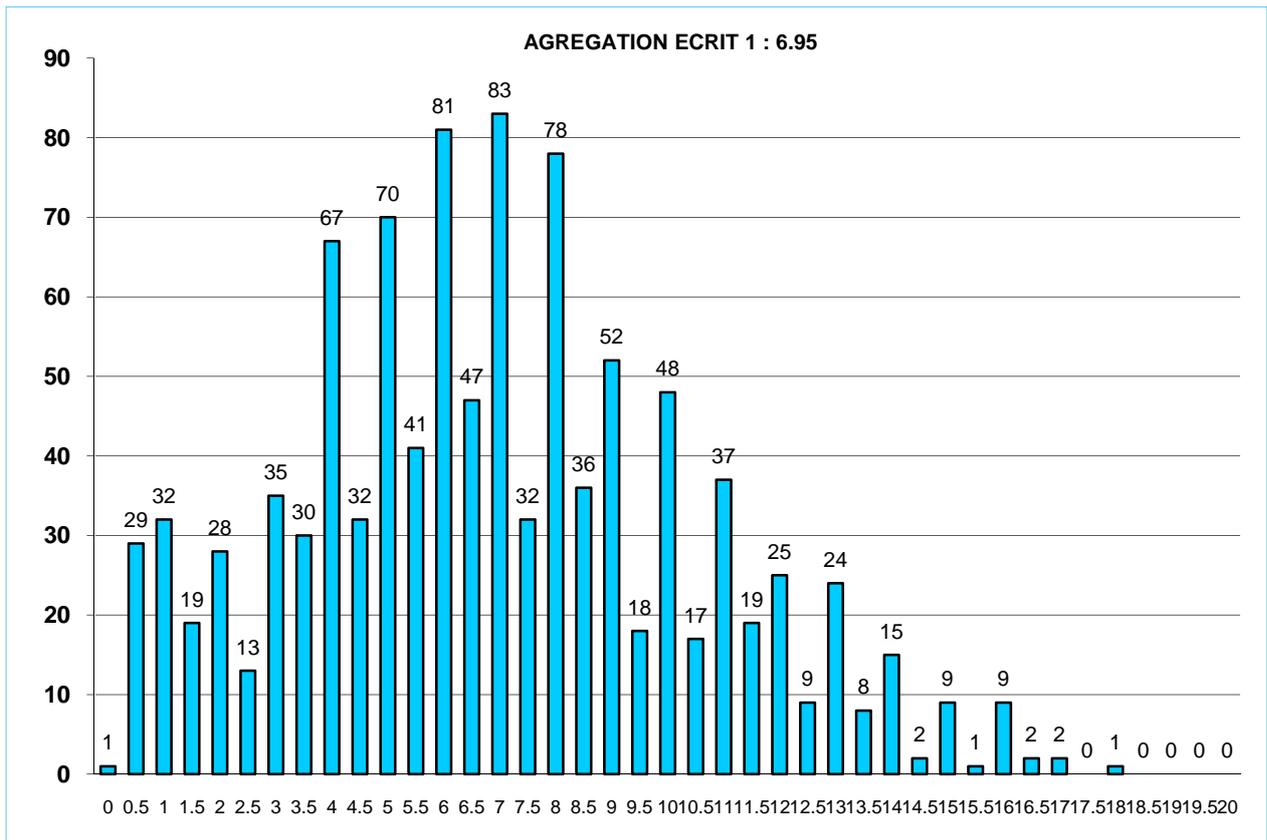
## **Conclusion et recommandations aux candidats**

Le jury du premier écrit a en commun avec celui du second les exigences de forme, la valorisation d'une réflexion aussi riche dans le traitement que dans l'introduction, et l'attention aux mises en relation complexes entre les termes centraux du sujet. Rien ne sert en effet de les évoquer initialement, puis de les oublier dans la démonstration, ce qui concourt à dissimuler les relations qu'ils entretiennent. Par ailleurs, on peut évoquer la nécessité de passer du récit à l'analyse et d'affirmations souvent juxtaposées aux développements articulés.

Le jury du premier écrit regrette une tendance à la stéréotypie, qui lui a permis de lire dans un certain nombre de copies les mêmes arguments empruntés à un nombre limité d'auteurs. Ceux-ci d'ailleurs ne sont que rarement cités pour ce qu'ils ont apporté d'original, ou le sont sans commentaire ni pondération. Cet usage commun s'accompagne souvent d'une chronologie non justifiée dont les périodes sont considérées comme exclusives. Ce qui laisse à penser que jamais le passé ne se prolonge dans le présent qui le suit.

Dans un contexte où la forme – expression, construction – a progressé, il reste pour certains candidats à dépasser les écueils que nous venons d'évoquer. Ce qui ne doit pas faire oublier que de remarquables copies ont été sanctionnées par des notes élevées.

## SESSION 2010 : ECRIT1



Pour des raisons de présentation, les notes sont ramenées au 1/2 points inférieur

## **DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

## Seconde épreuve écrite - Session 2010

**SUJET** : En collège et lycée, quelle place accordez-vous à la performance et à la compétition dans les différentes situations d'épreuves proposées en EPS, compte tenu de l'hétérogénéité de la classe et des élèves en situation de handicap ?

### Analyse du sujet

Il n'est pas surprenant pour ce haut niveau de qualification que le sujet de cette année ait une nouvelle fois nécessité pour les candidats de mettre en relation les différents paramètres constituant les axes prioritaires de traitement suggérés par le libellé du sujet. Ces derniers étaient nombreux et couvraient une part importante des thèmes du programme. Dès lors, la complexité ne résidait pas dans la compréhension ou l'interprétation des termes du sujet, mais plutôt dans la capacité à les analyser afin d'élaborer un système de traitement permettant de mettre en évidence leurs interactions et leurs « évolutions » réciproques.

C'est au travers de l'utilisation de « l'analyse terme à terme » que nous allons tenter d'évoquer les principaux attendus du jury et les éléments incontournables susceptibles d'aboutir à un traitement exhaustif et cohérent du sujet.

**En collège et lycée** : Cette précision initiale du sujet n'avait pas comme but premier d'inciter le candidat à parsemer son devoir d'exemples et d'illustrations sur l'ensemble du cursus scolaire. Il convenait plutôt de démontrer qu'à ces différents niveaux de la scolarité, les objectifs éducatifs, la nature même des élèves, leur niveau de ressources et leurs évolutions morphologiques, motrices, psychologiques ou sociales influencent de façon déterminante le traitement et l'utilisation que l'enseignant fait de la performance et de la compétition. Cette utilisation, forcément évolutive, pouvait alors être explicitée en relation avec le thème central et fédérateur du sujet: *Les situations d'épreuves*.

**Quelle place accordez-vous?** Sans se limiter à une justification institutionnelle pourtant nécessaire, cette formulation incitait le candidat à faire des choix en les reliant à des justifications scientifiques, didactiques et pédagogiques. Ses prises de positions devaient être évolutives car l'étonnant singulier de la place « *quelle place accordez-vous* » incitait à renouveler en permanence cette place générique accordée aux deux items centraux du sujet. Comment autrement évoquer la prise en compte de l'évolution de la classe et de l'élève au cours de l'année scolaire et sur l'ensemble du cursus scolaire ? Certes les options choisies devaient rester compatibles avec le cadre institutionnel autorisé mais la seule référence aux textes ne pouvait pas être considérée comme une stratégie recevable puisqu'elle limitait alors la réflexion aux épreuves d'examens.

**A la performance et à la compétition.** Eléments incontournables de la réponse au sujet posé, ces deux items qui constituaient une ligne entière du programme de l'épreuve, ne pouvaient cependant pas concentrer et limiter l'intégralité de la réflexion des candidats. Celle-ci ne trouvait de sens que dans la mise en relation avec le thème fédérateur de « l'épreuve ». Il était tout d'abord essentiel de bien distinguer les deux termes qui ont trop souvent été, si ce n'est confondus, du moins assimilés dans de trop nombreuses copies. Pourtant les références et définitions en la matière ne manquent pas également.

La notion de *performance* ne pouvait pas se limiter au domaine moteur et devait être abordée sous ses aspects cognitifs, comportementaux ou sociaux. Le concept de performance selon les auteurs, pouvait se définir comme « le résultat produit de l'activité perçue, mesurée et évaluée par le pratiquant ou l'observateur extérieur » mais aussi révélatrice de l'efficacité du sujet par rapport aux meilleures réalisations communes à une tranche d'âge donnée ». En ouvrant même encore d'avantage la notion comme nous y incite la littérature anglo-saxonne, on pouvait l'aborder sous le double angle du produit de l'apprentissage à un moment identifié et du processus ayant permis d'y aboutir. Cette richesse de définitions et les options privilégiées par le candidat, ne devenaient intéressantes que dans la mesure où elles permettaient d'explorer les fonctions potentielles de la performance appréhendées comme régulatrices du type d'épreuve que l'on désirait faire vivre aux élèves pour favoriser la qualité de leurs apprentissages. Ces fonctions pouvaient être largement inventoriées :

- Confrontation au système de contraintes ressources ;
- Anticipation sur la planification des actions et des apprentissages à réaliser ;
- Evaluation comme support d'une analyse diagnostique
- Certification mais aussi référence de mesure des progrès effectués;
- Outil et signe d'appropriation culturelle ;
- Valorisation des facteurs de réussite et des connaissances à maîtriser pour réussir ;
- ...

La même démarche pouvait être alors reconduite pour le thème de la *compétition*, à la fois pour positionner ce concept par rapport à celui de la performance, mais aussi pour en démontrer la complémentarité. Plus encore que pour la performance, les définitions de la compétition nécessitaient un « balayage » ouvert sur la pluralité des points de vue qui s'expriment sur ce thème. Pris au sens premier, le concept de compétition pouvait être défini comme « la recherche simultanée par deux ou plusieurs personnes d'un même avantage, d'un même résultat » ce qui induit un appui marqué sur les ressorts de la lutte, de la concurrence et de la rivalité. Il était possible de concevoir le terme dans une optique moins « sportive » ou moins concurrentielle. La compétition motrice pouvait alors se définir comme « une situation objective d'affrontement moteur au cours de laquelle un ou plusieurs individus accomplissent une tâche motrice soumise impérativement à des règles qui en définissent les contraintes, le fonctionnement et tout particulièrement les critères de réussite ou d'échec ». Le recours aux situations compétitives permet alors à l'enseignant de mieux moduler leur usage pédagogique. Au-delà des définitions et de la place accordée à ce type de pratique, il était important de définir les différents statuts et intérêts de la compétition:

- Susciter l'investissement par les connaissances personnelles qu'elle permet de prélever et les émotions qu'elle provoque,
- Permettre le progrès en favorisant le dépassement, le perfectionnement ;
- Être un vecteur d'appropriation culturelle ;
- Contribuer aux multiples fonctions de l'évaluation ;
- ...

Pour autant, il importait de ne pas tomber dans un discours angélique et naïf car utilisé à mauvais escient ou de façon inadaptée aux caractéristiques des élèves, le recours à la compétition peut limiter le degré d'engagement qu'elle instaure

- Les hiérarchies qu'elle peut créer et les humiliations qui peuvent en découler ;
- L'inhibition ou l'agressivité qu'elle peut exacerber ou nourrir par les rapports de domination qu'elle peut installer ;
- La contribution à mettre en œuvre des systèmes de sélections inadaptées et mal venues;
- ...

Dans tous les cas, on pouvait évoquer aussi le double statut de la compétition : un outil mais aussi un objet d'enseignement débouchant sur les compétences culturelles évoquées dans les programmes. Il pouvait être possible d'évoquer le décalage qui existe entre les textes officiels qui citent la compétition et les représentations enseignantes qui parfois la minimisent ou la réfutent.

***Dans les différentes situations d'épreuves :*** Le positionnement central de ce thème dans le libellé du sujet renforçait l'importance et soulignait le caractère fédérateur de la réflexion. Le pluriel même qui accompagnait le terme : « *les situations d'épreuves* » indiquait clairement que l'argumentation devait être largement ouverte à différentes catégories d'épreuves, sans qu'il soit possible de les restreindre aux seules procédures certificatives et institutionnelles que constituent les examens de fin de cycle scolaire. Pour autant, on ne pouvait pas postuler que toutes les situations pédagogiques constituaient une épreuve et qu'elles pouvaient induire parallèlement des apprentissages. A minima, et en s'appuyant sur de nombreux auteurs ayant développé cette argumentation, on était en droit d'attendre que les candidats inventorier les principales fonctions attribuées à la notion d'épreuve. On pouvait ainsi distinguer par exemple, une fonction de « prise de conscience », une fonction de confirmation d'acquisition (la fameuse épreuve preuve, évoquée par de nombreux candidats) et une fonction de confrontation à des émotions, du ressenti, en un mot une épreuve conçue pour « faire et ou s'éprouver ».

Le fait que le terme ait été associé à celui de « situations » pouvait inciter les candidats à démontrer que l'enseignant derrière ses mises en œuvre, peut viser intentionnellement certains de ces « types d'épreuves ». Les illustrations pouvaient alors se réaliser au niveau d'organisations pédagogiques particulières, du choix de certaines APS ou pour des mises en œuvre évaluatives adaptées. Une définition initiale, même exhaustive, mais cantonnée uniquement dans l'introduction, ne pouvait suffire pour répondre à cette attente forte du sujet. Il était donc nécessaire d'ancrer en permanence sa réflexion et ses propositions sur ce thème ne serait-ce que pour démontrer que la place accordée par l'enseignant à la performance et à la compétition était un moyen privilégié pour parvenir à finaliser les types b d'épreuves auxquelles il avait choisi de confronter ses élèves.

***Proposées en EPS.*** Le secteur d'illustration et la réflexion sur le sujet centrés dans le domaine de l'éducation physique et sportive peut paraître comme un allant de soi, mais si l'expression apparaissait dans le sujet, cela ne pouvait être totalement neutre. L'intention sous jacente était d'inciter le candidat à enrichir sa réflexion sur le côté particulier des « épreuves » que l'éducation physique et sportive est à même de proposer aux élèves. Cela pouvait conduire le candidat à évoquer en quoi l'EPS se distingue vraiment des autres disciplines d'enseignement qui sont tout autant susceptibles d'offrir ce type d'expériences, voire d'utiliser la compétition et la production de performance. Cela pouvait être une porte ouverte à l'analyse de la singularité de la discipline en ce secteur, une forme de promotion permettant d'appuyer la nécessité sociale de l'éducation physique au sein du système scolaire.

***Compte tenu de l'hétérogénéité de la classe.*** Encore une précision rédactionnelle propre à rappeler si besoin était, que la réflexion et l'argumentation sur ce sujet devaient être orientées au regard de préoccupations bien identifiées. En aucun cas, le discours ne pouvait se résumer à une démonstration « suspendue en l'air », à un discours théorique sur la place que l'on pouvait accorder à la performance ou à la compétition dans le cadre de l'enseignement de l'EPS en milieu scolaire. Il s'agissait de montrer les ressources potentielles que ces deux leviers étaient capables d'apporter à la résolution du problème de l'hétérogénéité de la classe. Certes, le terme même d'hétérogénéité renvoyait à une multitude de paramètres. Leur

présentation exhaustive s'avérant impossible, il était attendu que le candidat se centre sur les facteurs de l'hétérogénéité les plus en relation avec la performance et la compétition. Dans cette logique, la nature des différentes sources de motivation (au travers des besoins d'affiliation, de compréhension, d'amusement, d'accomplissement), les différentes formes de rapport à la règle (anomie, autonomie négative, hétéronomie autonomie, ...), les différences engendrées par l'appartenance au genre masculin ou féminin (morphologique, physiologique, culturelle, représentation, ...) représentaient des pistes porteuses d'illustrations. Mais c'est surtout dans la gestion de l'hétérogénéité au sein du groupe classe, que le jury était impatient de juger la pertinence des propositions propres à moduler l'utilisation des outils constitués par la performance et la compétition pour les mettre au service de l'efficacité pédagogique.

***et des élèves en situation de handicap.*** Cette ultime exigence du sujet, devait être comprise elle aussi dans cette logique. Il ne s'agissait pas d'aborder ce thème en recherchant l'exhaustivité du traitement. Si un apport de connaissances dans ce domaine ne pouvait pas nuire à la valorisation de la production, il s'agissait de le traiter dans une logique extrême d'hétérogénéité, relevant de procédures et d'un traitement particulier dans le domaine spécifique de l'interaction entre performance compétition et épreuves. La définition même de la notion de handicap : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou de plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly handicap ou d'un trouble de santé invalidant » était capable d'orienter les propositions attendues. Quelques exemples très recevables ont relevés dans quelques excellentes copies où la performance et la compétition n'était pas exclue puisqu'elle représente des vecteurs de participation à la vie en société à laquelle on désire inclure l'élève en situation de handicap.

## **Les repères de l'évaluation**

Le bandeau de classement et les curseurs proposés cette année aux correcteurs, est resté dans l'esprit de celui de l'année précédente. **Ils sont présentés ci-dessous et ne font qu'illustrer leur logique par rapport au sujet de la session 2010**

## **Les principaux constats des correcteurs**

Même si nous allons dans la suite de ce paragraphe pointer majoritairement les lacunes encore présentes dans les copies des candidats lors de cette session 2010, nous voudrions confirmer l'impression générale déjà amorcée les années précédentes. Le niveau général des prestations semble continuer à progresser surtout en ce qui concerne l'organisation méthodologique des devoirs et la qualité des problématiques, plus ouvertes dans leur majorité et d'avantage ciblées sur le sujet posé. Cela se traduit par une diminution sensible des devoirs hors sujet, inachevés ou présentant des carences graves dans le positionnement et la définition des termes clefs du sujet. Sur ce simple constat, on pourrait d'ores et déjà affirmer que les formations proposées semblent devenir de plus en plus performantes et intègrent d'année en année les recommandations évoquées dans les rapports. Pour autant un certain nombre de lacunes persistent encore et doivent absolument être gommées par les futurs candidats pour accroître leur chance de réussite.

Nous évoquerons tout d'abord les points qui nous paraissent les plus simples à surmonter. Il concerne les éléments de pure forme que sont l'orthographe, la syntaxe, et surtout le graphisme. Il nous semble véritablement étonnant qu'un effort ne soit pas entrepris par ceux

qui se connaissent des lacunes dans ce domaine, car il constitue une sorte de préalable sans lequel il est très difficile de drainer un regard vraiment positif de la part des correcteurs. Gardons ainsi à l'esprit cette réflexion de Victor Hugo qui affirmait que : « la forme, c'est le fond qui remonte à la surface ! »

Plus inquiétantes, des faiblesses récurrentes perdurent malgré les conseils permanents prodigués d'année en année. Certes, la qualité des introductions est en amélioration avec un effort de définitions initiales plus ouvert et plus fouillé, les problématiques cherchent à explorer davantage tout le champ des questionnements suggérés, et des thèses plus ambitieuses prouvent que la complexité sous jacente du sujet a été mieux appréhendée. Cependant, il ne faudrait pas que cet important point positif ne finisse par générer des effets pervers qui rendraient caduques cet effort de réflexion préalable. En effet, de très nombreux candidats semblent penser, qu'une fois évoquée en introduction, la diversité des pistes soulevées ne doit plus être convoquée durant le reste du développement. C'est particulièrement caricatural dans les copies qui annoncent, pour couvrir le champ de la réflexion, un plan de traitement ambitieux et cohérent, mais dont on attend par la suite, et en vain, l'exploitation complète, et dont certaines parties sont partiellement ou totalement supprimées. C'est une fois de plus dans le domaine de la mise en relation entre les termes centraux du sujet que cette tendance s'est révélée la plus criante. De très nombreuses copies, dont la réflexion s'était avérée initialement très riche, soulignant de façon affirmée que les différentes modalités d'utilisation de la performance et de la compétition permettaient de jouer sur la nature des « épreuves », ont semblé par la suite complètement oublier ce lien central, pour se lancer dans un développement sectorisé où seules les différentes modalités de mises en œuvre de la performance et de la compétition étaient évoquées et compilées. C'est dans la même logique que de nombreuses copies ont finalement souffert d'avoir défini et évoqué la distinction qu'il convenait d'établir entre performance et compétition, pour par la suite les confondre et les assimiler presque totalement dans le reste du développement. Cette faiblesse dans la capacité à pointer les synergies, les mises en relation entre les thèmes du sujet, s'est aussi révélée dans le caractère décalé de certaines illustrations. Au lieu d'être un facteur d'explication et de démonstration à l'appui de l'argumentation théorique présentée, elles ne semblaient en définitive n'être placées au fil du devoir que pour répondre à une exigence formelle en n'apportant rien au caractère démonstrateur de l'argumentation. Si les illustrations concrètes dans un devoir comme l'écrit 2 restent un passage obligatoire, c'est bien pour valoriser la qualité professionnelle du candidat et sa faculté à savoir mettre en œuvre, sur le terrain ses choix pédagogiques et didactiques.

A ce propos, nous voudrions également évoquer une tendance au formatage des réponses et du traitement. Loin de nous l'idée de critiquer les formations prodiguées dans les différentes académies, mais le jury commence à s'étonner du caractère presque monolithique d'illustrations empruntées à un nombre très limité d'auteurs et de revues professionnelles et scientifiques de référence. La richesse des productions en ce domaine est suffisamment large pour qu'une certaine diversité puisse encore être exigée de la part des candidats auxquels nous rappelons au passage que les choix personnels quand ils sont judicieux sont parfaitement recevables dans ce type d'écrit.

Il nous faut enfin évoquer deux points de faiblesse récurrents.

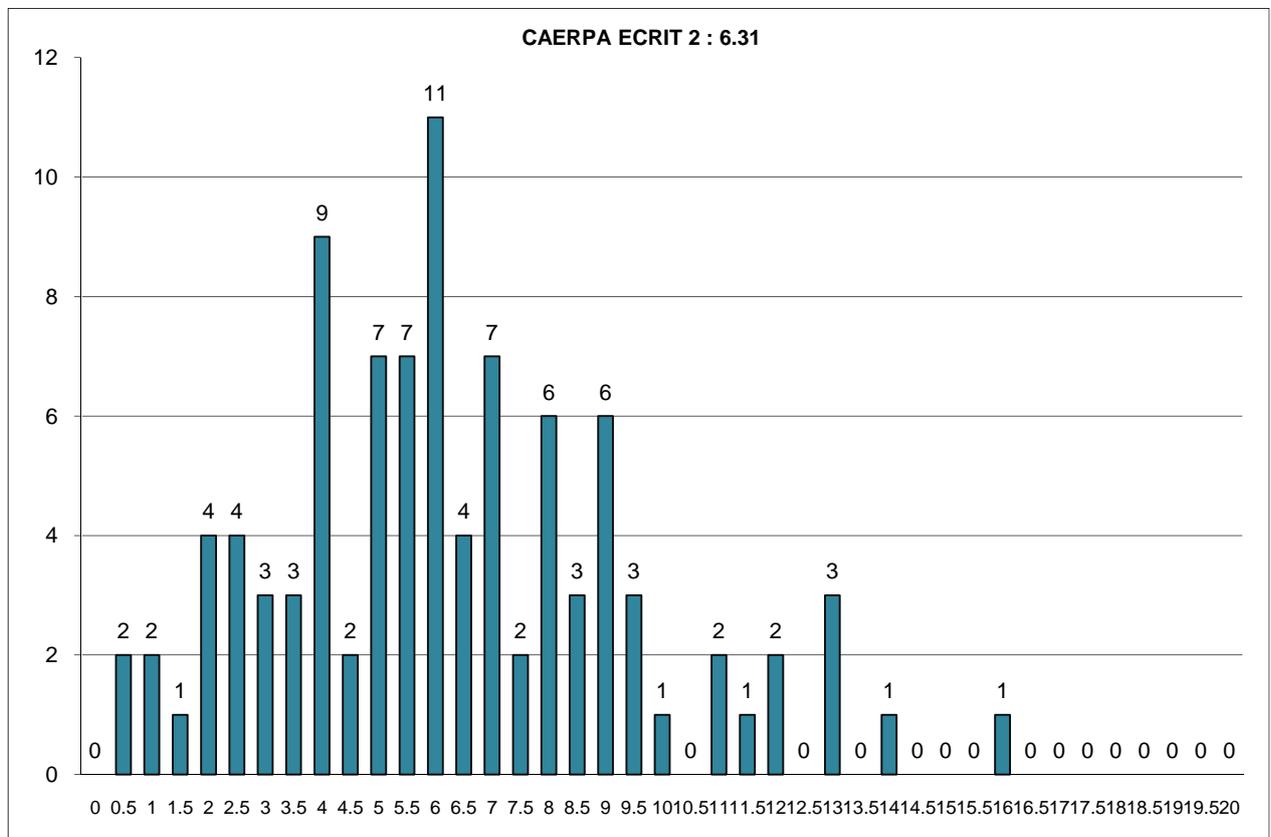
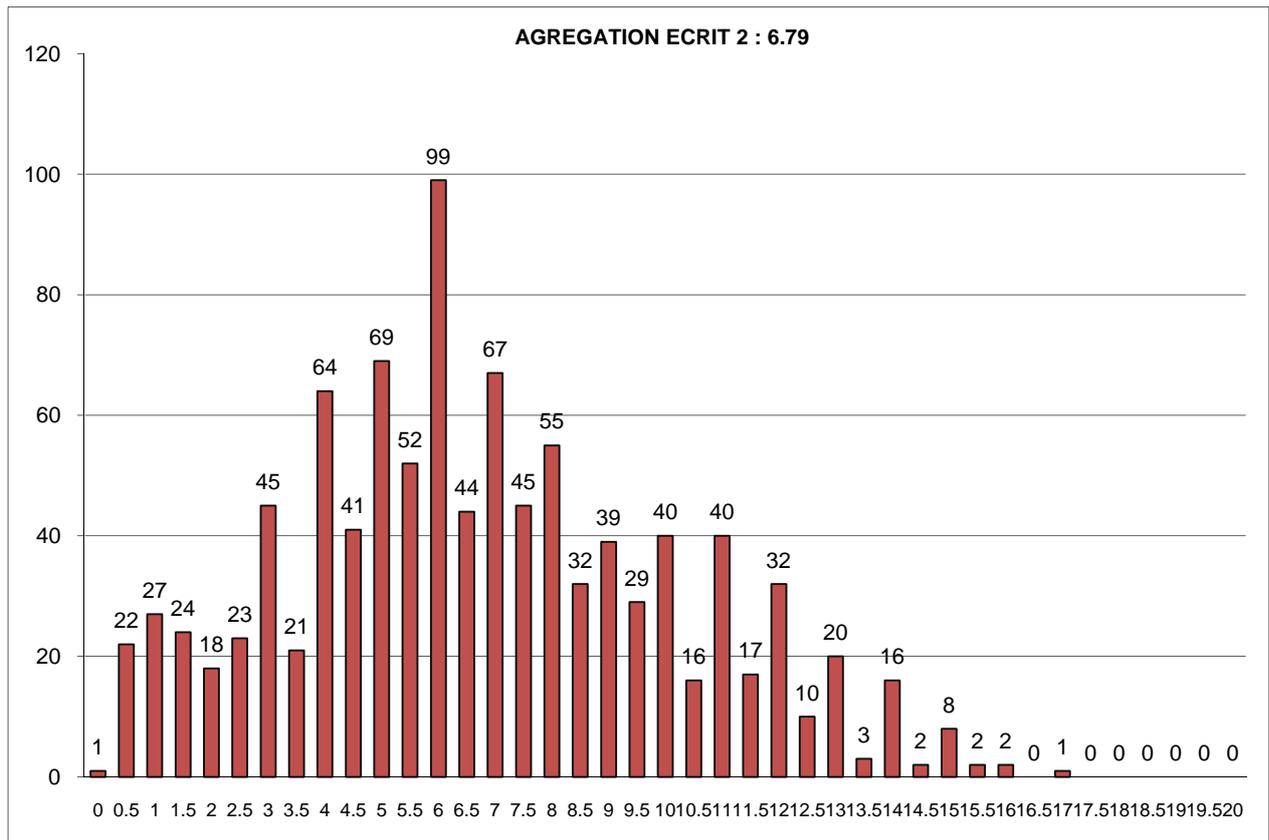
Le premier concerne la qualité des références et des connaissances scientifiques proposées pour servir de support à l'argumentation. Rares ont été les candidats capables de mobiliser, exploiter et pondérer des connaissances scientifiques didactiques et pédagogiques actualisées et de première main dans l'ensemble des secteurs couverts par le sujet donné. Certes, son ampleur rendait l'exercice délicat, mais on était tout de même en droit d'attendre d'un candidat à l'agrégation, qu'il fasse la preuve que ses prises de positions s'appuient pour l'essentiel sur des références valides et de première main. Cette exigence s'affirme d'année en

année et s'avère dorénavant un élément incontournable de réussite pour un concours de ce niveau. Le bon sens pédagogique et la professionnalité empirique ne peuvent plus suffire pour attester de la capacité à « agréger » les différents champs de connaissances en relation avec notre secteur d'intervention. Il nous semble important de réitérer cette recommandation, car beaucoup de candidats chez lesquels on décelait de réelles qualités réflexives ont semblé ne pas avoir intégré ce réflexe argumentaire.

Le second consiste à rappeler, comme l'année précédente que la conclusion attendue de la part des candidats ne peut se résumer à un simple récapitulatif de l'organisation du devoir, mais doit déboucher sur des éléments prospectifs et personnels dans lesquels l'engagement particulier du candidat peut s'exprimer. Pour ce faire, il apparaît qu'une gestion du temps équilibrée soit nécessaire pour que le devoir ne reste pas inachevé.

AGREGATION INTERNE EPS session 2010			BANDEAU DE CLASSEMENT DE LA DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE.	
Positionnement de la copie			Modulation de la note	
Niveaux de traitement du sujet permettant de situer la copie dans les bandeaux.	Critères permettant de rester dans le bandeau sélectionné	Notes	Niveau des connaissances scientifiques et références et des mises en relation mobilisées	Diversité des connaissances professionnelles sollicitées
<b>Niveau 1</b>	Idem N2 Par contre, la gestion de l'hétérogénéité ne se limite plus à une centration sur l'élève pour prendre en compte le groupe classe dans sa dynamique.	<b>xx</b>	Modèles théoriques de l'activité humaine et motrice <ul style="list-style-type: none"> <li>- motivation</li> <li>- ressources</li> <li>- émotions</li> <li>- apprentissage</li> <li>- ...</li> </ul>	<b>Référence et prise en compte des textes</b>  Choix et Traitement des APSA <ul style="list-style-type: none"> <li>o Forme de pratique</li> <li>o Activité du pratiquant</li> <li>o ...</li> </ul>
<b>Niveau 2</b>	Dans les différentes situations d'épreuves proposées en EPS, quelles places <b>évolutives</b> accordez-vous à la performance et à la compétition, compte tenu de l'hétérogénéité de la classe et des élèves en situation de handicap, <b>en collège et en lycée ?</b>	<b>xx</b>	Transposition didactique relative aux thématiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétition</li> <li>- Performance</li> <li>- Handicap</li> <li>- ...</li> </ul>	Connaissances des publics <ul style="list-style-type: none"> <li>o Caractéristiques et périodes favorables/ âge</li> <li>o Mixité</li> <li>o Handicap</li> </ul>
<b>Niveau 3</b>	Dans les différentes situations d'épreuves proposées en EPS, quelles places <b>évolutives</b> accordez-vous (mettre en accord, rendre compatible, faire concorder, doser, ajuster, régler) à la performance et à la compétition, compte tenu de l'hétérogénéité des élèves y compris les élèves en situation de handicap, <b>en collège et lycée ?</b>	<b>xx</b>	Récits d'expérience en EPS <ul style="list-style-type: none"> <li>- établissement particulier</li> <li>- classe particulière</li> <li>- profil d'élève</li> <li>- secteur d'intervention</li> </ul>	Les procédures d'évaluation  Programmations au collège et lycées  Gestion du groupe-classe
<b>Niveau 4</b>	Dans les différentes situations d'épreuves proposées en EPS, quelle place <b>attribuez</b> -vous (avantages/inconvénients) à la performance et à la compétition, compte tenu de l'hétérogénéité des élèves y compris les élèves en situation de handicap ?	<b>xx</b>		Conditions et lieux de pratique (EPS, AS, SSS, Options)
<b>Niveau 5</b>	Dans les différentes épreuves proposées en EPS, quelle place <b>réservez</b> -vous (utilité) à la <b>performance</b> et à la <b>compétition</b> , compte tenu de l'hétérogénéité des élèves y compris les élèves en situation de handicap ?	<b>xx</b>		
<b>Niveau 24</b>	Des généralités autour des différents thèmes évoqués par le sujet sans mise en relation explicite ou avec une centration excessive et non justifiée sur l'un d'eux	<b>xx</b>		
<b>Niveau 25</b>	En EPS, quelle place <b>réservez</b> -vous (utilité) à la <b>performance</b> et à la <b>compétition</b> ?			

## SESSION 2010 : ECRIT 2



Pour des raisons de présentation, les notes sont ramenées au 1/2 points inférieur.

# **EPREUVES D'ADMISSION**

## **PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION**

Le présent rapport s'inscrit dans la continuité de ceux établis à l'issue des sessions 2008 et 2009, tant sur le fond que sur la forme. Il s'attache à préciser les orientations qui ont été celles de la session 2010 en tentant de caractériser ce qui a été plus particulièrement valorisé dans l'évaluation des prestations des candidats au regard des attentes du jury.

### **1) Cadre général et esprit de l'épreuve**

La première épreuve d'admission, dotée d'un coefficient 4, dure 1H30.

Le jury apprécie la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances au service de la conception et de la mise en œuvre simulée d'une leçon d'Education Physique et Sportive. Il évalue particulièrement sa capacité à élaborer un diagnostic dans un contexte singulier, à construire, conduire, évaluer son enseignement, et à l'inscrire dans le trajet de formation des élèves. Il est attendu du candidat une réflexion personnelle, impliquée et distanciée, éclairée par des connaissances actualisées, issues de champs divers, en relation avec les enjeux de la discipline. L'épreuve nécessite donc un haut degré d'expertise combinant expériences et connaissances professionnelles, scientifiques, culturelles et institutionnelles. Le candidat montre ainsi qu'il constitue une ressource potentielle pour les missions de formation et d'innovation, les fonctions de référent pédagogique et de conseil, qui peuvent être dévolues à un professeur agrégé d'EPS.

L'épreuve s'organise en deux temps : la présentation d'un exposé par le candidat suivi d'un entretien mené par un jury de trois personnes. Ces deux temps visent à apprécier les différentes dimensions de ces compétences chez le candidat.

#### **L'exposé**

Pour traiter le sujet proposé par le jury, le candidat dispose d'un temps d'exposé de 45 minutes maximum. Il doit présenter une leçon s'adressant à une classe du second degré (collège, lycée général, technologique ou professionnel) dans une APSA (activité physique et sportive ou artistique) support de l'enseignement de l'EPS. Les activités inscrites au programme 2010 sont les suivantes : gymnastique sportive, athlétisme, boxe Française, course d'orientation, danse contemporaine, rugby, musculation, basket-ball, natation, tennis de table.

Le jury attend du candidat que l'exposé soit une véritable réponse à la question qui lui a été posée. La leçon doit être présentée, justifiée et argumentée au regard d'un contexte singulier d'enseignement et d'un public particulier. Les éléments de ce contexte sont proposés dans un dossier qui rassemble les principaux projets (de classe, de cycle, EPS, d'AS, d'établissement), les caractéristiques de l'environnement de l'établissement (local, sportif, culturel, social et économique) ainsi que les contenus et les bilans des leçons précédentes celle que le candidat est invité à présenter. Ce dossier constitue le point d'appui du candidat dans sa phase de préparation. L'exposé, accompagné de médias (5 posters et 1 tableau), sert de point d'ancrage et d'ouverture à l'entretien. Il permet d'apprécier ses capacités à répondre de façon claire et cohérente à la question posée.

#### **L'entretien**

D'une durée incompressible de 45 minutes il prend appui sur l'exposé. Au regard des éléments contenus dans le dossier, le candidat est interrogé sur l'authenticité de ses mises en œuvre, la validité de ses démarches pédagogique et didactique, la cohérence et la pertinence de ses choix. Il est invité à préciser les effets attendus et à expliciter les stratégies d'enseignement et d'apprentissage en jeu au cours de la leçon. Le jury s'appuie sur les propositions du candidat pour sonder ses capacités d'analyse réflexive ; le niveau de distanciation s'appuie sur une compréhension des enjeux de la discipline, composante du système éducatif.

### **2) Protocole de l'épreuve**

Les modalités de passation de l'épreuve sont rappelées lors de l'accueil des candidats.

- Les candidats sont convoqués 10 mn avant le début de préparation de l'épreuve pour prendre connaissance du dossier support de la leçon et du sujet.
- L'ordre d'attribution des dossiers est établi par tirage au sort par les premiers candidats de chaque journée.
- La fiche consignant le sujet précise le type d'établissement, la classe ou le groupe d'élèves

concernés, l'APSA support, la place de la leçon dans le cycle ainsi que la durée effective de la leçon. Des précisions complémentaires peuvent y être mentionnées (conditions matérielles et humaines, durée, numéros des pages qui ont été retirées du dossier...).

- La lisibilité du sujet est vérifiée conjointement par le candidat et le secrétariat du concours avant l'entrée dans la salle de préparation.
- En salle de préparation, le candidat dispose d'une table de travail, de cinq posters et de feuilles de brouillon. Il dispose également des textes de programmes d'EPS du collège, du lycée général et technologique et du lycée professionnel.
- A l'issue des cinq heures de préparation, le candidat est conduit dans une salle d'interrogation. Il dispose de quelques minutes pour installer ses posters et organiser sa présentation.

### **3) Cadre d'analyse de la prestation du candidat**

#### **Les champs d'analyse de la prestation**

La prestation des candidats est analysée dans sa globalité (exposé et entretien) selon quatre axes de questionnement :

- les déterminants de la leçon
- les acquisitions et les transformations des élèves
- les stratégies d'intervention de l'enseignant et l'activité des élèves au cours de la leçon
- l'analyse réflexive sur les enjeux de la discipline et du système éducatif.

#### ***Les déterminants de la leçon***

Les capacités de synthèse et d'adaptation du candidat doivent lui permettre de concevoir et de réaliser, à partir d'une analyse critique de tout ou partie des éléments du dossier, une leçon authentique et problématisée. Pourquoi cette leçon plutôt qu'une autre ?

Il est attendu du candidat qu'il :

- **Utilise** un cadre d'analyse du dossier lui permettant de faire des choix cohérents et pertinents. Ceux-ci doivent être argumentés en articulant son expertise professionnelle à des connaissances scientifiques, culturelles et institutionnelles.

Ces choix prennent en compte tous les éléments d'un contexte d'enseignement particulier :

- les différents projets : d'établissement, d'Education Physique Sportive, d'AS, de la classe, du cycle (objectif et évaluation).
- la place de la leçon dans le cycle et celle du cycle dans l'année
- les caractéristiques des élèves
- le diagnostic posé par l'enseignant
- l'organisation du curriculum de l'élève

- **Justifie** les continuités et/ou les ruptures

- **Détermine et met en évidence** l'ensemble des éléments structurant la leçon : l'objectif, le traitement didactique de l'APSA, les démarches et stratégies.

#### ***Les acquisitions et les transformations des élèves***

Il est attendu du candidat qu'il propose des contenus adaptés à tous les élèves dans l'APSA support de la leçon d'EPS, à différents niveaux du cursus scolaire et déclinés en termes de connaissances, de capacités et d'attitudes. Au-delà de la mise en activité des élèves, ces contenus doivent cibler les transformations attendues en relation avec les compétences visées des programmes. Le candidat doit s'appuyer sur des connaissances maîtrisées de l'APSA (logique, enjeux, techniques, principes, sécurité) et de l'activité des élèves dans l'APSA (conduites et comportements, ressources sollicitées). Il doit se questionner et se positionner sur l'articulation des compétences et connaissances, sur les procédures de transformation (progressivité, volume, logique d'enchaînement des situations), sur les charges de travail (physiologique, affective, cognitive) et sur les contenus relatifs à la sécurité.

#### ***Les stratégies d'intervention de l'enseignant et l'activité des élèves***

Il est attendu du candidat qu'il présente, explicite et mette en œuvre ses stratégies d'intervention au cours de la leçon en relation avec l'activité des élèves. Il doit mettre en place des conditions favorables aux apprentissages et à la progression des élèves par une mise en relation des modes de transmission, de régulation et d'appropriation. Dans la conduite de la leçon, la prestation doit faire apparaître l'organisation, la différenciation, la régulation, les modes de guidage, l'évaluation et l'articulation du projet d'enseignement au projet d'apprentissage (motiver, créer du sens). En résumé le candidat doit montrer au jury qu'il sait ce qu'il enseigne, pourquoi et comment ; qu'il sait ce que ses élèves apprennent, pourquoi et comment.

### ***L'analyse réflexive sur les enjeux de la discipline et du système éducatif***

Il est attendu du candidat qu'il situe sa professionnalité et son engagement au sein du système éducatif. Il doit être capable d'en apprécier les enjeux, ce qui impose une attitude réflexive et une distanciation qui l'amènent à se positionner en se référant à des connaissances institutionnelles et scientifiques. Le jury ne saurait que trop rappeler que ce n'est pas parce que les programmes sont à la disposition des candidats pour la préparation de leur leçon, qu'ils ne doivent pas pour autant se les approprier préalablement.

### **Les outils d'évaluation**

La prestation du candidat est appréciée de manière globale (exposé et entretien) en référence à quatre bandeaux d'évaluation ; l'affinement du positionnement est réalisé à partir de deux curseurs.

### ***Les bandeaux d'évaluation***

<b>Irrecevabilité : hors-sujet, mise en danger, absence d'apprentissage.</b>
<b>Bandeau 4 : Prestation restreinte et plaquée</b> Absence de choix ou traitement illogique Apprentissage incident - plaquage de situation, suite d'exercices, progression type, centration sur la méthodologie Absence de l'enseignant Récite, se raconte et/ou connaissance lacunaire des textes
<b>Bandeau 3 : Prestation prescriptive</b> Présentation de choix sans opérationnalisation (élève générique) Apprentissage implicite - début de mise en relation, adéquation des situations aux objectifs mais de façon formelle Enseignant animateur, « magie de la tâche » Vision disciplinaire des textes, du positionnement, du rôle de l'enseignant
<b>Bandeau 2 : Prestation dynamique et tactique</b> Choix pertinents et opérationnalisés Apprentissage situé – situations signifiantes, la leçon devient une entité Enseignant régulateur, intervention ciblée et différenciée Vision et implication élargies
<b>Bandeau 1 : Prestation innovante</b> Analyse systémique : présente, justifie et discute ses choix Apprentissage construit - élève impliqué dans ses propres démarches d'apprentissage, prise en compte de la singularité Enseignant stratège Vision distanciée et engagement (profil formateur)

### ***Les curseurs***

#### **Trois indicateurs spécifiques à l'épreuve**

L'activité des élèves dans le cadre de l'ensemble des éléments qui composent la leçon ;

Les différentes charges de travail demandées aux élèves ;

L'articulation des contenus relatifs aux compétences propres et aux compétences méthodologiques et sociales.

Chacune de ces thématiques a été appréciée selon une échelle de cinq critères hiérarchisés : l'évocation, la mobilisation, l'exploitation, la justification et la pondération.

#### **Quatre indicateurs spécifiques aux qualités du candidat : la clarté, la pertinence, la puissance et la portée des propositions.**

Ici, ce sont les facteurs de discernement, d'engagement, d'argumentation et d'innovation qui sont discriminants.

## **4) Attendus de l'épreuve et perspectives de préparation**

### **La prestation du candidat**

#### ***La production de posters***

Comme cela est souligné dans les rapports précédents, les posters doivent revêtir un caractère utilitaire au service de l'exposé et non venir ajouter de la confusion. D'un point de vue fonctionnel, on note des cas de mauvaise lisibilité (trop petit, trop dense, mal calligraphié, présentant tout le texte de

l'exposé) ainsi que des posters « pense-bête », mal exploités faute de liens entre eux. Les posters doivent être conçus comme des supports à la communication. Un affichage des choix réalisés lors de la lecture du dossier nécessite de les faire ressortir d'un point de vue visuel. Les posters doivent présenter une sélection d'informations servant de point d'appui à la présentation de la leçon, dans une approche dynamique.

La confection et la gestion des posters ne s'improvisent pas le jour de l'épreuve. Un compromis doit être trouvé et organisé par le candidat pour mettre en évidence les informations les plus déterminantes de sa leçon, ce qui permet de ne pas la réciter. Il n'est pas attendu une modélisation particulière par le jury, mais une architecture « professionnelle » qui traduit une réflexion cohérente, permettant au candidat de présenter et justifier ses choix de contenus. Il faut avoir réfléchi au cadre de présentation de sa leçon. Afin d'éviter un exposé trop formaté, ce cadre doit permettre une certaine souplesse pour mieux témoigner des choix qui organisent la structuration de la leçon.

### **La prestation orale**

Le jury attend du candidat qu'il réalise une prestation sobre, riche et structurée au service de la présentation d'une leçon claire et opérationnelle. La répartition temporelle entre les différentes étapes de l'exposé de la leçon (plan de l'intervention, choix personnels, leçon, conclusion) doit être optimisée et la construction synthétique et pertinente de la conclusion doit permettre de bien délimiter la portée et les limites de l'intervention. Sur la question de la gestion du temps d'exposé, le jury ne saurait trop rappeler que le bon candidat est celui qui « *sait conclure son exposé avec pertinence et de manière synthétique, plutôt que de s'efforcer maladroitement d'utiliser tout le temps imparti, notamment en recourant à de nombreuses redites* » (rapport, 2005). La présentation de la leçon répond à un minimum de méthodologie qui peut s'apparenter à une dissertation, intégrant une introduction de son exposé, un développement, et une conclusion. Cette dernière étape est trop souvent absente des prestations des candidats. Pourtant, aux yeux des jurés, elle est significative du degré de maîtrise des contenus proposés car, tout en donnant l'occasion, de synthétiser son intervention, elle témoigne également de part sa construction, ou son absence, des difficultés rencontrées par le candidat pour concevoir la leçon demandée. Lors de l'exposé de la leçon, la prestation doit permettre au jury de comprendre l'ensemble des informations orales et/ou écrites. L'alternance et l'association des supports médiatiques utilisés (voix, regard, gestuelle, posters, tableau blanc) permettent d'asseoir le propos du candidat et de maintenir en permanence l'attention du jury.

Il est incontournable de se préparer à la durée de l'épreuve qui est difficile à gérer dans cette dernière partie. L'entretien arrive après cinq heures de préparation et quarante cinq minutes d'exposé, il exige une disponibilité intellectuelle maximale. C'est un effort psychologique qui ne s'improvise pas le jour du concours. Il est conseillé aux candidats, au cours de leur préparation à cette épreuve, d'enregistrer leurs simulations afin d'assurer une qualité d'expression suffisante (débit, placement de la voix, stratégie d'exposition). Une décontraction exagérée associée à une communication trop théâtrale sont fortement déconseillées car elles génèrent régulièrement les effets inverses à ceux recherchés.

### **Les différents niveaux observés dans les bandeaux**

#### **BANDEAU 4 : PRESTATION RESTREINTE ET PLAQUEE**

##### **Irrecevabilité (hors sujet, mise en danger, aucun apprentissage)**

La leçon n'est pas présentée.

Elle est inadaptée aux textes réglementaires (sécurité).

Le candidat détourne ou ignore un élément significatif du dossier.

##### **Absence de choix et traitement illogique**

Les choix opérés par le candidat ne tiennent pas compte de l'attente des programmes, du niveau de classe et des caractéristiques des élèves. Le candidat traite l'APSA de manière illogique au regard des objectifs retenus.

- Exemple : en tennis de table pour une classe de terminale, le candidat propose une situation d'attrapé de balles à la main.
- Exemple : en basket-ball, pour une classe de 6<sup>ème</sup>, le « lay up » est enseigné au motif qu'il correspond aux représentations des élèves (« c'est ce qu'ils voient à la télé »).
- Exemple : en danse, avec une classe de terminale littéraire, niveau 2, les inducteurs utilisés relèvent d'élèves de collège (chewing-gum, la planète Mars...).
- Exemple : en rugby, la première situation est un exercice de passes sur un terrain large alors que l'objectif est d'avancer collectivement en jeu groupé.

##### **Apprentissage incident ; plaquage de situations, suites d'exercices, progressions types, centration majoritairement tournée vers le pôle méthodologique**

L'enseignant n'est pas en mesure de préciser le « quoi apprendre » et le « comment faire ». Il n'identifie pas les variables qui permettent de structurer les situations.

- Exemple : en boxe Française, le candidat n'est pas capable d'identifier ce qu'il y a à faire pour apprendre le fouetté. Les variables permettant de simplifier ou de complexifier l'assaut ne sont pas identifiées (variation des rôles et des statuts, nombre et choix des cibles et des armes, ...).

### **Absence de l'enseignant**

L'intervention de l'enseignant demeure centrée sur l'organisation. L'activité d'apprentissage des élèves n'est pas envisagée. Exemple : en gymnastique, l'enseignant présente la succession des ateliers sans intervenir sur le fonctionnement des situations et les apprentissages des élèves.

### **Récite, se raconte et/ou connaissance lacunaire des textes**

Le candidat ne perçoit pas les enjeux de la discipline et se limite à des jugements de valeur.

## **BANDEAU 3 : PRESTATION PRESCRIPTIVE**

### **Présentation de choix sans opérationnalisation (élève générique)**

Les choix opérés par le candidat sont envisagés de manière univoque : soit sur le pôle de la didactique de l'APSA, soit sur le pôle pédagogique relatif à la démarche d'enseignement.

### **Apprentissage implicite – début de mise en relation, adéquation des situations aux objectifs mais de façon formelle**

Le candidat identifie ce qu'il y a à faire pour apprendre mais les contenus sont descriptifs et souvent présentés comme une succession d'opérations à réaliser par les élèves. Il a une lecture globale de l'élève sans identifier les conduites typiques des différents niveaux. L'apprentissage des rôles sociaux et socio-moteurs demeure implicite.

Exemple : en boxe Française, au niveau 2 de collège, l'enseignant donne des consignes sur la succession des opérations à mener par les élèves pour qu'ils réalisent un enchaînement pied-poing, sans prendre en compte l'ensemble des ressources à solliciter (anticipation, équilibre, coordination).

### **Enseignant animateur, « magie de la tâche »**

Le candidat propose des modalités de gestion des situations d'apprentissage sans procédure de guidage. Les régulations sont inexistantes ou caricaturales sans institutionnalisation de ce qu'il y a à apprendre. Les situations demeurent juxtaposées. La construction des rôles sociaux et socio-moteurs se limite à leur attribution.

Exemple : en basket-ball, la leçon est un enchaînement de situations (deux contre un, trois contre deux, match) sans articulation ni retour réflexif.

### **Vision disciplinaire des textes, du positionnement, du rôle de l'enseignant**

Le candidat utilise les registres d'argumentation de façon partielle et non-articulée parmi le professionnel, l'institutionnel et le scientifique.

Exemple : Le candidat se justifie exclusivement par les programmes de la discipline. Il connaît de manière formelle les textes mais ne se positionne pas en tant qu'acteur essentiel de la rénovation du système. Les problématiques relatives aux enjeux de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences ne sont pas appréhendées.

## **BANDEAU N°2 : PRESTATION DYNAMIQUE ET TACTIQUE**

### **Choix pertinents et opérationnalisés**

La leçon est authentique et problématisée, elle prend en compte la singularité du contexte d'enseignement. Les choix sont organisés pour faire apprendre tous les élèves. Le candidat opère ces choix en articulant le pôle de la didactique de l'APSA et le pôle pédagogique relatif à la démarche d'enseignement.

### **Apprentissage situé – situations signifiantes, la leçon devient une entité**

Le candidat identifie ce qu'il y a à apprendre et présente des contenus prioritaires. Un parti pris organise les contenus et est assumé pendant l'entretien. La démarche est perceptible au cours de la leçon exposée avec des cadres didactiques et pédagogiques fonctionnellement articulés.

Les situations évoluent au gré des apprentissages et des variables que l'enseignant intègre.

Les apprentissages sont situés dans le temps et mis en perspective.

- en basket-ball, la situation de référence est accompagnée d'un recueil de données et constitue un levier aux apprentissages proposés.

- en danse, l'échauffement permet la mise en état de danse, pose des problèmes d'exploration et constitue un point de départ au thème de la leçon.

### **Enseignant régulateur, intervention ciblée et différenciée**

Les caractéristiques individuelles sont prises en compte et font l'objet d'aides spécifiques à l'apprentissage visé. L'enseignant guide les élèves dans leurs apprentissages. Les supports d'intervention, artefacts divers, sont de véritables instruments de recueil de données et constituent des éléments de régulation et d'apprentissage mettant les élèves en projet. Les interventions de l'enseignant permettent aux élèves de s'engager dans des parcours d'apprentissages différenciés. L'architecture de la leçon s'organise à partir d'une articulation signifiante des situations. Les rôles sociaux et socio-moteurs sont à l'interface des compétences propres et des compétences méthodologiques et sociales. Les indicateurs chiffrés sont interprétés et utilisés pour faire évoluer les situations d'apprentissage (par exemple en tennis de table, les résultats sont exploités pour mettre en place différentes stratégies d'apprentissage).

### **Vision et implication élargies**

Une argumentation, utilisant un cadre d'analyse référencé, permet au candidat de prendre de la distance vis-à-vis de sa pratique. **Par exemple**, le candidat est capable de référer sa pratique et de faire des choix professionnels en intégrant et en partageant les valeurs de l'école.

## **BANDEAU 1 : PRESTATION INNOVANTE**

L'analyse multi factorielle conduit à des propositions stratégiques à effets systémiques sur l'ensemble de la leçon. La leçon met en perspective la complexité de la situation d'enseignement/apprentissage. La leçon s'adresse à chaque élève. La dévolution du contenu d'enseignement est effective, rendant les élèves acteurs de leurs apprentissages. L'enseignant est un stratège. Le passage d'une situation à une autre intègre les rythmes et les formes d'apprentissage des élèves. Les stratégies d'intervention sont différenciées en fonction de la nature de ce qu'il y a à apprendre et des moments de la leçon. Une argumentation utilisant un cadre d'analyse multi référencé permet au candidat de prendre de la distance vis-à-vis de sa pratique et de manifester une réelle posture réflexive. Le candidat révèle une vision globale de la mission de l'enseignant d'EPS.

### ***Les différents niveaux observés dans les curseurs***

#### **Activité des élèves**

*Les élèves pratiquent et apprennent dans un milieu identifié qui intègre des dimensions physiques et sociales et organise des interactions.*

#### **Aspects positifs**

L'exploitation et l'appropriation par les élèves des différents éléments choisis par le professeur pour les aider dans les apprentissages : les médias, les consignes, les feedback, les interventions. Les contenus donnés aux élèves et ceux issus des interactions sont identifiés et différenciés. L'apprentissage résulte d'un dépassement des conflits de ressources.

#### **Aspects négatifs**

L'activité motrice des élèves n'est pas décrite, elle reste implicite.

#### **Différentes charges**

*Le niveau de mobilisation et de sollicitation des différentes ressources conditionne l'activité des élèves et les effets de la leçon.*

#### **Aspects positifs**

La charge de travail est identifiée, mesurée et adaptée aux caractéristiques des élèves lors des différentes phases de la leçon.

Par extension les charges énergétiques, cognitives, sociales, évaluatives, etc., font l'objet d'une explicitation.

#### **Aspects négatifs**

Les différentes charges ne sont pas anticipées. Leur influence n'est pas perçue au plan énergétique, cognitif, motivationnel. Il en résulte une inadaptation de la leçon.

### **Articulation compétences propres - compétences méthodologiques et sociales**

#### **Aspects positifs**

Les contenus relatifs aux compétences propres à l'EPS et aux compétences méthodologiques et

sociales sont identifiés et agencés. Ils constituent des outils complémentaires qui déterminent et organisent les interactions favorables aux apprentissages.

#### **Aspects négatifs**

Les liens entre les contenus relatifs aux compétences méthodologiques et sociales et aux compétences propres ne sont pas identifiés.

#### **Axes de discrimination spécifiques au candidat : discernement, engagement, argumentation et innovation**

##### **Aspects positifs**

Les enjeux liés au public d'élèves et ceux relatifs aux choix didactiques, pédagogiques et éducatifs sont perçus et compris.

Les prises de positions et la réflexion prospective se fondent sur des connaissances multi référencées et sont progressivement enrichies.

La maîtrise du propos contribue à la prestance du candidat.

##### **Aspects négatifs**

Les enjeux sont subis. Au mieux la communication est neutre. Les propos sont auto référencés.

## **5) Conclusion**

Le jury insiste sur une observation fréquente : la maîtrise de l'APSA, de son traitement en EPS au regard des compétences du programme et des caractéristiques des élèves est une condition indispensable dans l'accès à la réussite.

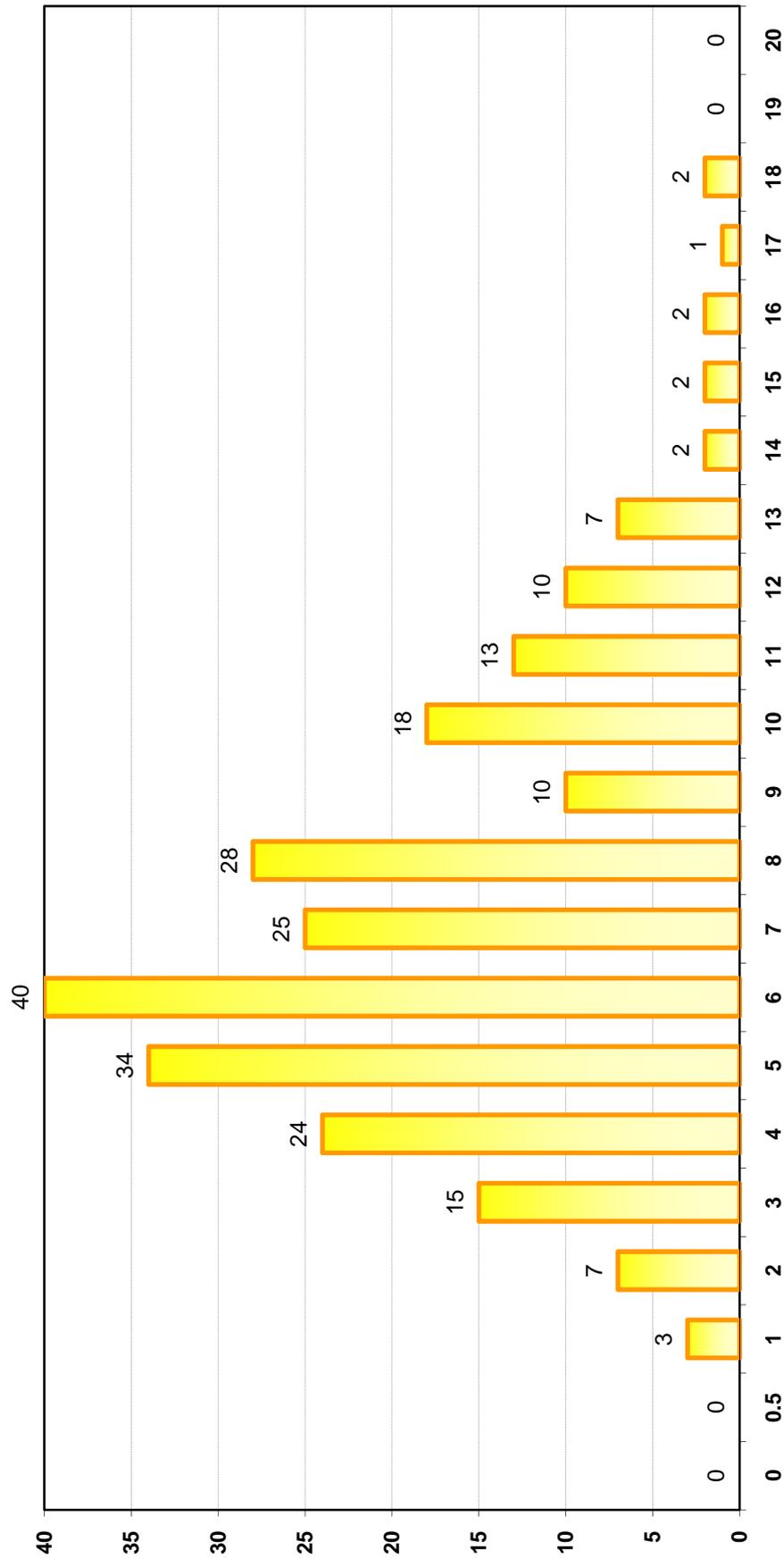
Cette maîtrise ne peut se limiter à la stricte pratique de terrain. Elle se construit de façon complémentaire à partir de lectures scientifiques et professionnelles et par des observations outillées des élèves en activité de la sixième de collège à la terminale de lycée ou de lycée professionnel. La leçon, peut alors organiser et présenter des choix simples, clairs et argumentés.

Par ailleurs, la capacité à s'inscrire dans les problématiques éducatives actuelles de façon délibérée et concrète au sein des établissements apporte une dimension valorisée.

Le jury appelle les candidats à faire preuve d'un engagement professionnel réfléchi en relation avec l'efficacité de l'enseignement.

## REPARTITION DES NOTES DE L'EPREUVE 1 DE L'ADMISSION SESSION 2010

**ORAL 1** NB NOTES : 243 MOYENNE : 7.41 Ecart type 3.24



Pour des raisons de présentation, les notes sont ramenées au 1/2 points inférieur.

## DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION

### PRESTATION PHYSIQUE

La présentation générale de la prestation physique de la 2<sup>ème</sup> épreuve d'admissibilité a pour objectif de lever les interrogations que se sont posés les candidats et les formateurs lors de la préparation d'une épreuve complètement nouvelle tant dans l'esprit que dans la forme. Les candidats doivent comprendre que leurs connaissances techniques et didactiques dans l'APSA choisie au moment de l'inscription sont dorénavant évaluées au cours d'une prestation physique de 30 minutes et d'un entretien oral de 45 minutes. Ces modifications en profondeur valorisent aujourd'hui le niveau de professionnalité recherchée dans un concours interne de recrutement contrairement aux sessions précédentes qui dévalorisaient les candidats les plus expérimentés au regard des plus jeunes. Les candidats doivent aussi intégrer dans leur logique de préparation qu'ils seront confrontés quelles que soient les épreuves d'admissibilité et d'admission à traiter un sujet, à construire une leçon, à répondre à une question ou illustrer une thématique le jour de l'épreuve.

Une analyse approfondie du texte programme du concours est une démarche incontournable qui doit être menée par les candidats. Certes, la compréhension des enjeux et la logique de cette nouvelle épreuve nécessitent d'accepter de rompre avec ses représentations antérieures. Cette étape dépassée, les interprétations erronées du texte de référence ont pu facilement être surmontées par les meilleurs candidats.

Une relecture commentée du programme de l'épreuve (*en italiques*) organise la trame de ce rapport :

- « *La prestation physique d'une durée de 30 minutes est organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury* ». La prestation physique, objet unique de l'évaluation, est subordonnée à une thématique à illustrer (Cf. rapports spécifiques aux APSA) et ne peut plus être appréhendée et préparée dans une logique de « bachotage » d'une épreuve connue à l'avance. C'est la capacité du candidat à se mettre « **personnellement** » en situation pour illustrer la thématique qui a été jugée. Le jury insiste sur le fait qu'il n'a pris en compte que la prestation physique, rien que la prestation physique et toute la prestation physique dans l'évaluation. L'organisation et la présentation de l'intégralité de la prestation physique de 30 minutes sont restées sous la responsabilité entière du candidat conformément au texte du programme du concours.
- « *Au cours de cette prestation, une ou des séquences imposées par le programme spécifique à chaque APSA doivent trouver logiquement leur place en relation avec la thématique* ». Il a été attendu que les candidats :
  - intègrent complètement dans leur prestation et au moment qui leur semble le plus opportun la ou les séquences imposées ;
  - adaptent ces séquences en ajustant leurs contenus à la thématique dans toute la mesure du possible tout en respectant les conditions fixées par le programme spécifique à l'APSA.
- « *Cette prestation fait suite à un temps de réflexion et de mise en place de 15 minutes* ». Après avoir pris connaissance de la thématique, les candidats ont pu disposer de 15 minutes pour construire et organiser leur prestation physique. Ce moment n'a pas été pris en compte dans l'évaluation. Dans chaque APSA et pendant cette préparation, les candidats ont pu :
  - Occuper la zone de prestation physique attribuée;
  - Disposer du matériel spécifique mis à disposition;
  - Solliciter les éventuels plastrons ;
  - Utiliser une table et une chaise proches de la zone de prestation ainsi que des brouillons. Ces derniers n'ont pu en aucun cas être remis au jury.
- « *n'incluant pas l'échauffement et la récupération* ». Cette précision a amené les jurys à ne pas valoriser les candidats qui se sont limités à organiser la prestation physique dans le seul but de se préparer à effectuer dans les meilleures conditions la ou les séquences imposées.
- « *au cours duquel le candidat dispose des 2 dernières minutes pour exposer oralement au jury la composition de sa prestation physique* ». Si le candidat en dispose, rien dans le texte ne l'y oblige. Lorsque ces deux dernières minutes ont été consacrées à un exposé oral, le jury a parfois pu mieux appréhender la logique de construction de la prestation.
- *La notation porte sur l'ensemble de la prestation physique de 30 minutes dans laquelle les niveaux de compétence et de performance atteints par le candidat dans la ou les séquences d'évaluations imposées seront pris en compte.*  
La notation a porté sur deux objets d'évaluation distincts en utilisant deux outils différents. Ils sont présentés ci-dessous et prennent en compte :

- Pour une part importante, la capacité du candidat à concevoir, organiser et gérer des séquences libres et imposées pour illustrer une thématique en relation étroite avec son niveau de pratique et de ressources réelles dans une perspective d'amélioration, d'optimisation, d'apprentissage, de consolidation, ... Le jury a apprécié que le candidat s'inscrive prioritairement dans une pratique personnelle réfléchie, explicite, lucide et autonome.
- Pour une moindre part, le niveau de compétence et de performance a été exclusivement évalué lors de la ou les séquences imposées. Le jury a valorisé les candidats qui se sont manifestement préparés pour s'exprimer à un niveau maximal de performance compatible avec leur niveau de pratique et de ressources.

### **Procédures communes de l'épreuve de prestation physique**

Dans toutes les APSA, le jury a été composé des 2 mêmes jurés pour la prestation physique et l'entretien. Les installations ont été accessibles 30 minutes avant la préparation de la prestation physique. Une zone d'échauffement distincte de celle de la prestation physique a été précisée au candidat. Lors de la présentation de l'épreuve, les points suivants ont été notifiés aux candidats :

- la zone d'évolution pour la prestation. Il n'était pas possible d'en sortir pendant toute la durée de la prestation.
- Le matériel mis à disposition et sa localisation. Tout autre matériel en dehors d'un chronomètre ou d'une montre a été interdit.
- Les 2 zones d'évolution des 2 jurés qui ne se superposent pas.

Il a été demandé au candidat de signaler au jury le début et la fin de sa ou ses séquences imposées en levant le bras et en annonçant « début ou fin de la séquence imposée ». Les 2 dernières minutes avant la fin des 15 minutes de préparation de la prestation ainsi que les 10 et/ou 2 dernières minutes avant la fin de la prestation physique ont été annoncées aux candidats qui l'ont souhaité. Le jury a annoncé le début et la fin de la préparation et de la prestation physique

## **ATHLETISME**

### **Conditions et déroulement de l'épreuve**

L'épreuve s'est déroulée sur une piste d'une longueur de 150 mètres sur 6 couloirs. La zone d'échauffement est située sur le virage du côté de l'aire de saut en hauteur. Cette zone a été réservée pour la séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 15 minutes de la préparation) avant le début de la prestation physique. Des haies étaient mises à disposition du candidat en nombre suffisant.

A titre indicatif la séquence imposée a présenté les caractéristiques suivantes :

« Réalisation de trois séries de deux courses de 80 mètres effectuées en ligne droite, départ arrêté (position au choix), le tout réalisé dans un temps maximal de 10 minutes ». Le chronométrage de chaque course a débuté dès que le candidat décolle le pied arrière. Des candidats ont parfois utilisé le starting block mis à leur disposition.

« Les deux courses constituant chaque série sont séparées d'une récupération ne pouvant excéder 30 secondes et s'effectuant en aller-retour sur deux couloirs contigus ». Les 5 dernières secondes ont été égrenées à voix haute par un juré. Cela n'a pas constitué un ordre de départ, mais seulement une indication.

En cas de défaillance non imputable au candidat, les jurés avaient décidé de neutraliser la séquence pour ne pas pénaliser le candidat (par exemple, une rafale de vent ayant fait tomber les haies pendant la période des 30 secondes). Ce cas de figure ne s'est pas produit durant la session 2010.

« Le jury, à la demande du candidat, n'intervient que pour la mesure des distances et/ou des temps ». La contribution du jury s'est limitée à ces deux éléments, chaque juré ne pouvant en effectuer qu'un à la fois, et ce sans limiter le nombre de demandes du candidat. La séquence imposée a été soumise à la même procédure. Pendant la prestation, le jury a pu donner différents repères (localisation d'une pose d'appui, durée de la récupération temps entre deux intervalles) et non des observables relevant de la motricité du candidat.

### **La prestation physique**

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thématiques proposées ont été majoritairement liées :

- à la spécificité des courses de haies (franchissement des deux jambes, rythme inter obstacles) ;
- à la spécificité des courses de vitesse (départ et mise en action, le cycle de jambe) ;
- aux principes d'efficacité de la motricité athlétique (attitude de course, rapport amplitude fréquence, liaison course-appel, l'impulsion).

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2.

**Bandeau 4 :** Les candidats se sont cantonnés uniquement à la réalisation de la séquence de haies imposée sans mettre en œuvre d'autres situations et/ou ont poursuivi leur échauffement uniquement pour la préparer. Ils ont perdu beaucoup de temps pour l'installation des obstacles, pour la recherche des intervalles, pour le positionnement du starting block. D'autres ont tout simplement ignoré la thématique proposée se situant d'emblée dans le hors sujet.

**Bandeau 3 :** Les candidats ont enchaîné une suite de situations souvent en rapport avec la thématique en débutant par un travail analytique qui n'évolue jamais vers une gradation de l'intensité (demi franchissement à l'arrêt, de la jambe d'attaque, de la jambe de retour, enjambement en marchant...). D'autres candidats se sont présentés avec des situations pré construites qu'ils ont cherché à plaquer à la thématique (foulées bondissantes, haies rapprochées enchaînées en un ou deux appuis, franchissement de rivières...).

**Bandeau 2 :** Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation. Ils ont par exemple évolué dans des liaisons course appel vers des franchissements d'obstacles de plus en plus contraignants, ils ont adopté des intensités d'allure en gradation permanente, intercalé des éducatifs judicieux de gainage, d'alignement pied- bassin- épaule. Ils ont de plus bien cerné et positionné la thématique au regard de leur niveau de ressources. Ces candidats ont de plus su proposer des situations intégrant une gestion de l'engagement énergétique adaptée.

**Bandeau 1 :** Ce niveau d'exigence a rarement été atteint. Il était attendu l'inclusion logique de la séquence imposée au sein de la prestation physique en respectant la thématique. Peu de candidats ont aménagé le dispositif de la séquence imposée au regard de la thématique et des problèmes soulevés par celle-ci.

A l'intérieur de chaque bandeau et comme dans toutes les activités, des curseurs spécifiques à l'athlétisme ont permis de classer les candidats :

sur la gestion des paramètres de la charge de travail (intensité et durée de l'exercice, durée et nature de la récupération)

sur la sollicitation efficace des principes de la motricité athlétique dans les mises en œuvre (contrôle et utilisation des rotations, linéarité des trajets moteurs)

### **Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:**

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses, à connaître leurs propres ressources pour répondre au mieux à la thématique proposée. Par exemple, un candidat effectuant une prestation de niveau national organisera ses situations autour d'un problème plus spécifique (exemple: mise en tension-renvoi) alors qu'un candidat de niveau départemental proposera des situations plus globales (amélioration de la distance d'attaque ou de réception). Les candidats doivent se préparer à optimiser leur temps de préparation (15 minutes) au regard des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de l'athlétisme. Il paraît primordial de consacrer cette préparation à l'analyse de la thématique, à la gestion du matériel mis à la disposition des candidats, à la mise en place des parcours de l'épreuve imposée. Il est conseillé aux candidats de s'exercer à manipuler le matériel (hauteur des haies, distances inter-obstacles, mesures des repère). Les candidats doivent réfléchir à la faisabilité des situations dans un souci de sécurité ou d'intégrité physique (par exemple, une distance inter obstacle trop grande au regard de la foulée du candidat, haie positionnée à l'envers).

### **Séquences imposées**

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

L'esprit de la séquence imposée doit rester dans la logique athlétique qui cherche à exprimer un niveau élevé de performance au regard de ses propres ressources.

**Bandeau 5 :** « niveau collègue »

Le candidat s'est centré davantage sur le franchissement que sur la course, sa prestation se caractérise par une alternance de phases de courses entrecoupées de phases de «sauts d'obstacles ». Le candidat n'a pas pu terminer sa prestation ou n'est pas rentré dans le protocole de l'épreuve.

**Bandeau 4 : « niveau lycée »**

Le candidat a eu pour objectif prioritaire de courir les séries de plus en plus vite. De ce fait la course dans la distance inter obstacles a été travaillée (nombre d'appuis réguliers), mais s'est dégradée au fur et à mesure des séries. Cependant les obstacles sont encore franchis en sautant de manière très aérienne et déséquilibrée.

**Bandeau 3 : « niveau UNSS établissement »**

Le candidat a valorisé une recherche d'efficacité dans la course et le franchissement. La trajectoire de franchissement est plus rasante, et se concrétise par un début de retour de la jambe d'appel en abduction mais sans souci de construire la foulée de reprise.

**Bandeau 2 : « niveau académique UNSS »**

Le candidat est dans une recherche de vitesse (recherche d'une réception dynamique derrière la haie), les franchissements sont équilibrés et les trajectoires sont rasantes. L'efficacité se situe dans linéarité de la trajectoire et le contrôle des rotations. Le candidat a été performant dans sa prestation aussi bien dans l'investissement que dans la régularité de ses séries (peu de différence de temps entre les séries).

**Bandeau 1 : « niveau national UNSS et plus »**

Le candidat est en recherche constante de vitesse par une recherche d'accélération tant à l'approche de la haie qu'à la réception. Il attaque loin de l'obstacle, aligne les chaînes d'impulsion et exploite ses chaînes musculaires dans une recherche d'efficacité. Il exploite au mieux ses ressources dans un but de performance.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats : ceux ci concernaient principalement:

- la vitesse de déplacement ;
- la trajectoire du centre de gravité ;
- la continuité des actions motrices.

## **Conseils de préparation pour la séquence imposée**

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer sur l'ensemble du dispositif et sur l'intégralité de la séquence (enchaîner les trois séries de deux courses). La gestion des temps de récupération ainsi que de leur nature, ainsi qu'une préparation sur des intervalles et des hauteurs de haies différentes améliorera le niveau de prestation dans les séries. Le jury conseille aux candidats de s'entraîner à jouer sur toutes les variables didactiques des courses de haies (hauteur, distance inter obstacles...) afin d'illustrer toutes les thématiques qu'ils pourront rencontrer dans cette épreuve.

## **BADMINTON**

### **Conditions et déroulement de l'épreuve**

L'épreuve s'est déroulée sur un terrain réglementaire de badminton. Des terrains réglementaires situés dans une zone différente étaient réservés pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation). Les candidats ont eu la possibilité de s'échauffer entre eux ou avec un plastron. Ils ont disposé pour cet échauffement de volants plume ou plastique.

Pour la prestation physique, le candidat avait à disposition : 6 plots (coupelles en plastique), 6 bandes antidérapantes, 24 volants (soit plume, soit plastique au choix du candidat). Deux plastrons de niveau différent étaient mis à sa disposition pour l'ensemble de la prestation physique.

A titre indicatif les séquences imposées ont présenté les caractéristiques suivantes :

- Le candidat a joué deux matchs de simple de 5 minutes sur terrain réglementaire de simple ;

- Il a joué nécessairement contre deux plastrons de niveau différent imposés par les jurys. Pour la première séquence imposée, il était libre de choisir l'un ou l'autre des deux plastrons ;
- Le candidat a placé ses séquences imposées quand il le souhaitait au cours des 30 minutes de sa prestation. Il a annoncé clairement le début de ces dernières en levant le bras et en disant « début de la séquence imposée ». Le jury s'est chargé du chronométrage des séquences imposées (5 minutes) et en a annoncé la fin ;
- Durant les matchs, le candidat devait annoncer le score à haute voix.

## La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thèmes portaient sur l'ensemble des dimensions technico-tactiques du badminton (*par exemple* : « l'amorti », « l'exploitation de l'espace revers adverse », « le service », « le volume de jeu » ou encore « la variété des trajectoires »).

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2 :

**Bandeau 4** : Les candidats n'ont pas traité la thématique qui leur était imposée : ils ont traité par exemple le contre-amorti au lieu de l'amorti. D'autres ont proposé des situations susceptibles de mettre en danger leur intégrité physique ou celle des plastrons.

**Bandeau 3** : Les candidats ont enchaîné une suite de situations le plus souvent en rapport avec la thématique. Cependant, plusieurs faiblesses (cumulatives) ont été repérées :

- les situations se succédaient sans réelle logique (par exemple, un shadow, puis un match à thème sans cohérence effective entre les deux) ;
- Les situations proposées, par absence de maîtrise des variables didactiques, ne permettent pas des apprentissages ou des stabilisations d'habiletés au regard de la logique de l'activité et du thème (le candidat montre par exemple une incapacité à aménager le milieu ou à donner des consignes au plastron au regard du travail technico-tactique souhaité ;
- La logique même de chaque situation n'apparaissait pas clairement : absence de consigne sur le déroulement, ou encore de critères de réussite (par exemple : proposer un multivolant sans indiquer la cible visée, le nombre de répétitions, le temps de récupération, le nombre de séries... ;
- Le candidat est dans l'incapacité à réguler la situation : il est par exemple resté sur une situation identique malgré les échecs ou les réussites répétés ;
- Le candidat est dans l'incapacité à faire évoluer la situation : il est resté par exemple sur une forme de situation qui ne prend en compte qu'une dimension de l'activité, technique ou tactique ;
- Le candidat propose des situations inadaptées à son propre niveau de ressources (situations soit trop faciles, soit trop difficiles).

**Bandeau 2** : Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation.

- Les candidats ont su proposer des situations variées et adaptées à la thématique (choix judicieux entre multivolants, routines ouvertes et fermées, matchs à thème...), à leur niveau de jeu (en spécifiant dans la thématique l'angle retenu, en donnant des consignes pertinentes au(x) plastrons, en jouant sur les variables didactiques...);
- Les candidats font évoluer leurs situations durant la séquence en fonction de son déroulement ;
- Les candidats sont en mesure d'analyser leurs réponses motrices et de cibler les contenus d'enseignement permettant un réel apprentissage.

**Bandeau 1** : Il était attendu la construction d'une séquence d'apprentissage permettant d'intégrer et d'articuler les séquences imposées au service de la thématique. Il convenait également que les candidats réalisent une analyse de leur niveau de compétence afin de proposer des situations permettant d'acquérir des compétences à court, moyen et long terme. La spécificité des situations d'apprentissage propres au badminton, l'analyse multicritériée du niveau de ressources que possède le candidat et de ses réponses durant sa prestation lui permet d'envisager une séquence d'enseignement claire, évolutive, cohérente et pertinente.

A l'intérieur de chaque bandeau et comme dans toutes les activités, des curseurs spécifiques au badminton ont permis de classer les candidats :

- Un des curseurs était «fonctionnalité de la situation ». Il permettait d'évaluer la qualité du temps moteur lors de la séquence d'enseignement (temps effectif de travail ciblé) ;

- Le second curseur était « pertinence au regard des dimensions technico-tactiques ». Il permettait d'évaluer la capacité du candidat à tenir compte de la spécificité du badminton dans chacune de leur situation ».

### **Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:**

Le candidat doit s'habituer à analyser sa propre pratique, à connaître ses points forts et ses faiblesses.

- le jury ayant à se prononcer sur la pertinence et la cohérence de la prestation physique, les éléments permettant de donner du sens à ses propositions ont été appréciés ;
- une analyse de son niveau dans les différentes dimensions de la pratique du badminton a tout intérêt à être menée : niveau de jeu en fond de court, à mi-court, au filet, au service, niveau de réflexion et d'adaptation tactique au rapport de force ;
- le candidat doit s'entraîner à produire des séquences d'enseignement adaptées à son niveau en fonction de diverses thématiques ;
- il est important de s'entraîner à vivre pendant 30 minutes des situations d'apprentissage qui vont solliciter de manière importante les ressources énergétiques ;
- les candidats doivent anticiper le niveau d'efficacité des plastrons partenaires au cours de leur prestation. Le jury rappelle que ces derniers ont la fonction de donner la répartition durant les séquences d'apprentissage. Ils ne peuvent être chargés d'observations quantitatives ou qualitatives ;
- les candidats doivent s'entraîner à optimiser le temps contraint de 30 minutes qui leur est accordé pour la prestation physique (installation du matériel, éventuels besoins de récupération, transition entre les situations....).

### **Séquences imposées**

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

#### **Bandeaup 5 : « niveau collègue »**

Lorsqu'il n'est pas en difficulté, le candidat est capable de renvoyer des volants orientés majoritairement au centre du terrain adverse. Les trajectoires sont peu dangereuses. Le jeu est subi quel que soit le niveau du plastron. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordination spécifique pour résister ou utiliser les occasions favorables de rompre l'échange à son profit.

#### **Bandeaup 4 : « niveau lycée »**

Le candidat commence à construire la rupture mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les frappes sont peu puissantes et le jeu au filet est l'objet de nombreuses maladresses. Les déplacements n'assurent pas une couverture défensive suffisante.

#### **Bandeaup 3 : « niveau UNSS établissement »**

Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer des déséquilibres. Le registre des actions de frappe devient plus complet mais il reste lisible. Les déplacements, souvent équilibrés permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantagusement des occasions d'attaque.

#### **Bandeaup 2 : « niveau académique UNSS »**

L'adversaire est pris en compte dans l'échange à travers une recherche constante du déséquilibre, mais aussi à travers une stratégie à plus long terme. Les trajectoires sont précises et adaptées aux cibles visées.

#### **Bandeaup 1 : « niveau national UNSS et plus »**

Le candidat impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. La « fixation », le « masquage » placent l'adversaire face à une incertitude importante.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats :

- la qualité des frappes ;
- l'optimisation des ressources énergétiques pour réaliser la meilleure performance ;
- la qualité des déplacements.

### **Conseils de préparation pour la séquence imposée**

Le jury 2010 formule des recommandations similaires aux sessions précédentes et invite le candidat à :

- apprendre à gérer son stress en début de séquence imposée (match) ;
- enchaîner plusieurs séquences de jeu à un rythme élevé ;
- jouer contre des plastrons de niveau différent.

Plus précisément, il est conseillé de :

- s'entraîner régulièrement à jouer dans un rapport de force éventuellement défavorable ;
- se préparer physiquement, en particulier sur le plan énergétique, au type d'effort requis par l'épreuve ;
- se confronter régulièrement à des adversaires différents tant sur le plan du niveau que du style de jeu. Cette préparation est nécessaire pour conserver une lucidité tactique et une disponibilité motrice suffisantes.

Une telle préparation amènera les candidats à entrer plus rapidement et efficacement dans le duel tout en préservant leur lucidité jusqu'à la fin de l'épreuve. Pour les candidats qui souhaitent s'engager sur la voie d'un très bon niveau de prestation physique, nous conseillons un entraînement suivi et une participation régulière à des compétitions. C'est à cette condition qu'ils pourront répondre favorablement au jeu de très bon niveau des meilleurs plastrons présents dans cette épreuve.

**Les membres du jury rappellent que les séquences imposées doivent permettre d'évaluer le niveau de performance du candidat et que toute proposition travestissant le rapport de force peut nuire à celle-ci.**

## DANSE

### Conditions et déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée dans une salle de danse dotée d'un plancher dont l'espace d'évolution a été de 8 mètres de profondeur sur 10 m d'ouverture, ne permettant pas d'utiliser les murs. Cet espace était orienté par le placement des jurys sur les 2 diagonales. Pour leur prestation les candidats ont disposé d'un ampli avec lecteur de CD et d'un branchement pour un lecteur MP3. Le jury est intervenu uniquement pour enclencher le support sonore apporté et utilisé par le candidat, à leur demande. Le lecteur MP3 directement sur l'oreille n'a pas été autorisé. Dans la salle attenante à la salle de danse, une zone était réservée pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 15 minutes de préparation et les 30 minutes de la prestation).

A titre indicatif, les séquences imposées ont présenté au cours des 30 minutes les caractéristiques suivantes :

Présentation d'une première improvisation d'une durée maximale de 2 minutes, à structurer à partir de la thématique donnée par le jury au début des 15 premières minutes de préparation.

Présentation d'une deuxième improvisation d'une durée maximale de 2 minutes, à structurer à partir d'un inducteur demandé et choisi par le candidat parmi les deux proposés au cours des 30 minutes de prestation. Les inducteurs ont été un texte une photo.

Le jury rappelle que les improvisations ont été chronométrées et que tout dépassement du temps a été pénalisé.

### La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat, pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thématiques ont abordé différents registres des composantes du mouvement dansé, par exemple : « équilibre – déséquilibre », « ralentir – suspendre », « rebonds »...

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2 :

#### **Bandeau 4 : 3 candidats / 32**

Les candidats situés dans ce bandeau se sont mis « hors épreuve » : Ils ont démarré directement leur première improvisation au cours des 15 minutes de préparation, sans attendre le début de la prestation évaluée, ou la réalisant parfois à cheval sur ces deux moments. Ils se sont cantonnés uniquement à la réalisation de leurs deux séquences imposées, sans mettre en œuvre de situations conduisant à l'élaboration des improvisations, et sans parfois informer le jury de la teneur de leur travail (thématique ou inducteur). Ils n'ont pas compris les modalités de l'épreuve et se sont lancés directement dans une improvisation libre, en dépassant le temps imparti de 2 minutes, sans structurer leur propos. Ils ont présenté une succession de moments de recherche corporelle balbutiants et incomplets, pas toujours en lien avec la thématique, et sans logique de structuration.

Les candidats ont décrit des situations pour travailler la thématique sans les mettre en œuvre. Ils se sont cantonnés à chercher des formes corporelles qui ont été ensuite juxtaposées.

**Bandeau 3 :** La majorité des candidats s'est située dans ce bandeau : 12 candidats / 32

Les candidats ont enchaîné une suite de situations souvent en rapport avec la thématique, mais dont la logique organisatrice n'est pas apparue de façon évidente. Ils ont présenté des situations qui n'ont pas toujours été judicieuses au regard de leurs ressources et de leur niveau. La prestation de 30 minutes a été organisée non pas en fonction du thème, mais davantage en vue des séquences imposées. Les candidats, pour explorer les composantes du mouvement, ont utilisé des modules dansés préalablement préparés, mais insuffisamment transformés pour développer la thématique de façon continue.

**Bandeau 2 :** Une grande partie des candidats s'est située dans ce bandeau : 10 candidats / 32 Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation. Ils ont su explorer les composantes du mouvement, et mettre en œuvre des procédés de composition pour structurer et faire évoluer des modules dansés qu'ils ont élaborés pendant la prestation. Ils les ont mémorisés pour structurer leur écriture chorégraphique au service d'un propos ou d'un fil directeur en lien avec la thématique. Ils ont ensuite utilisé la même démarche pour travailler à partir de l'inducteur en retransformant certains passages par rapport aux fondamentaux du mouvement (espace, temps, flux poids). Les candidats du bandeau 2 ont appliqué des règles et des principes pré-établis.

**Bandeau 1 :** 7 candidats/32 ont atteint ce niveau d'exigence.

Il était attendu la construction d'un dispositif de travail permettant d'imbriquer les séquences imposées au service de la thématique. L'activité déployée n'a pas été linéaire. Le candidat a revisité en permanence les moments importants qui participaient à la structuration de l'improvisation. Exploration, choix, composition, répétition, mémorisation... revenaient cycliquement, nourrissant les premières esquisses qui peu à peu se formaient, et se transformaient, pour aboutir à la décision de faire partager le travail réalisé. Ces moments ont été annoncés. Si la première improvisation à partir de la thématique révélait un questionnement du mouvement dansé, la seconde révélait une aptitude à questionner un inducteur (texte, photo), par sa danse, et ainsi d'entrer dans une démarche artistique. Les candidats ont proposé un parti-pris les conduisant à valoriser un processus singulier.

A l'intérieur de chaque bandeau et comme dans toutes les activités, des curseurs spécifiques à la danse ont permis de classer les candidats :

- Un curseur a porté sur la mise en œuvre d'un questionnement artistique au service d'un projet d'improvisation structurée (prise de risque, originalité, formes d'engagement, pertinence des choix...)
- Un curseur a porté sur l'exploration des facteurs dynamiques du mouvement dansé (fondamentaux de la danse, richesse et diversité des formes).

### **Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:**

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses. Il est vivement conseillé d'expérimenter au préalable autant des situations d'improvisation spontanées que structurées ou il s'agit de composer dans un temps court et limité. Cette expérience permet de cerner les enjeux de la prestation. Les candidats doivent se préparer à optimiser leur temps de préparation (15 minutes) au vue des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de la danse. Il paraît primordial de consacrer cette préparation à un questionnement de la thématique mais aussi des voies possibles d'exploration et de la démarche qui sera mise en œuvre. Nous conseillons aux candidats d'exploiter pendant ce temps de préparation l'espace d'évolution pour maintenir un niveau d'activité. Le jury préconise d'utiliser les deux dernières minutes de la préparation pour une présentation rapide de la prestation

### **Séquences imposées**

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

### **Bandeau 5**

La technique de danse est sommaire, confuse et très segmentaire. Le buste est figé, le regard maintient, sur le milieu extérieur, des ancrages perceptifs régulateurs de l'équilibre. La tête sert à l'équilibre et non à l'esthétique du mouvement. Les segments qui échappent au contrôle visuel, ne sont pas placés et ne participent pas à la création du mouvement. Les changements de niveau, les sauts, les tours sont peu fréquents voir absents. Les réponses gestuelles se font d'un bloc et manquent de finesse. L'interprétation est timide, le candidat est centré autant sur la résolution de ses

problèmes d'effectuation que sur ceux de sa production. Il reste donc dans la gesticulation. La prestation n'a que peu de rapport avec la thématique proposée par le jury.

#### **Bandeau 4**

La danse s'affine, les trajets segmentaires sont plus lisibles, le candidat s'engage prudemment dans des prises de risque, mais la danse est appliquée, le mouvement conduit. Le jury a la sensation d'assister à la récitation d'une séquence apprise, mais pas toujours comprise dans ses fondements. L'approche est scolaire, des recettes de composition sont utilisées, mais sans forcément interroger la thématique à traiter. Une tension persiste, la danse bégaye car le candidat ne peut pas faire évoluer les premières idées mises en chantier. L'improvisation nécessite en arrière plan une gestion raisonnée des ressources énergétiques qui n'est pas ici prise en compte. L'interprétation ne peut pas encore exister véritablement car le candidat est centré sur la réalisation de sa prestation et des objectifs qu'il s'est fixé. Le regard est bas, intérieur, concentré. Néanmoins, ces candidats se sont préparés et témoignent d'une volonté de comprendre ce qui se joue dans une activité artistique.

#### **Bandeau 3**

Le candidat est en état de danse quand l'effectuation ne le met pas en danger. Des pertes de maîtrise accidentelles du contrôle de la motricité sont constatées et viennent perturber la réalisation. L'usage graphique des bras est survalorisé, les segments inférieurs sont avant tout là pour assurer l'assise du mouvement et ne sont pas toujours exploités sur d'autres registres que l'appui. Quand une idée émerge, elle est développée corporellement, en perdant le lien avec ce qui a été construit préalablement. Le buste est investi pour produire des formes, des lignes nouvelles. Il initie parfois le mouvement et est dissocié de la tête qui peut alors participer à la création de formes. Le regard concourt à l'interprétation, soit pour renforcer une présence, soit pour permettre de créer des lignes nouvelles. La thématique transparait dans le déroulement de l'action, mais cela est encore peu convaincant.

#### **Bandeau 2**

La danse est construite, variée dans toutes ses composantes, l'état de danse est là. Le candidat joue sur les dynamismes, les niveaux, la variété des actions... Il entre dans une interprétation personnalisée, mais la qualité du mouvement reste encore insuffisante car non continue. On constate peu d'évolution entre les improvisations, même si le questionnement de départ est juste et que le niveau de pratique est élevé. Ceci laisserait supposer que des routines gestuelles ancrées dans l'histoire du candidat, brident la capacité de création, en revenant parfois à son insu. La thématique est traitée mais aurait mérité un approfondissement par un parti-pris clairement assumé.

#### **Bandeau 1**

Toutes les composantes de la danse sont systématiquement exploitées à leur meilleur niveau. La qualité du mouvement est permanente. L'histoire du candidat montre un long passé de pratiquant ouvert à toutes les techniques. L'originalité des choix, tant au plan des formes corporelles que dans leur agencement montre un sens de l'artistique qui surprend. La pertinence et la cohérence sont de mise. Le choix des modes de composition est juste et mis au service du propos. Le candidat questionne systématiquement sa réalisation pour entrer dans un état de danse en accord avec l'inducteur. Il peut s'imposer des contraintes pour libérer et enrichir son processus de création.

#### **Conseils de préparation pour la séquence imposée**

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer en pratiquant régulièrement la danse, en suivant les actions de formation continue proposées et en ayant une pratique personnelle qui permet de mener un travail d'atelier. Il est incontournable d'acquérir une expérience dans le domaine de l'improvisation structurée si l'on souhaite offrir au jury un niveau de pratique élevé.

## **ESCALADE**

#### **Conditions et déroulement de l'épreuve**

L'épreuve s'est déroulée sur une S.A.E. de 12 mètres de hauteur, d'inclinaisons et de reliefs variés avec deux parties inclinables (dévers et/ou positif). Le support comportait aussi une partie verticale, une cheminée et un surplomb. Le fond de plaque était uniforme, constitué de panneaux résinés permettant la pose des pieds en adhérence. Un pan vertical situé dans une zone différente, était réservé pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation).

A titre indicatif les séquences imposées ont présenté les caractéristiques suivantes :

- . Chaque voie était progressive dans la difficulté. La voie la plus facile commençait cette année en 5a pour se terminer en 5c+. La voie intermédiaire commençait en 5b et se terminait en 6b+. Enfin la voie la plus difficile s'échelonnait de 5c à 7a.
- . Chacune des voies traversait au moins deux à trois types de support (cheminée, surplomb...)
- . Une chute par voie était possible, le deuxième essai redémarrait à la dernière dégainée mousquetonnée. Le temps passé en repos sur la corde était compris dans les 5 minutes de séquence imposée.
- . Il n'y avait pas obligation de sortir une voie pour être évalué.
- . Le mur sans être conçu à l'origine pour le bloc permettait de présenter 4 parcours (8 à 10 mouvements) : 4b, 5a, 5c, 6b.

## La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thèmes ont abordés deux champs relatifs à l'enseignement de l'escalade : celui des transformations motrices (par exemple : les mouvements d'opposition, la position de moindre effort, la qualité des appuis pédestres...), celui relatifs aux manipulations de corde (le mousquetonnage, descente autonome...) et enfin celui relatif aux représentations mentales (le risque subjectif, l'autonomie...).

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2 :

**Bandreau 4 :** Les candidats se sont cantonnés uniquement à la réalisation de leurs séquences imposées sans mettre en œuvre de situations d'apprentissage. Une majorité d'entre eux se sont contentés d'évoquer leur propre pratique de grimpeur. Le jury a dû intervenir pour le candidat qui a réalisé des manipulations de cordes mettant en jeu sa propre intégrité.

**Bandreau 3 :** La majorité des candidats se sont situés dans ce bandreau. Ils ont enchaîné une suite de situations souvent en rapport avec la thématique en prenant souvent comme référence le niveau débutant en escalade. Les situations ne sont pas apparues judicieuses au regard des ressources du candidat. Certains d'entre eux ont organisé leur prestation de 30 minutes non pas en fonction du thème mais davantage en vue de leurs séquences imposées. Certains candidats sont restés en bas du mur en évoquant ce qu'il est possible de faire mais sans se mettre eux-mêmes en activité.

**Bandreau 2 :** Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique de la prestation. Les candidats ont su alterner les situations en voies et en blocs pour illustrer des aspects variés relatifs au thème demandé. La même installation matérielle a servi de support à un enchaînement logique de situations pour optimiser la venue des séquences imposées.

**Bandreau 1 :** Aucun candidat n'a atteint ce niveau d'exigence. Il était attendu la construction d'une séquence d'apprentissage permettant d'imbriquer les séquences imposées au service de la thématique. Il convenait également que les candidats réalisent une analyse de leur niveau de compétence afin de proposer des situations permettant d'acquérir des compétences à court, moyen et long terme dans différentes modalités de pratique (bloc, voies, falaise, grandes voies, «à vue», «flash», après travail).

A l'intérieur de chaque bandreau et comme dans toutes les activités, des curseurs spécifiques à l'escalade ont permis de classer les candidats :

- Un des curseurs a porté sur les conceptions sécuritaires vis-à-vis de l'environnement, du matériel et des pratiquants.
- Des curseurs ont porté sur la recherche active de transformations motrices. Les candidats s'échelonnaient de la simple évocation orale de situation à des mises en œuvre évolutives sollicitant les principes d'efficacité de la motricité du grimpeur. Ils étaient évalués plus particulièrement sur la pertinence des consignes, la variété des modalités de formes de pratique et sur leur capacité à utiliser le matériel spécifique de l'escalade mis à leur disposition.

## Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses. De les confronter dans des voies et des blocs afin qu'ils soient en mesure de se proposer des situations problématisées autour de thèmes récurrents en escalade. Les candidats doivent se

préparer à optimiser leur temps de préparation (15 minutes) au vue des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de l'escalade. Il paraît primordial de consacrer cette préparation à l'analyse de la thématique, celle des itinéraires supports des séquences imposées et à la présentation de la problématique d'intervention plutôt qu'à la mise en place des « Equipements de Protection Individuels ». Nous conseillons vivement aux candidats de manipuler des prises pour faire évoluer les supports et enrichir les situations d'apprentissage qu'ils sont susceptibles de proposer. Les candidats doivent réfléchir à la faisabilité des situations en tenant compte des contraintes temporelles de l'épreuve et de la spécificité de l'activité escalade.

### **Séquences imposées**

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

#### **Bandeaup 5 : « niveau collègue »**

La technique de pied était très aléatoire et sans efficacité. Le candidat opérait par tâtonnements gestuels. Les sens de préhension des prises n'étaient pas identifiés entraînant une gestuelle stéréotypée voire inappropriée. Le rythme présentait un caractère linéaire et le relâchement était faible.

#### **Bandeaup 4 : « niveau lycée »**

Les techniques de mains et de pieds étaient stéréotypées (adhérences en dévers, calage de pied...) et la pose des pieds était trop rudimentaire pour espérer avoir une gestion raisonnée des ressources énergétiques. Les problèmes posés par la voie n'étaient pas anticipés lors de la lecture avant et pendant l'ascension comme le démontre les nombreux changements de mains ou de pieds. Le relâchement musculaire lors des positions de moindre effort était incomplet. Cependant le jury a relevé quelques mouvements de profil adaptés aux contraintes de la voie et ces candidats ont fait preuve d'une certaine détermination dans leurs tentatives.

#### **Bandeaup 3 : « niveau UNSS établissement »**

L'utilisation des pieds démontrait le recours à une palette de gestes techniques plus aboutis par les candidats. Les replacements opérés, même judicieux, illustraient le caractère réactif de leur lecture au pied des itinéraires. De plus, un déficit de relâchement musculaire les amenant à un épuisement assez rapide, était encore de mise à ce niveau, comme en témoignent leurs délayages trop rapides.

#### **Bandeaup 2 : « niveau académique UNSS »**

Les efforts de lecture déployés au sol ne paraissaient pas toujours avoir une réelle incidence sur la réalisation des passages clés par déficit de compréhension des contraintes présentées par les voies. Cependant, les rétroactions effectuées par les candidats semblaient efficaces, même si un décalage apparaissait encore à ce niveau entre leurs capacités physiques et leurs compétences d'analyse.

#### **Bandeaup 1 : « niveau national UNSS et plus »**

Les candidats, dans l'ensemble, ont été capables de se confronter au dernier tiers de la voie la plus difficile, même si certains ont du déployer une certaine combativité comme en témoignaient les signes avant-coureurs de la chute (« Ailes de poulet », blocages respiratoires...). Trop souvent un niveau de stress élevé a altéré les réserves musculaires et la lucidité des candidats. Cependant, le recours à diverses formes d'opposition et de déséquilibres permettait de percevoir un haut niveau de maîtrise. Les qualités de force spécifiques à l'activité ont permis aux grimpeurs de tenir des petites prises dans les dévers, ainsi que dans les parcours de bloc.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats :

- la qualité des appuis pédestres et manuels.
- l'optimisation des ressources énergétiques pour réaliser la meilleure performance (Position de Moindre Effort, relâchement et rythme de progression).
- L'étendue du répertoire gestuel.

### **Conseils de préparation pour la séquence imposée**

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer sur des S.A.E. aux caractéristiques proches, et selon les modalités de l'épreuve du concours : une voie en tête et un bloc.

Le jury conseille aux candidats de participer à toute forme de compétition pour progresser dans la gestion du stress et dans la confrontation à des ouvertures différentes.

De plus, varier les supports de pratique (différentes falaises, S.A.E. , pan ou bloc) permet d'acquérir de l'expérience, d'améliorer leur lecture et d'enrichir son répertoire technique et gestuel. Aussi, le jury invite les candidats à développer leur résistance et leur capacité de récupération dans des voies déversantes afin d'avoir l'autonomie énergétique nécessaire lors de réalisations.

# NATATION

## Conditions et déroulement de l'épreuve

L'épreuve s'est déroulée dans le bassin couvert de 25m du stade aquatique de Bellerive sur Allier, dans les couloirs n°1 ou n°2. Le couloir n°1 disposait d'une ligne brise-vagues le séparant du mur latéral. Les deux membres du jury se sont positionnés, l'un derrière le plot de départ, l'autre le long du bassin. Le candidat a pu disposer d'une planche, d'un pull-buoy, et d'un chronomètre mural installé à l'extrémité du bassin, près du plot du couloir n°1. L'espace d'évolution réservé au candidat comprenait le couloir de nage attribué ainsi que la plage de départ de ce même couloir. Le couloir n°4 était réservé à la séquence de 25 minutes échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation).

A tout moment de la prestation, les candidats ont pu solliciter le jury pour une mesure de temps et/ou de distance à raison d'une seule donnée par juré. *Ces mesures ne pouvaient porter sur le calcul de nombre de cycle ou de fréquence. Les temps de récupération n'ont pas été communiqués, le candidat disposant d'un chronomètre mural.*

Concernant la séquence imposée, les départs de chacun des cinq 50-m se sont réalisés du côté des plots de départ. Le candidat a annoncé chaque départ par un lever de bras ostensible en direction du jury. Les temps réalisés ont été communiqués au candidat à sa demande préalable.

## La prestation physique

Les thématiques ont pu concerner des types de nage (simultanées, ventrales, alternées), des problématiques d'équilibre, de respiration, de propulsion, de gestion, et de mise en relation de ces différents éléments.

Les candidats ont été évalués prioritairement au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2.

*Plus spécifiquement, en natation, le jury a ajusté la note de la prestation physique des candidats au regard :*

- *Des départs et virages ; ;*
- *De la gestion des temps d'effort et de récupération ;*
- *Du recueil et de l'utilisation d'informations (temps, distance, fréquence cardiaque...);*
- *De l'exploitation du matériel mis à disposition ;*
- *De la gestion du temps et de l'espace disponibles.*

**Bandeau 4 :** *Les candidats ont proposé des situations génériques sans lien même indirect avec la thématique imposée (par exemple, une suite d'éducatifs « passe-partout »). Le candidat n'a pris que pas ou peu d'informations sur sa propre prestation. Le candidat s'en est tenu à la composition de la séquence anticipée, indépendamment de toute thématique particulière*

**Bandeau 3 :** *La majorité des candidats se sont situés dans ce bandeau. Ils ont enchaîné un catalogue d'exercices, en lien avec la thématique mais peu en rapport avec leur niveau personnel d'organisation motrice. Ils ont pu proposer une séance d'entraînement comportant quelques séquences techniques à visées d'illustration et ou de démonstration.*

*Par exemple, un passage en revue à vitesse lente des différents types de coordination « bras-bras » possibles dans les nages alternées sans approfondir celle qu'il conviendrait d'étudier ou de consolider au regard de son niveau d'habileté.*

**Bandeau 2 :** *Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités objectives en relation avec la thématique. Selon leur niveau d'habileté, les candidats se sont inscrits dans une logique d'apprentissage, d'ajustement ou de consolidation technique. En certaines occasions ils ont exploité à bon escient des données pertinentes, recueillies par leurs soins ou par sollicitation du jury. Par exemple, une recherche de maintien de l'amplitude de nage, à des vitesses progressivement croissantes.*

**Bandeau 1 :** *Les quelques candidats placés à ce niveau, ont de plus, composé leur séquence imposée en tenant compte de la thématique à illustrer en valorisant les nages les plus en rapport avec cette dernière et en ajustant certains paramètres de la nage (coordinations, structures respiratoires, rapport amplitude fréquence...).*

## **Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:**

Les candidats doivent s'habituer à analyser leur propre pratique, à connaître leurs points forts et leurs faiblesses, et à *chercher des voies de remédiation et/ou d'amélioration en rapport avec les thèmes récurrents en natation. Les candidats doivent se préparer à optimiser leur temps de préparation (15 minutes) au vue des caractéristiques de l'épreuve et des contraintes inhérentes à la pratique de la natation. Il paraît primordial de consacrer cette préparation à l'analyse du sujet, à la construction de situations didactiques pouvant offrir une réponse problématisée à la thématique imposée et de son niveau d'habileté. Nous conseillons vivement aux candidats de manipuler et faire évoluer les prises d'information et l'utilisation du matériel autorisé.*

### **Séquences imposées**

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées. Plusieurs candidats de différents niveaux de pratique n'ont pas respecté le cadre de déroulement de la séquence imposée en dépassant le temps imparti de 10 mn ou en ne réalisant pas au moins trois des cinq 50-m dans 3 nages différentes selon la codification F.I.N.A. D'autres ont appréhendé cette séquence comme une démonstration technique de nage sans rechercher à produire une performance maximale, en adéquation avec leurs ressources. Dans ces deux cas, les candidats ont été pénalisés dans l'évaluation de leur niveau de compétence et de performance.

#### **Bandeaup 5 :** « niveau collègue »

Aucune prestation n'a été classée à ce niveau.

#### **Bandeaup 4 :** « niveau lycée »

*Les temps de récupération entre les efforts sont souvent adaptés. La réalisation des départs et virages n'entraîne pas de perte de temps et reste conforme au cadre réglementaire. Les candidats adoptent des modalités propulsives et respiratoires qui nuisent parfois à l'équilibre général de la nage.*

#### **Bandeaup 3 :** « niveau UNSS établissement »

*L'exploitation des poussées solides permet des gains de performance significatifs. De manière générale, la respiration ne pose pas de problèmes majeurs d'équilibration. Le rendement propulsif reste faible, notamment dans une des trois nages.*

#### **Bandeaup 2 :** « niveau académique UNSS »

*Un bon équilibre général de la nage, et une maîtrise avérée des facteurs de l'efficacité propulsive dans au moins trois nages différentes, ont été repérés à ce niveau.*

#### **Bandeaup 1 :** « niveau national UNSS et plus »

*Les candidats ont fait preuve en plus d'une très bonne maîtrise de l'ensemble des facteurs de l'efficacité propulsive, de leurs capacités à gérer de façon maximale leurs ressources énergétiques pour répondre aux exigences de l'épreuve. Ils sont parvenus à réduire autant que de possible, les écarts de performance d'un 50m à l'autre, en calibrant les temps de récupération en conséquence.*

### **Conseils de préparation pour la séquence imposée**

Les futurs candidats ont tout à gagner à se préparer *tant sur les plans physiques que techniques. Réussir l'épreuve impose une connaissance approfondie de son profil personnel en tant que nageur, qui ne saurait faire l'économie d'un entraînement régulier et structuré. Le jury conseille aux candidats l'appel à un regard extérieur expert afin d'évaluer ses compétences techniques et lui permettre ainsi d'optimiser l'exploitation de ses ressources.*

## **VOLLEY-BALL**

### **Conditions et déroulement de l'épreuve**

L'épreuve s'est déroulée sur une surface délimitée par les lignes d'un terrain de basket à l'intérieur de laquelle un terrain de volley-ball était installé. Un espace d'échauffement situé dans une zone

différente a été réservé pour une séquence de 25 minutes d'échauffement (non comprise dans les 30 minutes de la prestation).

A titre indicatif les séquences imposées ont présenté les caractéristiques suivantes :

- les 2 séquences sont des matchs en 2 contre 2 ;
- une des deux séquences de 5 minutes est organisée selon les modalités définies dans le programme du concours ;
- l'organisation de l'autre séquence de 5 minutes est laissée à l'initiative du candidat ; il a du préciser cette organisation au jury avant le début de la séquence ;
- l'ordre des séquences n'a pas été imposé.

## La prestation physique

L'épreuve a consisté en une prestation physique de 30 minutes organisée et présentée par le candidat pour illustrer une thématique proposée par le jury. Les thématiques ont été relatives à l'attaque, la défense, les duels (individuels et/ou collectifs), les alternatives de jeu, les liaisons et les circulations de balle.

Les candidats ont été évalués au regard des 4 bandeaux déterminés collectivement par le jury de l'oral 2 :

**Bandeau 4 :** Les candidats ont proposé des situations qui ne répondaient pas à la thématique imposée ou qui répondaient de manière parcellaire. Le niveau de difficulté des situations était inadéquat aux ressources du candidat. Celui-ci ne proposait pas de régulations ou d'ajustements. La logique des situations de volley-ball n'apparaissait pas clairement. Les séquences imposées ne présentaient aucun rapport avec ces situations. Par exemple, des situations de smash sans adversaire à partir d'une balle lancée ne répondent pas à la thématique de « l'incertitude en attaque ».

**Bandeau 3 :** Les candidats ont proposé des situations en relation avec la thématique imposée. Celles-ci étaient juxtaposées, sans logique organisatrice apparente. Le contenu des situations a souvent été limité au traitement de la relation joueur-ballon, ignorant la dynamique du volley-ball (rapport de force, alternatives, liaisons). Le rapport avec les séquences imposées n'est apparu que rarement. Le niveau de difficulté des situations n'a pas permis à ces candidats de faire la démonstration de l'ensemble de leurs ressources. Par exemple, la thématique de « la relation contre-défense » ne peut être traitée à l'aide de situations de contacts avec la balle en arrière défense d'une part, et de situations de contre face à un attaquant d'autre part.

### Bandeau 2 :

Les candidats ont structuré et fait évoluer une séquence d'apprentissage correspondant à leurs capacités. La relation avec la thématique imposée apparaissait très clairement. Les situations ont intégré plusieurs problématiques du volley-ball (technique, rapport de force, alternatives, liaisons, organisation). Ils ont utilisé le matériel et les joueurs plastrons mis à leur disposition pour induire des transformations et donner des feedback. Ils ont procédé à des ajustements. Les situations étaient adaptées à leurs ressources énergétiques (bonne gestion de la distribution des ballons et des efforts).

**Bandeau 1 :** Les meilleurs candidats ont réussi à présenter des situations de volley-ball dans l'ensemble des dimensions techniques, tactiques et stratégiques. Les situations étaient évolutives (consignes aux plastrons, changement de repères, ajustement du rythme). Leurs prestations ont été optimisées par une bonne gestion des ressources mises à leur disposition (circulation de balles, repères dans l'espace, choix des plastrons). Leur effort a été bien réparti. Les deux séquences de jeu en deux contre deux ont intégré avec pertinence la thématique imposée. Ces candidats ont, par exemple, joué sur la configuration du terrain ou sur des consignes de jeu particulières s'inscrivant dans l'évolution du rapport de forces.

A l'intérieur de chaque bandeau et comme dans toutes les activités, des curseurs spécifiques ont permis de classer les candidats. Ceux du volley-ball étaient les suivants :

- rapport qualité et quantité de travail : nombre de répétitions par unité de temps et niveau de difficulté ;
- aménagement du milieu : repères dans l'espace et dans le temps, utilisation du matériel, gestion des plastrons (partenaires et/ou adversaires) ;
- prise en compte et gestion du rapport de force en attaque comme en défense.

## Conseils de préparation pour l'ensemble de la prestation physique:

Les candidats doivent apprendre à analyser leur propre pratique et à faire la démonstration de leurs habiletés dans les conditions définies par le programme du concours. Dans cette épreuve, ils sont à la fois concepteurs, acteurs et exécutants des situations qu'ils proposent au jury. Nous leur conseillons de se préparer à vivre ces situations tout à fait particulières dans lesquelles ils doivent gérer leur propre prestation en s'aidant des plastrons. Il serait pertinent de faire connaître au jury les logiques qui organisent des situations et les séquences imposées (ajustements, régulations). Trop souvent, la prestation des candidats s'est déroulée dans une sorte de « confidentialité » avec les plastrons. Enfin, les candidats doivent se préparer à contrôler la durée des différentes situations présentées au jury afin, notamment, de s'assurer de pouvoir placer les deux séquences obligatoires dans leur totalité à l'intérieur des 30 minutes de la prestation.

## Séquences imposées

Le jury a utilisé les cinq bandeaux communs à toutes les activités lors des séquences imposées pour noter les candidats.

### **Bandeaup 5 :** « niveau collège »

Le registre de frappe est très limité. Les choix de placement sont absents. Le jeu est en réaction. Les trajectoires sont mal contrôlées et les fautes directes sont nombreuses. Il n'y a pas d'organisation collective.

### **Bandeaup 4 :** « niveau lycée »

Le registre de frappes est très déséquilibré : 2 secteurs au moins sont très largement défaillants. Les choix de placement et de trajectoires prennent peu en compte les partenaires et les adversaires. L'organisation du jeu est stéréotypée : système de jeu unique quel que soit le contexte

### **Bandeaup 3 :** « niveau UNSS établissement »

Le registre de frappes est déséquilibré. Un secteur de jeu, en attaque, en défense ou dans le jeu de transition est défaillant. Le candidat recherche une optimisation de l'organisation de l'équipe en fonction de ses propres caractéristiques. L'adversaire est rarement pris en compte.

### **Bandeaup 2 :** « niveau académique UNSS »

Le registre de frappes efficaces est étendu à tous les secteurs de jeu, essentiellement en situation favorable. Les choix de placement et les trajectoires sont adaptés à l'évolution du rapport de force sans nécessairement parvenir à le faire basculer en sa faveur. Le candidat recherche à optimiser l'organisation de son équipe en fonction de ses propres caractéristiques et de celles de l'adversaire. Il régule entre les échanges.

### **Bandeaup 1 :** « niveau national UNSS et plus »

Le registre de frappes est très étendu. Le candidat reste efficace même en situation minimale. Ses choix sont adaptés à l'évolution du rapport de force et permettent de faire le évoluer en sa faveur. Le candidat organise l'équipe de façon optimale en fonction de l'évolution du rapport de force, même en cours de jeu.

A l'intérieur de chaque bandeau des curseurs ont permis de classer des candidats :

- le niveau de coopération avec le partenaire ;
- la qualité et la vitesse d'exécution ;
- l'efficacité des actions.

## Conseils de préparation pour les séquences imposées

Les futurs candidats doivent se préparer à jouer dans les conditions réglementaires fixées dans le programme de l'épreuve pour une des deux séquences imposées. Pour l'autre séquence, ils sont invités à réfléchir à une organisation du jeu en deux contre deux qui leur permettra de montrer leurs habiletés. Il s'agit d'inscrire ces deux séquences dans les 30 minutes pour illustrer la thématique imposée par le jury. Le choix du moment où placer les deux séquences imposées doit être réfléchi.

## Epreuve d'entretien

La logique de l'épreuve d'entretien de l'oral 2 de l'agrégation interne d'EPS est définie pour permettre de révéler des compétences différentes et complémentaires de l'épreuve de leçon de l'oral 1. Quelle que soit l'activité support choisie par les candidats, elle est construite pour identifier le niveau des connaissances dans les domaines didactiques et techniques. Aussi, les candidats dérivant leurs justifications sur le champ strictement pédagogique ont été considérés par le jury comme hors sujet. Cette épreuve comme les autres épreuves, permet de vérifier que le candidat maîtrise l'activité de façon suffisante pour pouvoir devenir au sein de son établissement, du bassin de formation auquel il est rattaché, voire même à l'échelon de son académie, une personne ressource dans son domaine capable d'intervenir dans différentes actions de formation relatives à l'APSA choisie.

Les candidats ont disposé d'une durée de préparation de 10 minutes pour répondre à une question initiale posée par le jury. L'entretien a débuté par un exposé d'une durée maximum de 10 minutes pendant laquelle le jury s'est interdit d'intervenir. Pour la session 2010, la question a intégré une thématique systématiquement différente de celle la prestation physique du matin. Dans toutes les APSA du programme (athlétisme, badminton, danse, escalade, natation et volleyball), la question a été structurée sur le même modèle et s'est déclinée sous les formes suivantes : « *Comment abordez vous, concevez vous, améliorez vous, développez vous, ..., une thématique dans l'APSA ? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège ou, lycée), soit un niveau de pratique que vous choisirez.* ».

Suite à l'exposé, le questionnement des deux membres du jury est intervenu en alternance en respectant un temps de parole équivalent et a permis d'aborder systématiquement l'ensemble des champs de référence relatifs à l'APSA. Une connaissance fine de la motricité spécifique à l'APSA et observée aux différents niveaux de pratique (du débutant scolaire jusqu'au haut niveau) ainsi que la capacité à mobiliser les champs institutionnels, scientifiques et culturels pour justifier des propositions didactiques pertinentes ont été appréciées par le jury. Pour tous les candidats, le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type dont les différents champs sont précisés dans les rapports par activité. Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordée. Il a été proposé au candidat de justifier une séquence précisée par le jury ou de son choix, au regard de la thématique, de l'APSA, du niveau du pratiquant et/ou des autres séquences de la prestation physique.

Pendant la préparation, l'exposé et l'ensemble de l'entretien, le candidat a disposé de feuilles de brouillons, d'un tableau blanc et de feutres effaçables. Comme pour la session précédente, les procédures d'accueil des candidats et le déroulement temporel de l'épreuve ont été standardisés pour offrir à tous une durée d'expression et de questionnement identique. Par exemple, au début et au terme des 45 minutes incompressibles de l'épreuve, l'entretien a été lancé et interrompu simultanément pour tous les candidats par une annonce concernant toutes les interrogations en cours. Les durées d'interrogation des différentes phases de l'entretien ont aussi été respectées par tous les jurys quelles que soient les APSA

L'épreuve a été organisée de façon à ce que la plus grande équité des modalités d'évaluation et la plus grande identité des champs de questionnement soient respectées malgré la diversité des activités proposées. Quatre bandeaux communs ont été permis de situer les candidats. Des curseurs spécifiques à la logique de l'épreuve ont été utilisés parallèlement à des discriminants spécifiques à l'APSA pour classer les candidats. Ils sont présentés ci-dessous :

**O2 Evaluation de l'entretien**

<p><b>Bandeau 1 :</b> Maîtrise des connaissances techniques et didactiques qui sont en permanence mises en relation dans tous les champs du questionnement.</p>	<p>Echelle de note</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p style="text-align: center;"><i>Axes de discrimination spécifiques à l'O 2. Connaissances mobilisées</i></p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 30%;"> <p style="text-align: center;"><i>Persuasion Logique Cohérence Pertinence</i></p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Courseurs spécifiques à l'APSA</p> <p>↑</p> <p>↓</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Courseurs spécifiques à l'APSA</p> <p>↑</p> <p>↓</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Courseurs spécifiques à l'APSA</p> <p>↑</p> <p>↓</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> <div style="width: 30%;"> <p>Pondérées</p> <p>Justifiées</p> <p>Exploitées</p> <p>Mobilisées</p> <p>Evoquées</p> </div> <div style="width: 30%; border-left: 1px solid black; padding-left: 10px;"> <p>↑</p> <p>Pertinence</p> <p>Portée et puissance</p> <p>Clarté</p> <p>↓</p> <p>Discernement Engagement Organisation de l'argumentation Innovation</p> </div> </div>
<p><b>Bandeau 2 :</b> Corpus de connaissances équilibré dans les champs techniques et didactiques, qui cependant ne sont pas toujours exploités dans l'intégralité des champs de questionnement.</p>	<p>Echelle de note</p>	
<p><b>Bandeau 3 :</b> Laisse apparaître quelques manques dans les connaissances techniques ou didactiques qu'il ne parvient pas toujours par ailleurs à mettre en relation.</p>	<p>Echelle de note</p>	
<p><b>Bandeau 4 :</b> De grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et / ou « magiques » sans véritable rapport avec les questions posées.</p>	<p>Echelle de note</p>	

# ATHLETISME

## Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min incompressibles)

Le candidat avait 10 minutes pour structurer son exposé d'une durée maximale de 10 min à une question du type dont la thématique était obligatoirement différente de celle de la prestation physique du matin. Comme dans toutes les activités, cette question était structurée sur le même modèle et s'est déclinée en athlétisme, sous les formes suivantes : « Comment améliorez vous le départ en course de vitesse, comment développez vous le processus aérobie, la transmission en course de relais, le franchissement, le cycle de jambe, comment prenez vous en compte la fréquence cardiaque dans le développement des ressources aérobies, ...? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez. ».

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique des courses athlétiques. Le jury attend des candidats qu'il justifie ses propositions didactiques et ses analyses techniques, en mobilisant ses connaissances scientifiques (physiologiques, biomécaniques, bio informationnelles), institutionnelles et culturelles. L'entretien a exploré les connaissances du candidat au regard des différents publics scolaires (collège, lycée).

Le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type tels que l'ensemble des courses athlétiques et la famille des sauts enseignés en milieu scolaire.

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordé. Les questions ont porté sur les justifications des situations présentées le matin, au regard de la thématique, et/ou des ressources du candidat ; sur l'organisation des charges de travail ; sur l'enchaînement des situations ou des variables, et la logique sous jacente.

### Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

**Bandeau 4 :** Candidats présentant de grosses lacunes dans les connaissances techniques, physiologiques, biomécaniques. Les situations didactiques sont inadaptées, difficilement réalisables. Les situations sont « magiques » : la transformation des élèves s'opère par la seule confrontation à un dispositif matériel.

**Bandeau 3 :** Candidats laissant apparaître des connaissances techniques ou didactiques insuffisantes. Certains candidats connaissent l'activité, mais montrent une méconnaissance des élèves dans l'activité. D'autres expriment une bonne connaissance des élèves, mais ne sont pas capables de justifier les situations qu'ils proposent, d'un point de vue technique ou scientifique. Par exemple, proposer du « 15/15 » pour développer la filière aérobie, sans en comprendre les principes physiologiques. A ce niveau, certains candidats proposent des situations purement « livresques », qu'ils n'ont manifestement jamais mises en œuvre.

**Bandeau 2 :** Candidats dont le corpus de connaissances est équilibré, dans les champs techniques et didactiques. Les connaissances scientifiques (physiologiques et biomécaniques) sont présentes, mais non totalement maîtrisées. Souvent, elles ne sont pas reliées aux mises en œuvre proposées. Par exemple, le candidat propose des situations distinctes et adaptées pour développer les processus de capacité et de puissance alactique, sans pouvoir expliquer la différence des effets sur l'organisme des élèves.

**Bandeau 1 :** Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Au cours de l'entretien, le jury apprécie la mise en avant d'une réelle expérience de pratiquant et d'enseignant dans l'activité. Ces candidats sont en mesure de porter leur réflexion au-delà du cadre scolaire et de le réinvestir en tant que formateurs de professeur d'EPS. Ils possèdent en outre des connaissances culturelles et réglementaires approfondies sur l'athlétisme qu'ils sont capables d'utiliser pour développer une réflexion critique sur les pratiques scolaires de l'athlétisme.

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats.

- Un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec persuasion et

discernement. La capacité à nuancer ses propos, à confronter des connaissances scientifiques et empiriques est appréciée.

- Les curseurs spécifiques à l'athlétisme ont permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. En athlétisme, ceux-ci ont couvert les domaines institutionnel et culturel, le champ de l'entraînement, les connaissances particulières liées à l'énergétique.

### **Conseils de préparation**

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique.

D'une manière générale, le jury note que les candidats ont progressé, par rapport à la session 2009, sur les aspects suivants :

- structurer un exposé réellement ciblé sur la question initiale, en annonçant le plan de l'exposé, définissant les termes de la question, et parfois en utilisant les médias mis à disposition
- décrire les comportements typiques des élèves dans l'activité ;

Toutefois, le jury constate la permanence des difficultés à :

- justifier les propositions didactiques au regard des différents champs de connaissances, et particulièrement aux plans bioénergétiques et biomécaniques ;
- analyser de manière précise et approfondie les techniques athlétiques ;
- préciser clairement les paramètres constitutifs des charges de travail proposées ;
- organiser et expliquer les variables didactiques d'une situation d'apprentissage ;
- proposer des séquences d'enseignement cohérentes et réalisables.
- s'engager personnellement et prendre position au regard des recommandations institutionnelles. Cela nécessite d'abord l'appropriation des situations qui les finalisent.

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Sur les domaines éducatif, culturel et scientifique la littérature est suffisamment abondante pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur de connaissances référencées et éprouvées.

Le jury conseille au candidat de s'entraîner à :

- exploiter les dix minutes initiales de réflexion pour construire une première réponse structurée et argumentée ;
- mettre en relation des situations didactiques avec les transformations qu'elles sont susceptibles d'engendrer chez l'élève ;
- préciser les caractéristiques des élèves, et ce à tous les niveaux scolaires, décrire ce que font effectivement ces derniers lorsqu'ils sont confrontés aux activités athlétiques, pour produire des analyses et avancer des hypothèses susceptibles d'expliquer ces prestations ;
- utiliser ces analyses et les connaissances techniques, institutionnelles, culturelles et scientifiques pour justifier leurs propositions,
- expliciter les notions techniques employées,
- analyser sa propre pratique athlétique ;
- approfondir les connaissances, notamment biomécaniques et physiologiques, qui fondent les choix didactiques proposés, dans toutes les activités de course et de sauts.
- Proposer des perspectives aux situations développées.

Dans le cadre de sa préparation, le candidat est invité à compléter ses connaissances et à enrichir sa pratique professionnelle :

- en observant des élèves dans des situations d'enseignement et d'entraînement dans les différentes activités athlétiques, et à divers niveaux de pratique,
- en se confrontant à la mise en œuvre de dispositifs didactiques et pédagogiques variés, en s'appropriant le contenu de la littérature professionnelle didactique et technique, et en insistant sur la relation avec sa propre pratique professionnelle.

Il ne suffit pas de s'approprier des connaissances issues d'auteurs référencés, il faut les comprendre et les mettre au service de l'élève apprenant.

Dans cette perspective, il est indispensable d'entreprendre un travail de préparation de l'épreuve sans attendre les dernières semaines la précédant.

## BADMINTON

### Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min incompressibles)

Le candidat avait 10 minutes pour préparer un exposé d'une durée maximale de 10 min à la suite d'une question type. Comme dans toutes les activités, cette question était structurée sur le même modèle et s'est déclinée en badminton sous les formes suivantes : « *Comment développez-vous le jeu d'attaque à mi-court ?* » « *Comment exploitez-vous la notion de rapport de force ?* », « *Comment développez-vous le dégagement ?* », « *Comment développez-vous les frappes au filet* » ou encore « *Comment faites-vous évoluer la vitesse du jeu ?* ». Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez. » .La thématique était obligatoirement différente de celle de la prestation physique du matin.

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique du badminton.

Il a été attendu du candidat une capacité à proposer des objectifs de transformation, des situations d'apprentissage en lien avec des conduites typiques d'élèves aux différents moments de la scolarité.

Il est en outre attendu du candidat une connaissance de la terminologie spécifique au badminton et une maîtrise des dimensions technico-tactiques à tous les niveaux de jeu. Par ailleurs, l'entretien a investi les champs éducatifs, institutionnels et scientifiques, ainsi que le champ culturel, en lien ou non avec le thème de la question initiale.

Le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type telles que le double (hommes, dames, mixte), le tennis de table ou encore le tennis. *Par exemple* : « *En double, en continuité avec votre question initiale, comment développez-vous le jeu d'attaque ?* », « *En tennis de table, comment exploitez-vous la notion de rapport de force ?* »

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été effectué. Le jury a ainsi demandé au candidat de justifier ses propositions didactiques au regard de ses ressources et de la spécificité de l'activité. *Par exemple* : « *au regard de vos ressources, pouvez-vous justifier les contenus d'enseignement visés au cours de cette séquence d'apprentissage ? En quoi cette situation d'apprentissage est-elle pertinente pour vous permettre de progresser sur le plan technique ? Sur le plan tactique ?* ».

### Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

**Bandeau 4** : Candidats présentant de grosses lacunes techniques telles que la méconnaissance des différentes prises de raquette, ou de notions telle que la rotation centrale... proposant des situations didactiques plaquées ou des situations « magiques » ; des candidats qui sont dans l'incapacité à identifier le niveau des élèves, ce qui les amène à faire des propositions totalement inadaptées.

**Bandeau 3** : Candidats laissant apparaître des manques techniques et/ou didactiques : ils font par exemple la confusion entre la rotation de l'avant bras et l'action du poignet dans les actions de frappes ou proposent un travail technique sur l'amorti sans envisager le remplacement adéquat. Ceci les conduit à faire des propositions cohérentes mais restrictives, ne permettant qu'une réponse partielle au problème posé.

**Bandeau 2** : Candidats présentant un corpus de connaissances équilibré dans des registres techniques et didactiques variés, sans pour autant couvrir l'intégralité de l'ensemble des champs de questionnement. Les propositions sont cohérentes sur des thèmes et/ou des niveaux différents. Toutefois, le candidat éprouve des difficultés à manipuler les variables et à faire évoluer ses situations sur d'autres niveaux de jeu. Ils abordent correctement par exemple l'amorti pour les premiers niveaux de jeu mais ne parviennent pas à le faire évoluer vers le slice pour des niveaux supérieurs.

**Bandeau 1** : Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Au cours de l'exposé et de l'entretien, le candidat est en mesure de présenter une démarche d'enseignement personnalisée et fait preuve d'une capacité à agréger et à mettre en synergie des connaissances diverses. Le candidat est de ce fait capable de justifier, de prioriser ses choix, d'identifier différents niveaux de problème chez les élèves et de proposer des contenus ciblés. Par exemple pour un reverse slice inefficace le candidat analyse et répond aux différents problèmes possibles que peuvent être l'orientation du plan de frappe, du buste, ou encore le rythme de la frappe.

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats :

- un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec persuasion et discernement.

- les curseurs spécifiques au badminton ont permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. En badminton, ces curseurs spécifiques se sont référés à l'évocation, l'exploitation, la justification, voire la pondération des choix du candidat au regard d'axes culturels, institutionnels et scientifiques.

### Conseils de préparation

La première phase d'exposé et d'entretien doivent faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables :

- de situer un thème d'apprentissage tout au long d'un cursus scolaire. Il serait intéressant de se construire une modélisation fonctionnelle de l'activité ;
- de justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors de s'appuyer notamment sur la caractérisation des problèmes rencontrés par l'élève dans ses étapes d'apprentissage. A titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre spontanément à des questions du type : quelles transformations motrices sont à rechercher pour un premier niveau, pour un deuxième, etc....? Pour quels niveaux d'élèves l'enseignement du déplacement en pas chassés, la construction de la rotation centrale ont-ils du sens... ?;
- de faire des propositions de situations qui s'appuient sur l'exploitation et la déclinaison de variables matérielles et humaines ;
- d'identifier ce que l'élève doit apprendre dans la situation pour transformer son comportement.

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Dans les domaines éducatif, culturel et scientifique, la littérature est suffisamment abondante pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur des connaissances référencées et éprouvées.

A titre non exhaustif les candidats pourront utilement se référer aux ouvrages suivants :

- Couartou G ; Grunenfelder F ; Badminton, Paris, Edition Revue EPS, 1996
- Gomet D ; Badminton, de l'élève débutant au joueur de compétition, Paris, Vigot, 2003
- Leveau Cl ; Le badminton en situation, Paris, Edition Revue EPS, 2005
- Limousin P ; Whright I ; Badminton, vers le haut niveau, Paris : INSEP, 2000
- Rolan H ; Geay St ; Le guide du badminton, Paris, Edition revue EPS, 2008
- (...)

## DANSE

### Question initiale et déroulement de l'entretien

Le candidat avait 10 minutes pour structurer son exposé d'une durée maximale de 10 min en réponse à une question dont la thématique était obligatoirement différente de celle la prestation physique du matin. Comme dans toutes les activités, cette question était structurée sur le même modèle et s'est déclinée en danse sous les formes suivantes : « *Comment utiliser le temps en danse,... comment guider la construction d'une chorégraphie collective en danse,... comment développer la créativité en danse...* Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez ».

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique de la danse. Il a été attendu que celui-ci soit en mesure de montrer ses capacités à répondre à la question initiale, en articulant les champs didactiques, scientifiques et culturels. Le jury était aussi dans l'attente d'une maîtrise des connaissances institutionnelles. De plus, le jury a demandé au candidat d'identifier des moments dans sa prestation physique, de les analyser et de justifier ses choix en fonction de ses compétences (autant sur les plans de l'exécution, de la composition, que de l'interprétation), et d'en proposer des prolongements.

Le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type comme les autres styles de danse, les activités des arts du cirque ou les activités gymniques du point de vue artistique.

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordé : « *Comment avez-vous exploité votre inducteur dans la deuxième séquence imposée ?...Comment le travail technique vous a-t-il permis de montrer votre meilleur niveau de performance dans les séquences imposées ?...* ».

### Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2.

#### **Bandeau 4**

Candidats présentant de grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et/ou « magiques » ne permettant pas d'envisager une mise en projet des élèves dans de véritables situations de création ; candidats ne maîtrisant pas ce qui se joue dans l'activité, voire qui transforment sa spécificité, l'éloignant du champ artistique. Candidats proposant un exposé succinct, n'utilisant pas toujours le temps imparti. Les réponses au cours de l'entretien sont brèves et peu développées.

#### **Bandeau 3**

Candidats laissant apparaître des manques tant au niveau technique que didactique. Les séquences d'apprentissage proposées et leurs mises en œuvre ont pu mettre les élèves en projet de création. Néanmoins, les candidats ont eu du mal à faire évoluer leurs propositions par des apports pertinents en cohérence avec le thème, ou la question traitée. Le jury a déploré dans ce bandeau des lacunes sur le plan culturel, ce qui ne permettait pas d'affiner la « didactisation ». Candidats proposant un exposé relativement structuré mais répondant partiellement au sujet. Au cours de l'entretien le candidat arrive néanmoins à exploiter les champs de questionnement.

**Bandeau 2 :** Candidats connaissant les modalités pour mettre les élèves en activité artistique, tout en les accompagnant sur un projet chorégraphique en relation avec les attentes de l'institution. Leurs propositions didactiques ont fait véritablement évoluer la danse des élèves, mais les séquences proposées ont manqué d'originalité. Les candidats se sont appuyés sur des expériences dans le champ culturel, dépassant ainsi la simple évocation d'œuvres chorégraphiques. Candidats proposant un exposé structuré et équilibré entre l'analyse du sujet et les propositions didactiques. L'entretien permet de complexifier les axes de questionnement.

**Bandeau 1:** Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Au cours de l'entretien, le jury a apprécié la mise en avant d'une réelle expérience de pratiquant et d'enseignant dans l'activité. Les candidats ont été en mesure d'accompagner les élèves sur des projets chorégraphiques variés et originaux, en s'appuyant sur les œuvres du patrimoine artistique, les conduisant à se questionner. Ils ont su interroger la place de la danse dans le contexte général de l'enseignement de l'EPS et de l'école. Les candidats ont fait preuve de compétences dans leurs techniques de communication permettant une mise en relation dynamique avec le jury. Candidats proposant un exposé qui reformulent et problématisent la question initiale. Même si le jury garde la maîtrise du questionnement, l'entretien se transforme en un échange professionnel de haut niveau.

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats.

- Un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec persuasion et discernement. La danse étant une activité présentant une démarche artistique, la pertinence et la cohérence des propos articulant les registres de l'exécution, de la composition et de l'interprétation ont été indispensables.
- Les curseurs spécifiques à la danse ont permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. En danse, les curseurs ont couvert les domaines institutionnel, technique, scientifique et didactique ainsi que le domaine culturel.

#### **Conseils de préparation**

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables en un temps restreint :

- d'analyser le sujet dans toutes ses dimensions, étape indispensable pour faire des choix de modélisation et pour proposer des situations pertinentes en fonction du niveau de classe choisi.
- de caractériser les problèmes rencontrés par l'élève dans ses étapes d'apprentissage en les illustrant par des conduites typiques. A titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre spontanément à des questions du type : *quelles acquisitions visez-vous chez vos élèves pour un premier niveau, pour un deuxième, etc... ? Quels besoins identifiez-vous chez vos élèves en fonction de leur niveau pour améliorer leur interprétation... Quels besoins identifiez-vous chez vos élèves en fonction de leur niveau pour améliorer la fluidité dans leurs trajets moteurs...*
- de faire des propositions originales qui ne se contentent pas de plaquer des situations à l'aide d'outils communément utilisés, comme par exemple les verbes d'action (souvent sans relation directe avec la thématique), les objets (souvent plus limitatifs qu'inducteurs, du type ballon, foulard...).
- de prendre des risques dans les choix de niveau, de dépasser le stade du débutant et la classe de sixième.

- d'envisager le retour sur la pratique comme un support pour approfondir et enrichir les engagements du candidat (d'un point de vue moteur et émotionnel), et par là-même le questionnement sur l'activité.

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Sur les domaines éducatif, culturel et scientifique, la littérature et les documents vidéo sur les œuvres sont suffisamment abondants pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur des connaissances référencées, vues et éprouvées. Le jury rappelle simplement qu'il est attendu des futurs candidats une réflexion approfondie sur les enjeux éducatifs, une connaissance des textes officiels, une prise en compte des aspects historiques en relation avec une connaissance des œuvres du patrimoine artistique, des procédés et des processus de composition sous-jacent.

## ESCALADE

### Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min incompressibles)

Le candidat avait 10 minutes pour structurer son exposé d'une durée maximale de 10 min à une question du type dont la thématique était obligatoirement différente de celle la prestation physique du matin. Comme dans toutes les activités, cette question était structurée sur le même modèle et s'est déclinée en escalade sous les formes suivantes : « Comment concevez –vous l'enseignement des mouvements de profil,... le rapport équilibre/déséquilibre, ... du mousquetonnage,... en escalade? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez. ».

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique de l'escalade. Il a été attendu de la part des candidats une connaissance des différents types de pratique en escalade : de la SAE au site naturel, du bloc aux voies encordées, du scolaire à la compétition, ainsi l'entretien a couvert les champs éducatifs, institutionnels et scientifiques, ainsi que le champ culturel, avec ou sans lien avec le thème de la question initiale. De plus, le jury a demandé au candidat d'analyser les différents moments de sa prestation physique en étant capable de justifier ses choix de situations en fonction de ses compétences (autant physiques, que techniques, professionnelles...) dans l'activité escalade.

Le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type comme le choix de sites naturels pour une organisation de stage, les problèmes particuliers posés par certaines roches, comme le grès pour ses adhérences de pied ou le « pudding » pour sa complexité en termes de préhensions. Il pouvait inclure la description de manœuvres de corde et du matériel nécessaire, comme pour la pose d'un rappel auto- assuré. Les changements opérés ces dernières années lors des championnats scolaires, ou les normes de structures artificiels d'escalade (mur, pan...) pouvait intégrer ce questionnement, tout comme l'analyse biomécanique de certains mouvements, (« conduits », « lolotte », « derviche »...) ou encore l'exploration des filières énergétiques en escalade en fonction de la modalité de pratique.

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordé. Ainsi, les candidats étaient invités à approfondir certains aspects des situations d'apprentissage mises en place lors des séquences non imposées (« Expliquer vos choix et montrer en quoi ceux-ci permettaient de traiter la thématique », « Dépasser le simple cadre de cette prestation pour aborder la suivante... ». Enfin, un retour critique vis à vis des séquences imposées a été systématique (« Caractériser votre niveau de relâchement, vos capacités de lecture...Comment qualifieriez vous votre pose de pied lors de la séquence imposée en bloc ?... »).

### Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

**Bandeaue 4 :** Candidats présentant de grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et/ou qui s'avéraient dangereuses pour l'intégrité physique des pratiquants (La présence de deux brins de corde dans le même mousqueton, moulinette sur un point,...).

**Bandeaue 3 :** Candidats laissant apparaître des manques tant au niveau technique que didactique. Aucune lacune grave n'a été relevée mais les réponses restaient trop souvent superficielles. Les mises en œuvre et les manipulations du matériel étaient approximatives sans cependant mettre en danger les élèves. Le jury a déploré dans ce bandeau une utilisation abusive de situations de type « magique » se suffisant à elles-mêmes et ne répondant pas aux différents

champs de questionnement (la situation d'escalade en tête contre-assurée en moulinette par exemple).

**Bandeau 2 :** Candidats dont le corpus de connaissances mobilisées prenait naissance dans des registres techniques et didactiques variés sans pour autant couvrir l'intégralité de l'ensemble des champs de questionnement. L'appel à leur professionnalité était présent mais sans une réflexion approfondie et référencée. Les candidats ne mettaient pas assez en exergue les variables didactiques pouvant être utilisés pour transformer leurs élèves à partir de moyens spécifiques à l'enseignement de l'escalade (le traçage ou l'adaptation de voies ou de blocs,...).

**Bandeau 1 :** Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Au cours de l'entretien, le jury a apprécié la mise en avant d'une réelle expérience de pratiquant et d'enseignant dans l'activité. Ils étaient en mesure de porter leur réflexion au-delà du cadre scolaire et de le réinvestir en tant que formateurs de professeur d'EPS (préparer les élèves à une sortie en falaise à partir d'une S.A.E, en anticipant les conduites motrices et affectives rencontrées en site naturel,...).

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats.

- Un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec persuasion et discernement. L'escalade étant une activité présentant des risques objectifs, la pertinence et la cohérence des propos étaient indispensables.
- Les curseurs spécifiques à l'escalade ont permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. En escalade, ceux-ci ont couverts les domaines de la sécurité, de la gestion de l'effort et celui relatif à la culture de l'activité escalade.

### **Conseils de préparation**

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables en un temps restreint :

- de situer un thème d'apprentissage parmi l'ensemble plus vaste de ce qui peut s'enseigner en escalade. Il faut donc se munir d'une modélisation fonctionnelle de l'activité.
- de justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors de s'appuyer notamment sur la caractérisation des problèmes rencontrés par l'élève dans ses étapes d'apprentissage. A titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre spontanément à des questions du type : quelles transformations motrices sont à rechercher pour un premier niveau, pour un deuxième, etc....? Pour quels niveaux d'élèves l'enseignement du relâchement, de la fluidité a-t-il du sens ?
- de faire des propositions de situations qui s'appuient sur l'exploitation ou l'aménagement du support de pratique (bloc, pan et voie).

Ces premiers axes de préparation devraient logiquement permettre aux futurs candidats de bien gérer les champs techniques et didactiques de l'entretien. Sur les domaines éducatif, culturel et scientifique la littérature est suffisamment abondante pour ancrer les propositions didactiques et les analyses techniques sur de connaissances référencées et éprouvées. Le jury rappelle simplement qu'il est attendu des futurs candidats une réflexion approfondie sur les enjeux éducatifs, une connaissance des textes officiels, une prise en compte des aspects historiques, une connaissance des matériels et techniques de sécurité spécifiques, des manœuvres de cordes, ainsi que des normes et réglementations en vigueur.

## NATATION

### Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min)

Le candidat disposait de 10 minutes pour préparer un exposé d'une durée maximale de 10 min en réponse à une question dont la thématique était obligatoirement différente de celle la prestation physique du matin. Cette question était structurée sur un modèle identique aux autres activités physiques proposées et s'est déclinée en natation sous les formes suivantes. Par exemple :

*Comment reliez-vous les compétences à respirer et s'équilibrer dans les nages ventrales ? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité des élèves soit un niveau de pratique que vous choisirez.*

*Comment développez-vous la compétence à nager la « brasse » ? Comment abordez-vous la résolution des problèmes respiratoires ? Comment développez-vous la compétence à « savoir nager à allure régulière » sur un parcours de durée ?*

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs techniques et didactiques de la natation. Il a été attendu du candidat une connaissance des différents niveaux de pratique des élèves dans le secondaire. L'entretien a couvert des champs d'interrogation divers : didactique, institutionnel, réglementaire, biomécanique, physiologique, technique (du débutant scolaire au haut-niveau) et le jury a valorisé les mises en relation des différents champs permettant de répondre à la complexité de l'activité natation. Le questionnement a été étendu à des nages ou épreuves différentes de celle(s) abordé(es) à l'issue de la première partie de l'interrogation. De même, cette extension a été utilisée par le jury pour questionner le candidat sur les champs non encore explorés.

Enfin, le jury a demandé au candidat d'analyser sa prestation physique en étant capable de justifier les choix de situations mises en oeuvre au regard de ses compétences (physiques, techniques, professionnelles,...). Par exemple :

*En quoi la thématique de « gestion des allures » a été prise en compte par la prestation physique que vous avez réalisé ?*

*En quoi votre deuxième situation sur le ciseau de brasse répond à la thématique proposée « liaison respiration-propulsion » ?*

*En quoi les situations proposées étaient elles adaptées à votre niveau de ressources ?*

*En quoi votre prestation physique intègre-t-elle les principes d'efficacité propres à la natation sportive ?*

### Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

**Bandreau 4 :** Candidats présentant de grosses lacunes techniques et des situations didactiques plaquées et/ou magiques sans véritable rapport avec les questions posées. Les connaissances minimales à l'intérieur des différents champs ne sont pas ou très peu maîtrisées et les mises en lien ne sont qu'épisodiquement effectuées conduisant à des propositions erronées. Le candidat est incapable de caractériser le niveau de pratique des élèves au regard des indicateurs de référence : équilibre, respiration, propulsion, information. Il méconnaît les principes relatifs à l'efficacité propulsive et ses propositions contredisent les principes biomécaniques. Il se trouve en difficultés pour manipuler les formules mathématiques qu'il évoque, comme celles relatives à l'indice de nage, les résistances à l'avancement, les résistances de vagues.

**Bandreau 3 :** Candidats laissant apparaître des manques tant au niveau technique que didactique. Des connaissances sont maîtrisées mais leurs exploitations restent trop superficielles dans le cadre des propositions didactiques effectuées par le candidat. Des méconnaissances importantes sont présentes dans certains champs. Le jury a déploré une utilisation abusive de situations formelles conduisant à des propositions non discriminantes au regard du niveau de compétences des élèves et ne permettant pas d'envisager de réelles transformations. Le candidat parvient à expliciter distinctement les facteurs de l'efficacité propulsive qu'il mobilise mais peine à les discriminer au regard du niveau des élèves auxquels il s'adresse. Les paramètres spatiaux et temporels de l'efficacité propulsive dans les différentes techniques de nage sont rarement mis en relation.

**Bandreau 2 :** Candidats dont le corpus de connaissances mobilisées prenait naissance dans des registres techniques et didactiques variés et approfondis sans pour autant couvrir l'intégralité de l'ensemble des champs de questionnement. Le niveau de professionnalité avéré des candidats s'est manifesté dans des propositions didactiques et techniques adaptées au regard du niveau des élèves. Le candidat articule de manière pertinente les contradictions inhérentes à la

natation : diminuer les résistances à l'avancement et augmenter les résistances propulsives. Pour cela, il mobilise des connaissances diverses qu'il agrège et qu'il nuance au regard des caractéristiques des élèves et des techniques de nage.

**Bandeau 1:** Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Au cours de l'entretien, le jury a apprécié la capacité du candidat à mener une réflexion cohérente par l'articulation de différents champs et conduisant à des propositions judicieuses et nuancées en termes de contenus clairement identifiés et hiérarchisés. A ce niveau d'excellence, une connaissance culturelle approfondie de l'activité natation a également été remarquée. Les propositions didactiques relèvent d'une conception référencée de la pratique qui articule des connaissances théoriques, pratiques et professionnelles. Certains candidats sont même en mesure de proposer des situations innovantes pour répondre aux problèmes posés.

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats.

- Un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec aisance, persuasion et discernement dans une argumentation organisée et des propositions innovantes. La natation se déroulant dans un milieu spécifique et potentiellement dangereux, la cohérence et la pertinence des propos étaient indispensables.
- Le deuxième curseur spécifique à cette activité a permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. En natation, ceux-ci ont couvert les domaines institutionnels, énergétiques, biomécaniques, réglementaires et culturelles de la natation.

### **Conseils de préparation**

La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables en un temps restreint et selon la question posée:

- de situer un thème d'apprentissage parmi l'ensemble plus vaste de ce qui peut s'enseigner en natation. Il faut donc se munir d'une modélisation fonctionnelle de l'activité permettant de hiérarchiser les comportements caractéristiques des élèves au regard de leur niveau de pratique durant la scolarité ;
- de justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors de s'appuyer notamment sur la caractérisation des obstacles rencontrés par l'élève dans ses étapes d'apprentissage. Par exemple, l'exploitation du registre classique d'analyse (équilibre, respiration, propulsion, information) de l'activité natation devait permettre au candidat de différencier l'importance de ces facteurs en fonction du niveau de pratique des élèves ;
- de manipuler des variables didactiques, comme par exemple le matériel spécifique à l'activité natation (planche, pull-buoy, plaquettes,...), permettant de répondre aux buts poursuivis ;
- de mettre en évidence la maîtrise et l'exploitation de connaissances scientifiques au service d'une mise en œuvre didactique
- d'attester d'une maîtrise des textes institutionnels sur le savoir-nager et sur la natation scolaire (y compris l'UNSS) et d'une connaissance des textes réglementaires codifiant la natation sportive ;
- de démontrer la capacité à décrire les techniques allant du débutant scolaire au plus haut-niveau ;
- de mobiliser des connaissances culturelles et historiques de l'activité natation ;

Ces axes de travail devraient permettre au candidat de comprendre et de maîtriser les déterminants des champs techniques et didactiques de l'entretien. Le candidat devra veiller à ancrer ses propositions sur des connaissances référencées et éprouvées issues de différents champs.

## VOLLEY-BALL

### Question initiale et déroulement de l'entretien (45 min incompressibles)

Le candidat avait 10 minutes pour structurer son exposé d'une durée maximale de 10 min à une question dont la thématique était obligatoirement différente de celle la prestation physique du matin. *Comme dans toutes les activités, cette question était structurée sur le même modèle et s'est déclinée en volley-ball sous les formes suivantes : « Comment optimisez vous la circulation du ballon et des joueurs en phase offensive, comment prenez-vous en compte la notion de rapport de force, comment construisez-vous la progression de la balle vers la zone de marque, comment abordez-vous la mise en place et l'évolution de la relation passeur-attaquant, comment adaptez-vous la défense à l'attaque adverse,... en volley-ball ? Vos propositions concerneront soit l'ensemble de la scolarité (collège, lycées), soit un niveau de pratique que vous choisirez. ».*

A la suite de l'exposé, le jury a invité le candidat à justifier et à approfondir ses propositions dans les champs technique et didactique *du volley-ball*. Il a été attendu de la part des candidats :

- Une capacité à décrire et à analyser des problèmes rencontrés par les élèves en volley-ball ;
- Une capacité à proposer des situations d'apprentissage adaptées aux problèmes soulevés par la question du sujet et tenant compte de la notion de rapport de force ;
- Une capacité à utiliser les connaissances culturelles de l'activité (le jeu en 6 contre 6 à haut niveau, le beach volley, le règlement et son évolution,...) pour justifier les choix effectués ;
- Une capacité à justifier leurs choix en fonction des compétences des programmes spécifiques au volley-ball et montrer son intérêt et sa place dans le cursus scolaire ;
- Une capacité à prendre appui sur la prestation physique pour justifier ses choix de situations en fonction de son niveau de ressources et d'une thématique imposée.

Pour cette session, le questionnement a été étendu à des activités permettant de répondre à des objectifs éducatifs du même type comme *les différentes formes de jeu à effectif varié (du 1 contre 1 au 6 contre 6), les différentes modalités de pratique (beach volley,...)*.

Enfin, un retour systématique sur une ou des séquences de la prestation physique a été abordée. Il s'est engagé sur les axes suivants :

- La description et l'analyse des difficultés rencontrées par le candidat dans l'une des situations proposées (contrôle des trajectoires produites, placements et déplacements, choix effectués,...) ;
- La justification des situations au regard de la thématique imposée ;
- L'intérêt de la place des séquences imposées.

### Niveaux des candidats

Le jury a évalué l'entretien en plaçant les candidats dans les quatre bandeaux communs aux activités de l'Oral 2 :

**Bandeau 4 :** Candidats présentant des lacunes techniques et didactiques se traduisant par de grandes difficultés à proposer des situations d'apprentissage. Celles-ci se traduisent soit par une simple évocation soit par une mise en situation simple des élèves face au problème à surmonter. Dans ce dernier cas, la répétition semble être le seul moyen à disposition de l'élève pour progresser. Par exemple, l'élève rencontrant des problèmes en réception de service est placé dans une situation dans laquelle il doit faire parvenir, comme dans la situation de match, le ballon à un passeur. L'aménagement du milieu (espace, partenaires, adversaires,...) n'est pas utilisé comme un outil favorisant les apprentissages. Le candidat ne parvient pas par ailleurs à donner les contenus d'enseignement prioritaires.

**Bandeau 3 :** Candidats laissant apparaître quelques points faibles notamment dans le registre de l'analyse des comportements d'élèves. Ceux-ci se révèlent notamment dans le champ informationnel. Les sources et la nature des prises d'information en volley-ball, qui déterminent pourtant les décisions du joueur, ne sont pas appréhendés dans leur ensemble. Par exemple, le rôle du joueur relayeur n'est pas envisagé au regard de la posture et/ou de la position du partenaire. Ainsi les propositions s'orientent plutôt vers des situations d'apprentissage technique en envisageant peu souvent l'aspect décisionnel. Les candidats s'appuient sur des connaissances culturelles du volley-ball concernant par exemple, les techniques des experts de haut niveau, mais ne parviennent que rarement à les mettre en relation avec leurs propositions. Ils ne parviennent pas, par exemple, à justifier des techniques de frappe d'attaque choisies pour leurs élèves parmi celles décrites et employées par les experts. Ils connaissent les compétences des programmes en volley-ball mais éprouvent des difficultés à comprendre précisément ce qu'elles signifient (exploiter la profondeur, front de l'attaque,...).

**Bandeau 2 :** Candidats qui s'appuient sur des connaissances liées à l'analyse des difficultés rencontrés par les élèves en volley-ball. Ils utilisent des champs scientifiques pour décrire, par exemple, les causes d'une passe peu précise à un attaquant, ou un élan d'attaque qui provoque un déséquilibre. Les situations d'apprentissage prennent en compte le rapport de force comme moyen d'apprendre. L'utilisation, par exemple, d'un joueur contreur ayant des consignes à respecter est envisagée pour aider l'élève attaquant à apprendre à exploiter un espace libre. Le candidat ne parvient pas néanmoins à maintenir durant la totalité de l'entretien ce niveau de mise en relation.

**Bandeau 1:** Candidats démontrant une maîtrise de connaissances techniques et didactiques approfondies et répondant de façon pertinente et cohérente au questionnement initial. Le candidat, parvient par exemple, à situer la notion d'alternatives d'attaque sur le plan culturel en faisant référence au jeu des experts et/ou à celui en beach-volley. Il situe cette notion au regard de l'intérêt qu'elle représente d'un point de vue institutionnel (compétence à atteindre, fiche baccalauréat,...). Dans une classe de 1<sup>ère</sup>, par exemple, il analyse précisément le niveau des ressources sollicitées, et propose une situation d'apprentissage dans laquelle il choisit de transformer les circulations du ballon et des joueurs. Il justifie ce choix afin de passer d'un système avec passeur au centre à un système avec passeur à droite. Cette logique guide en permanence l'ensemble de ses propositions. Les leviers de transformations sont nombreux.

A l'intérieur de chaque bandeau, des curseurs ont permis de classer les candidats.

- Un des curseurs a porté sur l'organisation de l'argumentation à travers la qualité de l'exposé et de l'entretien. Les candidats ont été évalués sur leur capacité à s'engager avec persuasion et discernement. *Le volley-ball étant une activité présentant des spécificités liées à la coopération et l'affrontement, l'ensemble des propositions doit être justifié au regard de ce rapport de force.*
- Les curseurs spécifiques au volley-ball ont permis aux jurys de situer le discours des candidats sur une échelle allant de la simple évocation à la justification et pouvant aller jusqu'à une analyse critique de leurs propres propositions. *En volley-ball, ceux-ci ont couverts les domaines de la didactique et de la technique, mais aussi celles des dimensions institutionnelles et culturelles.*

### Conseils de préparation

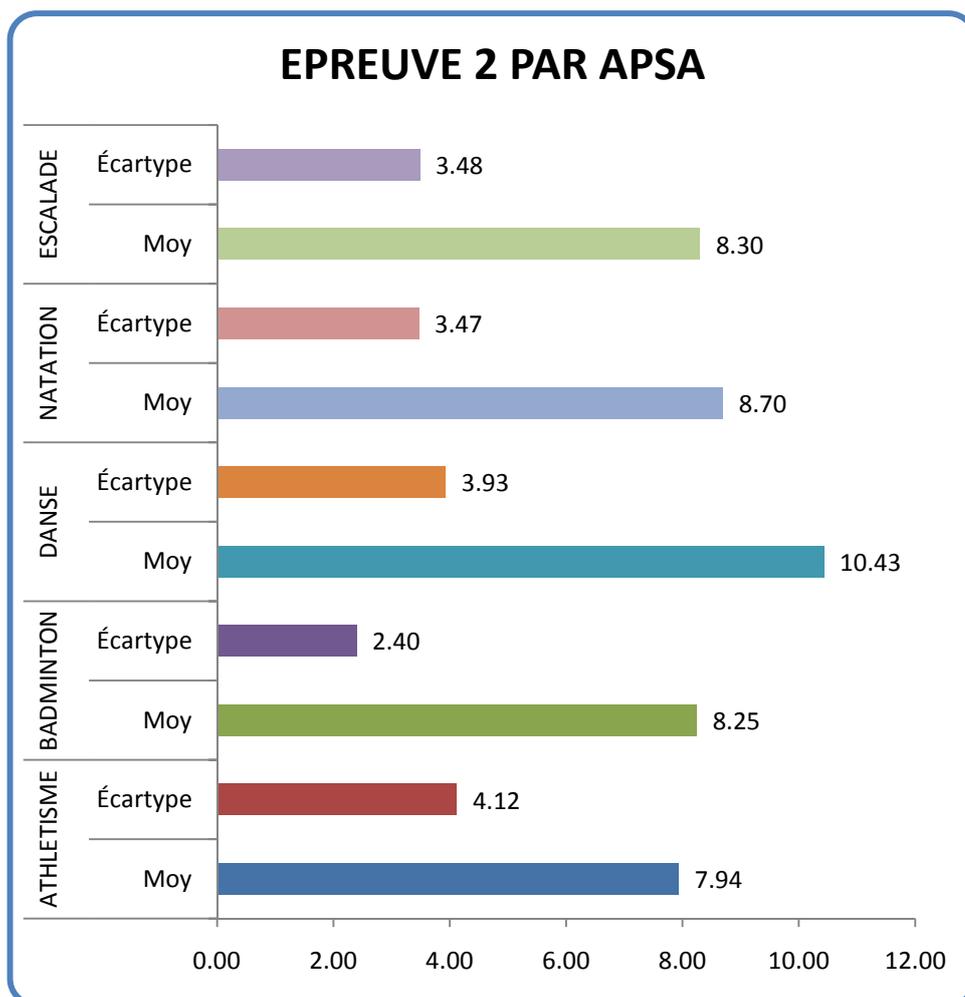
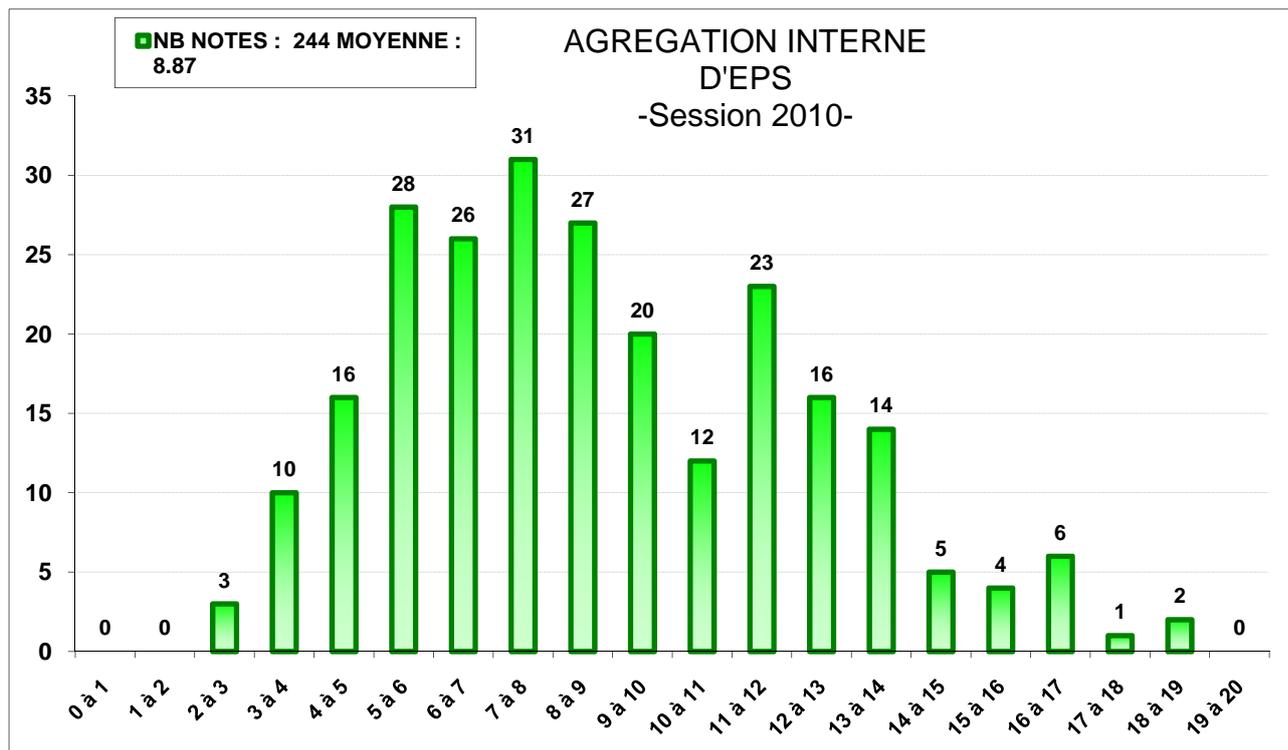
La première phase de l'épreuve (10 minutes d'exposé) devrait faire l'objet d'un entraînement spécifique. Les futurs candidats devraient être capables en un temps restreint :

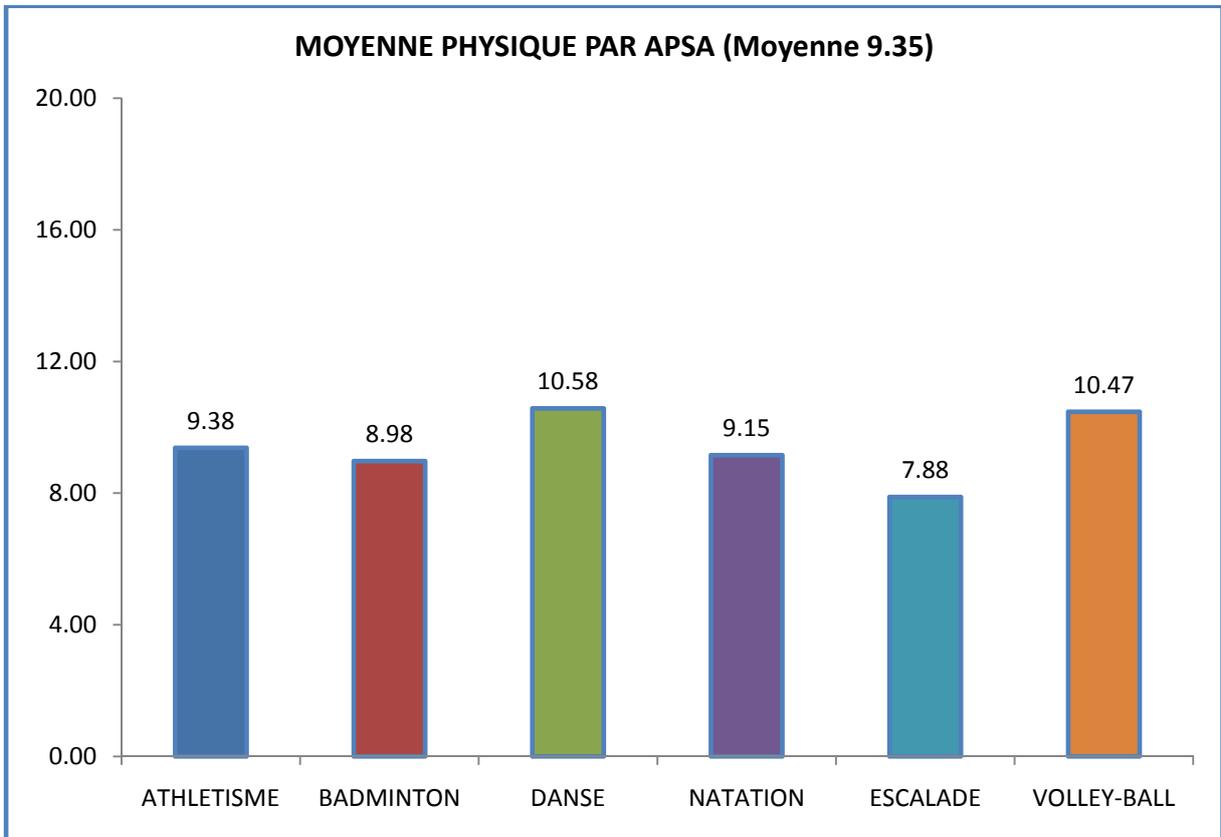
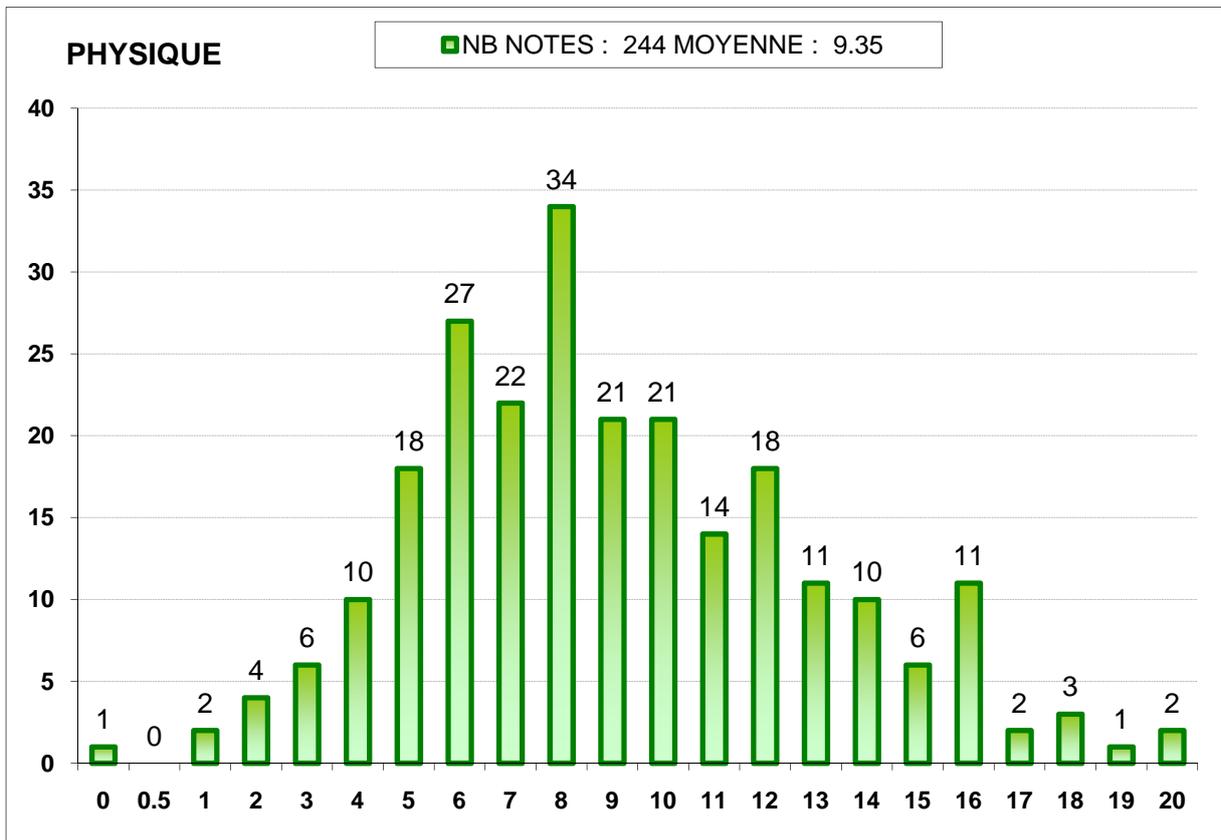
- *de situer un thème d'apprentissage parmi un vaste ensemble de ce qui peut s'enseigner en volley-ball. Il faut donc se construire un cadre fonctionnel de l'activité partant de sa définition et allant jusqu'à des propositions d'enseignement concrètes et cohérentes en relation directe avec le sujet posé.*
- *de justifier le choix du niveau de pratique au regard du thème d'enseignement imposé. Il convient alors de s'appuyer notamment sur l'identification des problèmes rencontrés par l'élève afin de les analyser au regard de connaissances scientifiques. A titre d'exemple, les futurs candidats devraient être capables de répondre spontanément à des questions du type : quelles transformations motrices sont à rechercher pour un niveau 1 de compétences, pour un deuxième, etc....? Pour quels niveaux d'élèves, l'enseignement du rôle de passeur, de la progression de la balle dans une zone de marque,... a-t-il du sens ? Pour quelles raisons l'élève ne parvient pas à smasher ?*
- *de faire des propositions de situations qui s'appuient sur l'exploitation des variables didactiques spécifiques afin d'aider l'élève à apprendre.*
- *d'avoir une réflexion approfondie sur les enjeux éducatifs.*
- *de montrer une prise de recul sur leur pratique professionnelle lorsqu'ils utilisent l'activité volley-ball comme support des apprentissages en milieu scolaire.*
- *de faire des propositions didactiques et pédagogiques justifiées, concrètes et cohérentes au regard des ressources des élèves.*

Le jury insiste sur le fait que la maîtrise didactique et technique de l'activité est l'élément central pour réussir l'épreuve.

### MOYENNE GENERALE : 8.87

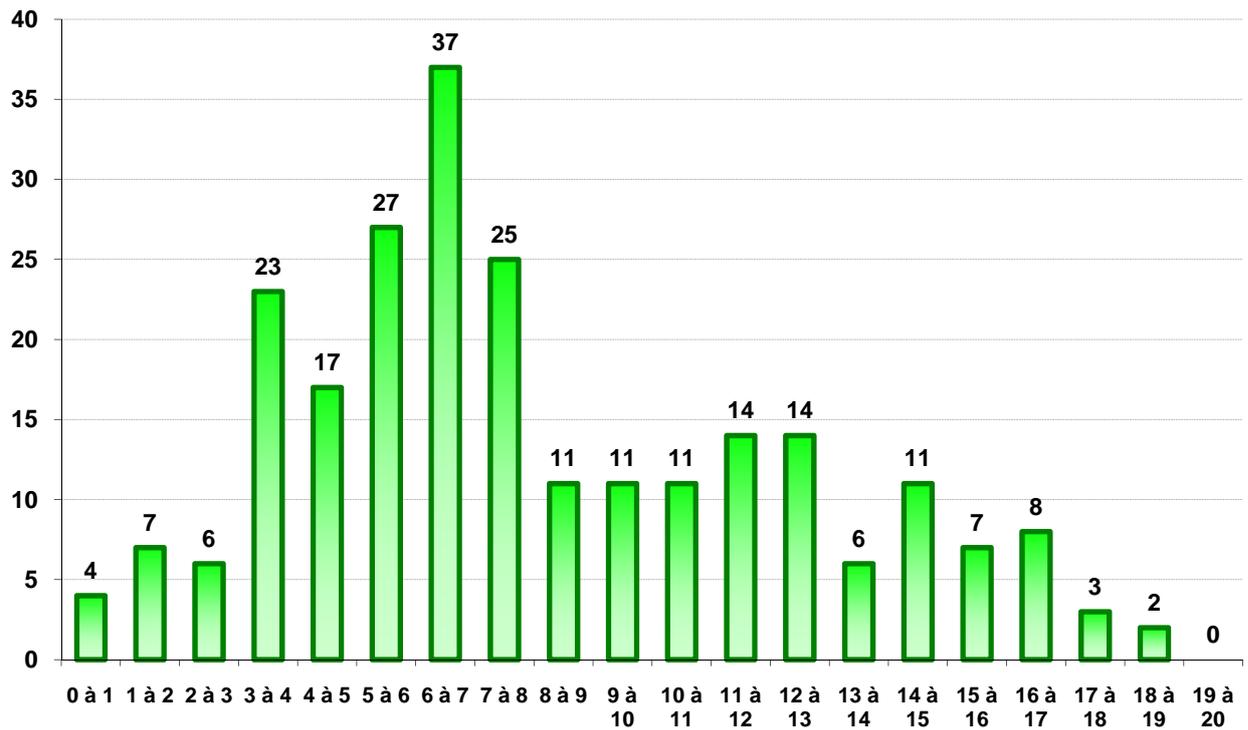
Comprenant la prestation physique et l'entretien pour l'agrégation et le CAER





## ORAL EPREUVE

■ NB NOTES : 244 MOYENNE : 8.38 ECARTYPE 4.19



## ORAL 2 PAR APSA (Moyenne : 8.38 ecartype : 4.19)

